

2024 - 2025

GUIDE DE La Rentrée



La ville à tout âge

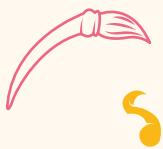
p.7

L'annuaire des
associations

p.32

Gentilly pratique

p.81



UNE RENTRÉE 2024 POUR LA RÉUSSITE DE TOUS

LES FOURNITURES SCOLAIRES

pour les enfants des écoles publiques



OFFERTES
PAR LA VILLE
DE GENTILLY

La Ville de Gentilly reste mobilisée chaque jour pour la réussite éducative de tous les enfants gentilléens. Elle prend en charge toutes les fournitures scolaires (sauf le cartable) et maintient les budgets alloués pour le matériel pédagogique des écoles.

Nos associations sont une chance !

Le guide que vous avez entre les mains est une véritable mine de renseignements pratiques, un sésame pour profiter pleinement de Gentilly, de ses services publics comme de ses nombreux équipements municipaux, et pour mieux connaître les nombreuses associations qui animent notre ville, font vivre au quotidien les solidarités locales, dynamisent nos quartiers, génèrent du lien et proposent une myriade d'activités et de possibilités d'engagements citoyens.

Cette édition actualisée permettra aux nouveaux Gentilléens et Gentilléennes comme aux anciens, selon leur âge, leurs aspirations et leurs besoins, d'avoir une vue d'ensemble sur les possibilités offertes par la commune. Quelle richesse ! Ce livret illustre de manière éclatante combien Gentilly est une chance pour toutes et tous. Il témoigne de l'étendue des actions menées à l'échelon local : de la santé à l'urbanisme, de l'école aux activités des retraités, de la culture au sport en passant par la politique sociale ou encore la démocratie participative.

Oui, Gentilly est bien une chance. Au moment même où l'État n'a de cesse d'appauvrir les villes, les privant de dotations, d'impôts locaux et économiques, les efforts combinés de la municipalité comme de ses forces vives citoyennes vont cette année encore permettre à toutes les familles de vivre pleinement leur ville.

En complément de ce guide, le Forum de rentrée qui se tiendra le 7 septembre 2024 au complexe Maurice-Baquet, sera un autre témoin de ce dynamisme, et de l'intérêt des habitantes et habitants pour les activités culturelles, sportives et de loisirs. Il sera l'occasion cette année encore pour chaque famille, de découvrir cette richesse, et de s'organiser tout au long de l'année pour en profiter le mieux possible.

Cette vie associative et citoyenne est un bien précieux qu'il faut toujours mieux valoriser et accompagner. C'est pourquoi j'ai souhaité que les rencontres de quartiers dont nous avons désormais l'habitude et qui vont reprendre cet automne, soient placées sous le signe de l'écoute et d'un travail toujours plus étroit avec ce tissu associatif.

Je vous souhaite une bonne lecture, et à toutes et tous une très belle rentrée !

Fatah Aggoune
Maire de Gentilly

Sommaire

La ville à tout âge

Accueillir les tout-petits	8
Grandir en s'amusant	12
Partir en vacances	15
Aller à l'école	19
Accompagner les jeunes	23
Participer à la vie des quartiers	25
Les seniors	27
Le taux de participation individualisé	29

Des activités pour tous les goûts

Annuaire des associations	32
Équipements municipaux	74
Se cultiver, pratiquer une activité artistique	76

Gentilly pratique

Urbanisme et logement	82
Se déplacer à Gentilly	83
Stationner et circuler à Gentilly	84
Le tri sélectif	86
La santé	88
Économie de proximité	92
Les espaces publics numériques	94
La vie des quartiers	96
Les espaces verts	98
Adresses et numéros utiles	100

REPÈRES

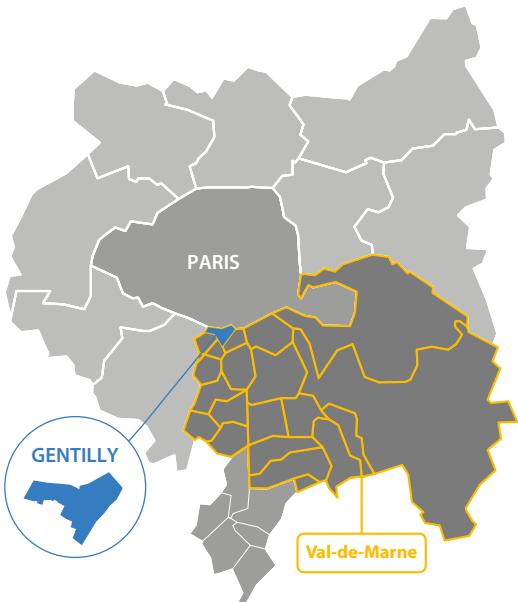


Mieux connaître Gentilly

À la croisée de deux départements et limitrophe de la capitale, Gentilly est une ville qui fait partie :

- de la région Île-de-France (1 297 communes, dont la capitale Paris),
- du département du Val-de-Marne (47 communes, dont la Préfecture est à Créteil),
- de la Métropole du Grand Paris et de son territoire 12, le Grand-Orly Seine Bièvre.

La création de la Métropole du Grand Paris au 1^{er} janvier 2016 s'est accompagnée de la constitution de 12 établissements publics territoriaux. Le territoire Grand-Orly Seine Bièvre, comprenant notamment l'ancienne Communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre à laquelle appartenait Gentilly, regroupe 24 communes et environ 700 000 habitants. Ses principales compétences sont l'aménagement, le développement économique, l'habitat, l'environnement ainsi que la gestion des déchets, de l'eau et l'assainissement.



Le territoire actuel de la commune s'étend sur 118ha et est divisé en 7 quartiers. Il est cerné et coupé par des axes autoroutiers majeurs (A6a, A6b et périphérique). Son relief caractéristique est marqué par deux coteaux, un plateau et une vallée, celle de la Bièvre. Cependant, la ville est dotée d'une bonne desserte en transports en commun. Elle dispose en effet d'une gare du RER B, d'une station de la ligne de métro 14 la reliant rapidement à l'aéroport d'Orly et au centre de Paris. Le tramway T3 longe sa partie nord avec également trois arrêts à proximité.

Gentilly compte 19,160 habitants.

- Il y a 54,48%* de logements sociaux et 75 % des Gentilléens sont locataires.
- La ville accueille 1 739 établissements. Le nombre d'emplois sur la ville est de 9 427.**
- Les entreprises implantées à Gentilly œuvrent principalement dans le domaine des services. Certaines sont, dans leurs domaines, des leaders mondiaux, tels Sanofi (industrie pharmaceutique) et Air liquide (gaz industriels et médicaux).

* Source DRIHL 2023

** source Insee 2021

LA VILLE À TOUT ÂGE



- 8** Accueillir les tout-petits
- 12** Grandir en s'amusant
- 15** Partir en vacances
- 19** Aller à l'école
- 23** Accompagner les jeunes
- 25** Participer à la vie des quartiers
- 27** Les seniors
- 29** Le taux de participation individualisé

Accueillir les tout-petits

Gentilly offre aux tout-petits des structures d'accueil en crèche familiale et collective mais aussi un lieu ressource pour les assistant·es maternel·les et les parents: le Relais petite enfance, anciennement Relais d'assistant·es maternel·les.

Des centres de PMI sont présents pour accompagner les parents dans leur nouvelle expérience avec l'arrivée d'un premier ou d'un nouvel enfant (prévention santé, accueil en halte-jeux de 0 à 6 ans).

LA CRÈCHE FAMILIALE MUNICIPALE

La crèche accueille les enfants de la fin du congé maternité jusqu'à l'entrée à l'école maternelle. Le personnel se compose d'une directrice (infirmière de puériculture), d'une adjointe de direction (éducatrice de jeunes enfants), de treize assistant·es maternel·les agréé·es, d'un médecin vacataire et d'un agent d'entretien.

Les assistant·es maternel·les accueillent les enfants, du lundi au vendredi, à leur domicile. Des regroupements le matin à la crèche favorisent une socialisation progressive des enfants.

Pour qui ?

Les enfants de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée en école maternelle. Tout parent résidant à Gentilly peut inscrire son enfant.

Quelles activités proposées ?

Diverses activités sont proposées aux enfants :

- jeux de motricité,
- activités manuelles, sensorielles, artistiques: initiation au collage, dessin, peinture...
- activités culturelles: éveil musical et lecture à La médiathèque ou à la bibliothèque du Chaperon vert, sorties...

Comment s'inscrire ?

En prenant rendez-vous par téléphone à la crèche familiale dès la naissance de votre enfant.

Quels sont les tarifs ?

Les tarifs sont déterminés en fonction du nombre d'enfants à charge dans la famille, des revenus mensuels du foyer, en accord avec les indications émises par la Caisse d'allocations familiales.



OÙ ET QUAND ?

Crèche familiale municipale

66 avenue Raspail

tél. 01 46 63 79 03

enfance@ville-gentilly.fr

Ouverture au public

Accueil des enfants de 7h30 à 18h30

Fermeture de la crèche

3 semaines au mois d'août et 1 semaine entre le 25 décembre et le 1^{er} janvier, ainsi pour le pont de l'Ascension en mai.

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le Relais petite enfance, nouveau nom du RAM (Relais assistantes maternelles) est un lieu d'accueil et d'informations pour les familles et les assistant·es maternel·les agréé·es indépendant·es. Le RPE informe les parents sur les structures Petite enfance présentes sur la commune, sur les places vacantes chez les assistant·es maternel·les et sur les démarches administratives (contrats de travail, aides financières de la Caf...).

Le RPE est également un lieu d'accueil pour les assistant·es maternel·les et les enfants en proposant diverses activités au sein du Relais ou sur les structures de la ville lors des matinées.

C'est aussi un lieu de rencontre et d'échanges sur divers sujets : la profession, la réglementation, l'accueil de l'enfant.

Le RPE n'est ni un employeur ni un mode d'accueil. L'enfant demeure sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne, parents ou assistant·es maternel·les.

Quels sont les tarifs ?

L'accès au RPE est libre et gratuit.

OÙ ET QUAND ?

Relais petite enfance

2 bis avenue de la République
tél. 01 45 36 62 17
ram@ville-gentilly.fr

Horaires d'ouverture

Mardi : de 13h30 à 19h
Mercredi : de 13h30 à 18h
Jeudi : de 15h à 19h

Pour un accueil de qualité, il est préférable de prendre rendez-vous.

Accueil des assistant·es maternel·les

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

LES CENTRES DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Les centres de protection maternelle et infantile sont des structures gérées par le Département du Val-de-Marne. Il en existe deux à Gentilly : celui du Chaperon vert et celui du Soleil Levant.

Pour qui ?

Ouverts à tout public.

Pour les enfants de 0 à 6 ans.

Quels services proposés ?

La mission des PMI est multiple :

- prévention de la santé des enfants de 0 à 6 ans avec des consultations médicales et paramédicales permettant le suivi de l'enfant (développement psychomoteur et acquisitions, croissance, vaccinations, dépistages sensoriels...);
- possibilité de visites à domicile de puéricultrices après la naissance, d'entretiens avec une psychologue pour enfants. Proposition, selon les centres, d'accueil parents-enfants et de halte-jeux avec auxiliaires de puériculture et éducatrice de jeunes enfants ;
- accueil, soutien et conseils dans le rôle de parents ;
- suivi des jeunes filles et des femmes jusqu'à la ménopause lors de consultations de gynécologie (contrception, suivi de grossesse, dépistages...) dans les Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF). Possibilité de consultations à domicile par des sages-femmes et d'entretiens avec une infirmière ou une conseillère conjugale.

Quels sont les tarifs ?

Tous les services proposés par les PMI sont gratuits et indépendants les uns des autres.

OÙ ET QUAND ?

Centre de PMI du Soleil Levant

20 rue du Soleil Levant
tél. 01 56 71 41 67

Centre de PMI du Chaperon vert

3^e avenue
tél. 01 56 71 41 66

LES CRÈCHES COLLECTIVES DÉPARTEMENTALES

Les crèches départementales offrent un mode d'accueil collectif de jeunes enfants et sont gérées par le Département du Val-de-Marne.

Pour qui ?

Les enfants de 3 mois à 3 ans.

Quelles activités proposées ?

- Pour les plus petits: jeux d'éveil, motricité...
- Pour les plus grands: piscine à balles, jeux d'eau, peinture, lecture...

Comment s'inscrire ?

Tout parent ou futur parent (3 mois avant la date prévue de l'accouchement) résidant à Gentilly, peut faire une demande de place par le service en ligne à l'adresse internet suivante: www.valdemarne.fr/a-votre-service/enfance/famille/demande-de-place-en-creche

Pour tous renseignements complémentaires, appeler le 39 94.

Quels sont les tarifs ?

Les tarifs des crèches collectives départementales sont calculés en fonction du nombre d'enfants à charge dans la famille et des revenus mensuels du foyer, en accord avec les indications émises par la Caisse d'allocations familiales.

OÙ ET QUAND ?

Crèche départementale Gabriel-Péri
38 ter rue de la Division du Général Leclerc
tél. 01 45 46 36 39

Crèche du Chaperon vert
3^e avenue
tél. 01 56 71 43 29

Ouverture au public
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h45



LES CRÈCHES « NID D'ÉVEIL-JARDIN NID D'ÉVEIL »

Les crèches sont des structures inter-entreprises de 25 et 60 places. Les enfants sont répartis sur six sections d'accueil et de nombreux espaces communs (espace motricité, pataugeoire, atelier d'activités, piscine à balles, cour).

Une équipe pluridisciplinaire anime le projet pédagogique. Un cuisinier prépare sur place les menus pour éveiller le goût des enfants.

Le projet permet désormais l'inclusion de 9 enfants en situation de handicap jusqu'à leurs 6 ans.

Les entreprises privées ou institutions publiques peuvent réserver une ou plusieurs places pour leurs salariés.

La Ville de Gentilly a réservé 20 places pour les familles gentilléennes.

Pour qui ?

Sont accueillis les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans.

Comment s'inscrire ?

Pour les places réservées par la Mairie de Gentilly, en prenant rendez-vous directement avec la directrice ou son adjointe.

Quels sont les tarifs ?

Les tarifs sont calculés en fonction du nombre d'enfants à charge dans la famille et des revenus mensuels du foyer, en accord avec les indications émises par la Caisse d'allocations familiales.

OÙ ET QUAND ?

Les crèches

«Nid d'éveil-Jardin Nid d'éveil»
149 avenue Paul-Vaillant-Couturier
tél. 01 49 12 10 59
contact@nid-deveil.fr
site internet: www.nid-deveil.fr

Ouverture au public

Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30

Grandir en s'amusant

De la maternelle au lycée, les enfants et les jeunes de la ville peuvent assouvir leur soif de découverte au sein des accueils de loisirs, ou des clubs 11-14 et 15-17 ans du Point J, accueil de loisirs adolescent.

LES ACCUEILS DE LOISIRS PÉRI ET EXTRA SCOLAIRES EN MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Les **activités périscolaires** regroupent l'ensemble des temps organisés autour de l'école: le mercredi le matin, le midi et le soir. Les **activités extrascolaires** sont organisées le mercredi toute la journée et durant les vacances.

Pour participer, l'inscription est **obligatoire**.



Pour qui ?

Tous les enfants scolarisés dans les écoles publiques de la ville peuvent participer aux activités péri et extrascolaires.

⇒ Les enfants scolarisés dans un autre établissement que les écoles publiques de la ville peuvent bénéficier des activités:

- périscolaires et extrascolaires des vacances scolaires dans l'accueil de loisirs de l'école maternelle rattachée à leur domicile ou à la Maison de l'enfance pour les élémentaires.

Se renseigner auprès de l'accueil Enfance/Enseignement.

Quelle organisation en période scolaire ?

Les accueils de loisirs sont organisés les lundis, mardis, jeudis et vendredis:

- **accueil du matin de 7h30 à 8h20.**
- **pause méridienne de 11h45 à 13h45.** Ce temps éducatif permet à chaque enfant de bénéficier d'un déjeuner équilibré et, de participer à des animations, de se détendre ou de se reposer. Il est encadré par les animateurs de l'accueil de loisirs, ainsi que par des animateurs scolaires en élémentaire et des Atsem* en maternelle.
- **accueil ou temps global du soir (en élémentaire) de 16h30 à 18h45**
 - à 16h30, les enfants se retrouvent autour du goûter (fourni par la Ville);
 - en maternelle, à partir de 17h30: les enfants participent aux activités proposées par l'équipe d'animation. Durant ce temps, les parents ou toute autre personne autorisée peuvent venir les chercher;

* Agents territoriaux spécialisés en école maternelle

- en élémentaire, après le goûter, les enfants peuvent aller à l'étude jusqu'à 18h. Mais dès 17h, selon leur quantité de travail, les enfants peuvent rejoindre l'équipe d'animation pour des ateliers et des activités ludiques.

Quelle organisation les mercredis et pendant les vacances scolaires ?

En maternelle les enfants passent les mercredis au sein des accueils de loisirs dans les écoles. À partir de la rentrée 2024-2025, tous les enfants d'élémentaire seront accueillis à la Maison de l'enfance où seront mis en place les parcours éducatifs.

Les mercredis et pendant les vacances scolaires, l'accueil de loisirs fonctionne de 7h30 à 18h45, avec un accueil uniquement en journée entière :

- 7h30 à 9h30 : accueil des enfants.
- à partir de 17h : départ possible des enfants avec un parent ou une personne autorisée.
- à partir de 17h30 ou de 18h30 : départ possible des enfants non accompagnés, sur autorisation parentale.

Quelles activités les mercredis et pendant les vacances scolaires ?

Le mercredi, des groupes d'enfants des accueils de loisirs partent à la journée dans le centre de vacances municipal de Bourron-Marlotte pour une excursion en plein air. La Maison de l'enfance est également un lieu ressources au service de la réalisation de leurs projets.

Au cours des vacances scolaires, les équipes d'animation proposent des projets d'activités tenant compte des envies et des besoins des enfants, tout en favorisant la découverte et les loisirs éducatifs.

Pendant les périodes de « petites » vacances sont également proposées :

- des sorties « nature » à la journée à Bourron-Marlotte ;
- des mini-séjours (4 ou 5 jours) pendant les vacances de printemps dans les centres de Bourron-Marlotte ou d'Excideuil. Ces mini-séjours sont encadrés par les animateurs des accueils de loisirs.

L'inscription aux mini-séjours se fait à l'accueil de loisirs que fréquente l'enfant.

Comment s'inscrire aux accueils de loisirs maternels et élémentaires ?

Les fiches d'inscription pour la rentrée sont envoyées aux parents avant les congés d'été qui précèdent. L'inscription est obligatoire pour participer aux différentes activités des accueils de loisirs. Les fiches doivent donc être remplies et remises à l'accueil Enfance/Enseignement en mairie. Elles sont valables pour toute l'année scolaire.

Il est vivement conseillé d'inscrire son enfant même s'il ne participe pas régulièrement aux activités de l'accueil de loisirs. Cela permet une prise en charge en toute sécurité en cas de nécessité. Pour les enfants gentilleens non scolarisés dans les écoles publiques de la ville, les responsables de l'enfant doivent retirer la fiche d'inscription à l'accueil Enfance/Enseignement en mairie.

Quels sont les tarifs ?

Les tarifs varient pour chaque famille selon leur taux de participation individuel (TPI).

ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS

Henri-Barbusse

14 place Henri-Barbusse
tél. 01 47 40 58 58 (poste 54 56)
ou 07 86 68 51 75

Jean-Lurçat

11 avenue Mahsa Jina Amini
tél. 01 46 56 17 53 ou 06 71 55 74 59

Victor-Hugo

Allée Jacques-Prévert
tél. 01 49 69 90 63 ou 06 71 55 85 88

Marie-et-Pierre-Curie

8 rue Jean-Louis
tél. 01 47 40 34 53 53 ou 06 71 55 27 12

Lamartine

15 rue Kleynhoff
tél. 01 46 65 48 98

ACCUEILS DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRES

Henri-Barbusse

14 place Henri-Barbusse
tél. 06 71 54 11 51

Victor-Hugo

Allée des platanes
tél. 06 71 55 98 90

Gustave-Courbet

8 rue du Président-Allende
tél. 06 71 54 05 76

Lamartine

22 rue des Champs-Élysées
tél. 07 86 67 96 60

Maison de l'enfance

2 rue Jules-Ferry
tél. 01 49 86 09 13 ou 01 49 86 09 14



ACCUEIL ENFANCE / ENSEIGNEMENT

14 place Henri-Barbusse

tél. 01 47 40 58 09

enfance@ville-gentilly.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30.

Fermé au public le jeudi matin.
Samedi de 9h à 12h



Partir en vacances

Les vacances constituent un moment privilégié pour se reposer, s'amuser, découvrir d'autres horizons, échanger...

La Ville, propriétaire de trois centres de vacances (Bourron-Marlotte, Excideuil et Châtel), met tout en œuvre pour défendre le droit aux vacances pour tous. Elle s'est inscrite dans une démarche de coopération intercommunale avec Vacances Voyages Loisirs (VVL) qui mutualise les patrimoines des villes adhérentes et permet ainsi de diversifier les lieux de séjour pour les enfants, les jeunes et leur famille.

LES SÉJOURS VACANCES POUR LES 4-11 ANS

Moments privilégiés d'éducation à la vie collective, de socialisation et de développement, les « colonies de vacances » permettent dans un cadre adapté et sécurisé, d'acquérir de l'autonomie, de découvrir de nouveaux horizons, d'apprendre à vivre ensemble, de s'amuser, de se faire de nouveaux amis, de satisfaire ses passions, sa curiosité.

La Caisse des écoles de Gentilly organise ainsi avec VVL les séjours en centre de vacances pour les 4-11 ans.



LES SÉJOURS VACANCES MATERNELS POUR LES 4-5 ANS

Durant la période estivale, des séjours maternels à la campagne sont organisés dans le centre de vacances de Bourron-Marlotte spécialement équipé pour accueillir les jeunes enfants.

La diversification des activités proposées permet à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe en affirmant ses compétences et qualités.

Durée des séjours : 5 à 7 jours.



LES SÉJOURS VACANCES ÉLÉMENTAIRES POUR LES 6-11 ANS

Durant les vacances d'hiver, des séjours à la montagne sont proposés. L'activité dominante est la découverte de la montagne en hiver et les sports de glisse. Les enfants débutants en ski alpin sont encadrés par des moniteurs de ski de la station, les autres enfants par les animateurs du séjour.

Durée des séjours: 1 semaine.

Durant les vacances d'été, des séjours à la campagne, à la montagne et en bord de mer sont proposés. Suivant les destinations, les enfants peuvent s'initier à la voile, à l'équitation sur poney, à l'escalade, à construire des cabanes dans les arbres... En plus des nombreuses activités proposées aux enfants, la découverte du milieu d'accueil sera privilégiée.

Durée habituelle des séjours: entre 10 et 14 jours.

Comment s'inscrire aux séjours vacances ?

Les inscriptions sont organisées début janvier pour les vacances d'hiver et fin mars-début avril pour les vacances d'été. Une plaquette de présentation des séjours est diffusée pendant ces mêmes périodes, elle est également consultable sur le site internet de la Ville.

Quels sont les tarifs ?

Les tarifs des séjours (trajet compris) dépendent à la fois du lieu et de la durée du séjour. Ils varient pour chaque famille selon leur taux de participation individuel (TPI).



ACCUEIL ENFANCE/ ENSEIGNEMENT

14 place Henri-Barbusse

tél. 01 47 40 58 09

enfance@ville-gentilly.fr

Du lundi au vendredi 8h30-12h
et de 13h30 à 17h30

Fermé au public le jeudi matin.
Samedi de 9h à 12h

LES SÉJOURS VACANCES POUR LES 11-17 ANS

Des séjours collectifs sont proposés avec différentes activités suivant la saison et le lieu: sports de glisse, randonnée, escalade, équitation, baignade, activités nautiques...

Et pour les plus âgés, des séjours itinérants, voire à l'étranger, sont organisés. Selon les années, certains jeunes ont également la possibilité de co-construire leur séjour avec l'association intercommunale VVL.

Les séjours sont proposés pendant les vacances d'hiver et d'été.

Comment s'inscrire ?

Une plaquette de présentation des séjours, également consultable sur le site internet de la ville, est diffusée en avril.

Les préinscriptions se font à la Direction de la jeunesse et de la vie des quartiers selon les dates et conditions précisées dans la plaquette.

Quels sont les tarifs ?

Les tarifs des séjours (trajet compris) dépendent à la fois du lieu et de la durée du séjour. Ils varient pour chaque famille en fonction de leur taux de participation individuel (TPI).



DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE DES QUARTIERS

62 rue Charles-Frérot
tél. 01 47 40 58 23
djvq@ville-gentilly.fr

S'ÉVADER ET DÉCOUVRIR EN FAMILLE

Différents temps de sorties sont proposés par la Maison des familles durant l'année à destination des familles et des adultes plus largement.

- Deux week-ends: un à la montagne en janvier, et un l'été. Le week-ends sont été est organisé avec les participants qui décident collectivement du lieu et de la programmation.
- Un séjour familial à Excideuil en été durant cinq jours.
- Deux journées nature en Île de France: 1 journée en juin (en général à la cueillette) et 1 journée en octobre (en général à la forêt).

De plus, des sorties culturelles ou de loisirs en Île-de-France peuvent être proposées ou construites dans l'année avec les habitants.

Les inscriptions à ces sorties se font principalement lors du Forum de rentrée en septembre et de la Fête de la ville en juin.

Pour être informés par SMS, n'hésitez pas à vous inscrire à la liste de diffusion hebdomadaire de la Maison des familles en communiquant vos coordonnées. Vous pouvez également consulter le programme mensuel disponible sur le site de la Ville.

www.ville-gentilly.fr/au-quotidien/sante-solidarite/centre-social-maison-des-familles



MAISON DES FAMILLES

3 allée Fernand-Léger
tél. 01 47 40 58 60 / 06 27 36 35 18
maisondesfamilles@ville-gentilly.fr



Calendrier des vacances 2024-2025*

zone C	
Pré-rentrée des enseignants	Samedi 31 août 2024
Rentrée scolaire des élèves	Lundi 2 septembre 2024
Toussaint	Samedi 19 octobre 2024 • Lundi 4 novembre 2024
Fin d'année	Samedi 21 décembre 2024 • Lundi 6 janvier 2025
Hiver	Samedi 15 février 2025 • Lundi 3 mars 2025
Printemps	Samedi 12 avril 2025 • Lundi 28 avril 2025
Début des vacances d'été	Samedi 5 juillet 2025
Les classes vaqueront le vendredi 30 mai 2025 et le samedi 31 mai 2025	

* Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutent le mercredi ou le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là.

Aller à l'école

S'INSCRIRE À L'ÉCOLE MATERNELLE

Les familles doivent prendre rendez-vous auprès de l'accueil Enfance/Enseignement, munies des pièces suivantes:

- livret de famille,
- justificatif de domicile,
- document attestant que l'enfant est à jour dans ses vaccinations.



ACCUEIL ENFANCE/ ENSEIGNEMENT

14 place Henri-Barbusse
tél. 01 47 40 58 09
enfance@ville-gentilly.fr



La semaine type de nos écoliers

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7 h 30	Accueil du matin 1 h			Accueil du matin 1 h	
8 h 30		Temps scolaire 3 h 15			Temps scolaire 3 h 15
11 h 45	Pause méridienne 2 h		Accueil de loisirs 7 h 30-18 h 45 amplitude 11 h 15		Pause méridienne 2 h
13 h 45		Temps scolaire 2 h 45			Temps scolaire 2 h 45
16 h 30		Accueil du soir ou temps d'accueil global 2 h 15			Accueil du soir ou temps d'accueil global 2 h 15
18 h 45					

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

ÉCOLES MATERNELLES

Lamartine

15 rue Henri-Kleynhoff
tél. 01 49 69 97 44

Marie-et-Pierre-Curie

8 rue Jean-Louis
tél. 01 47 40 03 42

Victor-Hugo

Allée Jacques-Prévert
tél. 01 49 69 95 96

Jean-Lurçat

11 avenue Mahsa Jina
Amini
tél. 01 46 57 32 03

Henri-Barbusse

6 rue du Docteur-Ténine
tél. 01 47 40 58 15

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Lamartine

22 rue des Champs-
Élysées
tél. 01 47 40 58 11

Gustave-Courbet

8 rue du
Président-Allende
tél. 01 49 86 53 52

Victor-Hugo

Allée des Platanes
tél. 01 49 69 95 66

Henri-Barbusse

Place Henri-Barbusse
tél. 01 47 40 58 14

ÉCOLE PRIVÉE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Saint-Joseph

2 rue Victor-Hugo
tél. 01 45 40 62 38

ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES

Collège Rosa-Parks

22-24 rue d'Arcueil -
Gentilly
tél. 01 49 08 59 70

Collège Albert-Cron

5 Rue Marcel-Sembat
Le Kremlin-Bicêtre
tél. 01 46 58 11 03

Lycée professionnel du Val de Bièvre

17 rue d'Arcueil -
Gentilly
tél. 01 49 86 99 29

Lycée Darius-Milhaud

7 rue du
Professeur-Bergonié
Le Kremlin-Bicêtre
tél. 01 43 90 15 15

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

EPB - BTS & Bachelor

CFA des métiers du
commerce, gestion,
marketing, RH et com-
munication, proposant
11 formations en alter-
nance du post-bac au
niveau bac+5.
79 rue Bénoit-Malon -
94250 Gentilly
tél. 01 77 22 22 21
www.epb.paris

BÉNÉFICIER DES DIFFÉRENTES AIDES

La gratuité scolaire

Pendant l'année scolaire, la Ville offre à l'ensemble des élèves d'élémentaires des écoles publiques gentilléennes les fournitures scolaires (trousses, stylos, crayons, colle, gomme, ardoise, feutres...). Les familles n'ont plus à acheter ce matériel qui est fourni le jour de la rentrée et tout au long de l'année aux enfants dans les classes.

L'aide à la rentrée scolaire

L'aide à la rentrée scolaire est une aide financière qui est attribuée par la Ville de Gentilly aux foyers dont le **taux de participation individualisé est inférieur ou égal à 17,8 %**.

Cette aide contribue, à la rentrée et tout au long de l'année, au bien-être des élèves, quels que soient les revenus de leurs parents.

Pour qui ?

Pour les enfants scolarisés âgés de 2 à 15 ans* non révolus à la date de la rentrée scolaire.

Comment percevoir cette aide ?

Elle est délivrée sous forme de bons d'achat remis aux familles lors de séances de distribution organisées fin août et début septembre. Chaque famille en est préalablement informée par courrier.

Pour les familles qui ont un enfant qui rentre à l'école, il est nécessaire de faire calculer le **TPI au moment de l'inscription et le renouveler chaque année**.



Quel montant ?

Le montant de l'aide varie selon l'âge et le TPI de l'année 2023/2024. Ce dernier est calculé en fonction des ressources familiales. Les familles ayant un TPI inférieur ou égal à 7,5 % perçoivent une aide majorée.

Montant de participation	Écoles élémentaires	Établissements secondaires
Montant minimal (TPI 17,80 %)	20 €	44 €
Montant maximal (TPI 7,5 %)	47 €	140 €

Aides à la restauration dans le secondaire

Les enfants fréquentant un collège public ou privé peuvent bénéficier d'aides à la demi-pension de la part du Département du Val-de-Marne ou de l'Etat.

● Aide du Département du Val-de-Marne

Les familles doivent s'adresser à l'administration de leur établissement dès la rentrée scolaire. Les élèves déjà bénéficiaires l'année précédente doivent en demander le renouvellement le plus rapidement possible. Le montant de l'aide dépend des ressources des familles.

● Aide de l'État

Le Fonds social pour les cantines est destiné aux familles en grande difficulté.

➡ S'adresser à l'intendant du collège.

La carte Imagine R



La carte Imagine R est un titre de transport dont l'abonnement annuel est remboursé par le Département du Val-de-Marne à hauteur de 50% pour certains jeunes.

Elle est valable toute l'année sur tous les transports d'Île-de-France, métro, bus, tram, train, RER (sauf Orlyval et RoissyBus).

* Jusqu'à 15 ans non révolus à la date de la rentrée scolaire.



RENSEIGNEMENTS

Par téléphone au 39 94
ou sur <https://imaginer.valdemarne.fr>

Pour qui ?

À partir de cette rentrée, le Conseil départemental a réduit le champ du remboursement. Le remboursement ne sera proposé qu'aux collégiens, boursiers ou non, et aux lycéens boursiers. Les étudiants et les lycéens non boursiers ne sont plus concernés.

Comment en bénéficier ?

Des formulaires sont disponibles dans les gares RATP et Transilien SNCF ou en ligne sur l'espace Navigo.

La demande de remboursement se fait après l'acquisition de la carte par écrit ou par internet en remplissant un formulaire de remboursement:

Hôtel du Département
Service des Aides à la mobilité,
94 054 Créteil cedex

Le Réseau d'aide spécialisée de l'enfance en difficulté (Rased)

Le Rased met en place des actions pour permettre à l'enfant de surmonter des difficultés scolaires. Il est composé d'une psychologue, d'une rééducatrice et d'un professeur des écoles spécialisé, et travaille en relation avec les parents et les enseignants. Les prestations du Rased dépendent de l'Éducation nationale et sont gratuites.

Pour qui ?

Les enfants scolarisés en classes maternelles et élémentaires.

Quelles prestations proposées ?

Observation, aide et soutien des enfants en difficulté (orientation vers un centre de soins si nécessaire) sur le temps scolaire du lundi au vendredi.



RÉSEAU D'AIDE SPÉCIALISÉE DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ (RASED)

École élémentaire Henri-Barbusse
sur rendez-vous au 01 47 40 58 82

Transport scolaire des élèves, étudiants et apprentis du 94 en situation de handicap

Un véhicule adapté peut prendre en charge les élèves, étudiants ou apprentis handicapés, du domicile à l'établissement scolaire d'accueil ou à l'entreprise dans le cadre des formations en alternance: écoles maternelles, élémentaires ou établissements secondaires publics ou d'enseignement supérieur délivrant un diplôme reconnu par l'État ou un titre reconnu au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Pour qui ?

Les élèves dont le taux d'incapacité est égal ou supérieur à 50%. L'évaluation est faite par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Comment en bénéficier ?

Pour une première demande de transport ou un renouvellement, les parents ou les personnes responsables du bénéficiaire potentiel doivent envoyer au mois de juin la demande de transport à Île-de-France Mobilités, qui la transmet à la MDPH afin qu'elle rende un avis favorable de prise en charge.

Les imprimés sont disponibles sur le site internet www.iledefrance-mobilites.fr rubrique Transports scolaires. Le transport scolaire est géré par Île-de-France Mobilités (ex-syndicat des transports d'Île-de-France) qui en délègue l'organisation à la Ville.

Toute situation sera étudiée. N'hésitez pas à contacter l'accueil Enfance/Enseignement.

Quels sont les tarifs?

La Ville prend en charge le paiement dans sa globalité avec avance des frais aux familles.



ILE-DE-FRANCE MOBILITES

Transports scolaires 94

41 rue de Châteaudun – 75009 Paris
tél. 01 82 53 80 14 / 01 47 53 28
14 courriel : ta94@iledefrance-mobilites.fr

ACCUEIL ENFANCE/ ENSEIGNEMENT

14 place Henri-Barbusse,
94 250 Gentilly
tél. 01 47 40 58 10
courriel: enfance@ville-gentilly.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
Fermé au public le jeudi matin
Samedi de 9h à 12h

Accompagner les jeunes



LES CLUBS 11/14 ET 15/17 ANS DU POINT J

Le Point J est un accueil de loisirs destiné aux adolescents et propose des activités et des services adaptés à leur rythme de vie. La structure est rattachée à la Direction de la jeunesse et de la vie des quartiers.

Pour qui ?

Les jeunes de 11 à 17 ans (à partir du collège), répartis sur les activités selon les deux tranches d'âge 11-14 ans et 15-17 ans.

Quelles activités proposées ?

- Activités sportives : basket, tir à l'arc, danse, football...
- Activités culturelles : projet de web radio, visites de musées, expositions, ateliers créatifs, théâtre...
- Sorties ludiques à la journée : à la mer, base de loisirs, forêt de Fontainebleau...
- Ateliers du Point J (en fonction des projets d'animation et/ou des demandes des jeunes) : prévention des risques, solidarité internationale, rencontres inter-générationnelles, préparation des fêtes de quartier...

- Soirées thématiques : organisées régulièrement tout au long de l'année de 18h à 22h (soirée jeux, soirées ciné-débats...).
- Temps d'accueil périscolaire : "After school" lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h pour les jeunes (jeux, détente, possibilité de faire ses devoirs).

Comment s'inscrire aux activités du Point J ?

L'inscription se fait auprès du Directeur du Point J ou à la Direction de la jeunesse et de la vie des quartiers, après avoir retiré et rempli une fiche d'inscription avec autorisation parentale. Il faut également présenter sa carte de taux de participation individualisé (TPI).

OÙ ET QUAND ?

Point J
19 avenue Jean-Jaurès
tél. 06 08 42 28 33 / 01 49 69 92 77
pointj@ville-gentilly.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 16h à 19h
Mercredi de 14h à 18h

Pendant les vacances scolaires:
du lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 14h à 18h

LE PIJ, CENTRE DE RESSOURCES POUR LES JEUNES

Il propose :

- des permanences du CLLAJ (logement des jeunes) deux mardis par mois,
- des formations PSC1 (premiers secours),
- des soirées thématiques (jobs étudiants, débats, projections thématiques...),
- la tenue de la commission d'attribution des bourses d'aide aux projets,
- l'accueil des jeunes dans le cadre du dispositif SOS Rentrée,
- un espace pour faire ses devoirs et réviser,
- des aides pour les recherches de stages et d'orientation de 3^e,
- des informations sur tous les domaines qui intéressent les jeunes,
- un accompagnateur jeunesse est présent pour apporter un conseil personnalisé aux jeunes qui en font la demande.

L'espace public numérique du Pij

Doté de cinq ordinateurs et d'une imprimante, il est réservé aux jeunes de la ville, soit pour leurs démarches administratives, soit pour leurs projets divers et loisirs tels que la photo, la musique, la création de blog, la communication avec leurs amis, les jeux et les créations numériques ...

OÙ ET QUAND ?

Point information jeunesse (Pij)

7 rue du Président-Allende
tél. 06 16 20 02 40
courriel : pij@ville-gentilly.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi de 10h à 12h sur rdv
puis de 14h à 18h
Mardi et mercredi de 14h à 20h
Fermé le vendredi



DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE DES QUARTIERS

62 rue Charles-Frérot
tél. 01 47 40 58 23
djvq@ville-gentilly.fr

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Ce parcours s'adresse à tous les jeunes de nationalité française. Il a pour objectif de susciter une prise de conscience collective des devoirs que tout citoyen a envers l'effort de Défense nationale. Il se déroule en trois parties : la sensibilisation au devoir de Défense en classes de 3^e et 1^{ère}, le recensement citoyen (dans les 3 mois suivant le 16^e anniversaire) et la journée Défense et Citoyenneté (entre 17 et 18 ans, sur convocation).

Le recensement obligatoire pour tous les jeunes citoyens français (garçons et filles) peut être effectué auprès de la mairie (Service formalités-population) avec présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents. La mairie remettra au jeune une attestation de recensement, indispensable pour effectuer de nombreuses démarches administratives.

OÙ ET QUAND ?

Prise de rendez-vous en ligne sur
ville-gentilly.fr
rubriques Vos démarches/formalités-administratives

Service formalités-population

14 place Henri-Barbusse
tél. 01 47 40 58 08

Accueil du public sur rendez-vous

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
Fermé au public le jeudi matin.
Samedi de 9h à 12h

Participer à la vie des quartiers

LA MAISON DES FAMILLES

La Maison des familles est un centre social situé dans le quartier Victor-Hugo, il est ouvert sur l'ensemble de la ville et à tous les publics.

Sa vocation :

- accompagner les personnes dans leurs diverses démarches individuelles,
- mettre en place des moments de convivialité et d'échanges,
- encourager la participation sociale et citoyenne.

La Maison des familles coordonne des actions dans ses murs, et sur d'autres quartiers de la ville, comme le Chaperon vert et Gabriel-Péri.

Les acteurs locaux (professionnels et associatifs) et les habitants contribuent à faire vivre le projet qui se veut le plus participatif et collectif possible.

Une équipe de quatre agents sur place, au côté des bénévoles, est en charge de la vie du centre social, accompagnée ponctuellement par les Agents de développement social des quartiers de la Direction de la jeunesse et de la vie des quartiers (DJVQ).



OÙ ET QUAND ?

Maison des familles

3 allée Fernand-Léger
tél. 01 47 40 58 60
maisondesfamilles@ville-gentilly.fr

Ouverture au public

Mardi de 13h30 à 18h
Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
Jeudi de 9h à 12h
Vendredi de 13h30 à 19h
Samedi de 10h à 16h30
(un samedi sur deux)



LA LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE ET LE PROGRAMME HEBDOMADAIRE

Laissez-nous votre numéro de téléphone portable pour être tenu informé du programme hebdomadaire par sms ou votre mail pour recevoir le flyer mensuel.

Plus d'informations sur le site :

[www.ville-gentilly.fr/au-quotidien/
sante-solidarite/centre-social-maison-des-
familles](http://www.ville-gentilly.fr/au-quotidien/sante-solidarite/centre-social-maison-des-familles)

Chaque mois, des activités sont proposées et évoluent au fil des idées apportées par les participants. Un planning mensuel d'activités est publié et mis à disposition à la Maison des familles.

www.ville-gentilly.fr/au-quotidien/sante-solidarite/centre-social-maison-des-familles

L'ÉQUIPE VIE DES QUARTIERS

Rattachée à la Direction de la jeunesse et de la vie des quartiers, elle est composée de deux animateurs jeunesse et de deux agents de développement social.

Elle intervient sur le terrain, afin de faciliter le dialogue avec les habitants de toute la ville.



Son objectif est de proposer des réponses adaptées à chaque public tout en favorisant le développement de liens entre les quartiers et entre les générations.

Elle intervient sur les activités dans les quartiers, organise des sorties, ateliers (cuisine, couture, informatique), fêtes de quartier, projections de films...

L'équipe est particulièrement présente sur les quartiers Chaperon vert, Gabriel-Péri et Victor-Hugo.



AGENTS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS

tél. 01 47 40 58 23

tout public

possibilité de les rencontrer au 62 rue Charles-Frerot.

Info +

LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE DES QUARTIERS (DJVQ)

La DJVQ regroupe les actions menées en direction des familles, des quartiers et des jeunes. Son objectif général est de travailler avec les habitants (jeunes, familles, personnes seules, associations...) pour créer les conditions du mieux vivre ensemble.

Ses principales missions :

- accompagner les projets collectifs ou individuels.
- impulser la participation des citoyens aux actions locales et aux rencontres (Conseils de quartier, Point J, sorties, séjours, fêtes de quartier...).
- accompagner les demandeurs et usagers vers plus d'autonomie (accès aux droits, ateliers de français, SOS Rentrée, recherche d'emploi, ateliers numériques dans les salles de quartiers...).
- organiser et animer des lieux d'échanges (bourse d'échange, groupes de paroles, ateliers de cuisine, de couture...).

Elle s'appuie sur des équipements tels que la Maison des familles, le Point J, le Point information jeunesse, ainsi que sur une équipe Vie des quartiers.

Les seniors

Le Service retraités développe auprès d'un large public de multiples actions et services (loisirs, aide à domicile...) afin que les Gentilléens puissent profiter pleinement de leur retraite.

LES PRESTATIONS

L'aide à domicile

L'aide à domicile représente l'un des premiers services apportés aux personnes en perte d'autonomie. Entretenir son logement, laver son linge, faire sa toilette... Autant de gestes qui peuvent devenir compliqués avec l'âge. La prestation peut être prise en charge en partie et sous condition par l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Le transport de proximité

En partenariat avec l'association Bienveillir, et la société Symphonie, le CCAS propose une aide (sous forme de tickets) pour un transport accompagné afin de permettre aux personnes d'effectuer de courts trajets sur la commune ou à proximité. Le bénéficiaire est pris en charge par un chauffeur accompagnateur pour divers déplacements.

Le service de téléassistance

Le Département du Val-de-Marne propose un service de téléassistance «Val écoute» qui permet aux personnes âgées ou en situation de handicap d'obtenir de l'aide ou du secours en cas de problème de santé 24h/24 et 7j/7. Ce dispositif permet de passer un appel sans décrocher le combiné du téléphone et depuis n'importe quel endroit, ce qui permet à la personne de rester chez elle en toute sécurité et libre de ses mouvements.

L'installation du dispositif est gratuite et l'abonnement est de l'ordre de 7,58€ par mois.

La prestation peut être prise en charge en partie et sous condition par l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

La demande doit être effectuée auprès du CCAS.

Un réseau d'entraide et de solidarité

En cas d'épisode de chaleur ou de vague de grand froid, le Centre communal d'action sociale (CCAS) assure un suivi préventif des personnes les plus vulnérables, et notamment en cas de déclenchement par le Préfet du plan d'alerte et d'urgence si les conditions météorologiques l'imposent. Le CCAS contacte régulièrement par téléphone les personnes inscrites sur son registre confidentiel afin de s'assurer de leur bien-être et leur donner, le cas échéant, des conseils pour mieux se protéger.

Vous pouvez vous inscrire sur ce registre directement auprès du CCAS.

LE FOYER BIÈVRE

La résidence autonomie de la Bièvre, gérée par le CCAS, est accessible aux personnes retraitées autonomes. Elle dispose de 35 appartements (studios ou 2 pièces) desservis par ascenseur. Cette résidence n'est pas médicalisée, et est donc accessible aux personnes autonomes et en priorité aux Gentilléens. Toutefois, une attention particulière est apportée à l'accès et à l'ergonomie des espaces de vie.

La résidence propose des animations régulières ou ponctuelles qui agrémentent la vie des résidents.

ACTIVITÉS ET LOISIRS "TOURNESOL"

Tout au long de l'année, le CCAS propose des sorties aux retraités: expositions, visites de musées, de châteaux, repas dansants, il y en a pour tous les goûts. Ces activités sont présentées dans le programme Tournesol édité tous les 2 mois.

La volonté du CCAS est de maintenir au maximum les animations de loisirs et de divertissement qui favorise le lien et permettent de rompre avec l'isolement et la solitude, susceptibles d'être annulées ou reportées..

Les ateliers hebdomadaires

Plusieurs ateliers hebdomadaires sont proposés aux retraités: peinture, écriture, jeux... Les différents ateliers proposés dans le programme Tournesol sont libres d'accès. Toutefois, certains projets développés peuvent nécessiter de participer très régulièrement, et ce dès le début de la saison en septembre.

- Atelier dessin / peinture:
mercredi de 14h15 à 16h30, salle Frerot
- Atelier peinture sur soie:
jeudi de 14h30 à 16h30, foyer Bièvre
- Atelier patchwork / broderie:
lundi et mardi de 14h à 17h, foyer Bièvre



- Jeux de société:
vendredi à 14h, foyer Bièvre
- Atelier théâtre:
mardi de 14h à 16h à la Maison des familles et vendredi de 10h à 12h à l'auditorium du Cmac.

Comment s'inscrire aux activités et ateliers ?

Toutes les personnes intéressées par les activités et ateliers hebdomadaires peuvent demander à recevoir le programme Tournesol à domicile.

Les dates et lieux d'inscriptions sont précisés à chaque numéro.

OÙ ET QUAND ?

Pour vous inscrire ou avoir plus de renseignements sur ces différentes prestations, contactez le

CCAS - Service retraités
Passage Thomas
(à droite de la place H.-Barbusse)

Ouverture
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h
(sauf jeudi matin fermé au public)
tél. 01 47 40 58 07 ou tél. 01 47 40 58 67

Taux de participation individualisé (TPI)

La Ville de Gentilly souhaite rendre accessible toutes les activités organisées pour les enfants et les jeunes. C'est pourquoi les tarifs des activités ou encore le montant des aides financières dépendent des revenus de chaque foyer.

QU'EST-CE QUE LE TPI ?

Depuis septembre 2018, le TPI remplace le quotient familial (QF). Il permet de mieux prendre en compte les situations des familles gentilléennes, d'être plus compréhensible et de faciliter les démarches administratives.

Chaque TPI délivré correspond à la participation de la famille à un tarif fixé par la Ville ou, dans certains cas, à un seuil de participation à partir ou en deçà duquel elle peut prétendre à une aide. Il oscille entre un TPI minimal de 7,5% et un TPI maximal de 70%.

Pour le calcul du TPI, la Ville s'aligne sur certains critères de la Caf. Les enfants de moins de 20 ans encore à charge, sont pris en compte.

Le TPI est **valable du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante**. Il peut se calculer à toute période de l'année.

COMMENT FAIRE CALCULER SON TPI ?

À tout moment de l'année, en se rendant à l'accueil Enfance/Enseignement avec :

- votre numéro d'allocataire Caf (Caisse d'allocations familiales) ;
 - ou votre avis d'imposition de l'année N-1 (sur les revenus de l'année N-2) et votre livret de famille, si vous n'avez pas de numéro d'allocataire ou si vous ne souhaitez pas le fournir.
- ⇒ La confidentialité des données Caf est pré-

servée. Les services de la Ville n'ont pas accès aux données personnelles hormis la déclaration de revenus et le nombre d'enfants à charge.



ACCUEIL ENFANCE/ ENSEIGNEMENT

14 place Henri-Barbusse
tél. 01 47 40 58 10
enfance@ville-gentilly.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
Fermé au public le jeudi matin
Samedi de 9h à 12h

**TPI pour les activités de la Direction
de l'éducation et des temps de l'enfant
(Dete)**

Activités péri ou extra scolaires	Tarif plein	Tarif minimal (TPI 7,5%)	Tarif maximal (TPI 70%)
Accueil du midi/repas (pause méridienne)	10,15 €	0,76 €	7,10 €
Accueil du soir avec goûter (maternelle)	6,29 €	0,47 €	4,41 €
Accueil du soir avec goûter * (élémentaire)	4,77 €	0,36 €	3,34 €
Accueil à la journée (hors midi mercredi et vacances scolaires)	12,31 €	0,92 €	8,62 €
Accueil mercredi hors midi	7,32 €	0,55 €	5,13 €

* Le tarif de l'accueil du soir élémentaire (temps global du soir) est calculé en fonction de la présence de l'enfant.

TPI pour les activités de la Direction de la jeunesse et vie des quartiers - Point J

Services	Tarif plein	Tarif minimal (TPI 7,5%)	Tarif maximal (TPI 70%)
Accueil à la demi-journée	9,11 €	0,68 €	6,38 €
Accueil à la journée	12,63 €	0,95 €	8,84 €

COMMENT RÉGLER SES FACTURES ?

- Accédez à la plateforme de l'Espace familles depuis la page d'accueil du site de la Ville www.ville-gentilly.fr en cliquant sur le bouton *Espace familles Télépaiement*.
- **Le paiement auprès des buralistes partenaires.** En espèces ou par carte bancaire, dans la limite de 300 €, en présentant votre facture munie de son datamatrix (QR code).
 - Le Café Crème, 13 avenue Paul-Vaillant-Couturier
 - Le Gallia, 54 avenue Raspail
 - Le Monaco, 65 bis avenue Paul-Vaillant-Couturier
 - Librairie 162, 162 rue Gabriel-Péri
 - Le Fontenoy 121 rue Benoit-Malon
- **Le CESU**, pour les prestations de garde d'enfant de moins de 6 ans révolu, la crèche familiale et les accueils périscolaires du soir en maternelle.
- **Le Titre interbancaire de paiement (TIP)**: il remplace le chèque mais ne constitue pas une autorisation de prélèvement automatique.
- **Le chèque à l'ordre du Trésor public** est à renvoyer avec le talon détachable dans l'enveloppe retour.

DES ACTIVITÉS POUR TOUS LES COÛTS



- 32** Annuaire des associations
- 73** Équipements municipaux
- 76** Se cultiver, pratiquer
une activité artistique



Annuaire des associations

Vos principaux interlocuteurs	33
Index des associations	34
Les équipements municipaux	73
Les associations par thèmes	
Aides à la personne, handicap, santé.....	40
Amitié et solidarité internationales	43
Anciens combattants, devoir de mémoire	47
Culture, arts, loisirs	48
Éducation, formation.....	55
Entraide, solidarité locale	57
Sports, activités physiques	61
Syndicats, monde du travail.....	68
Vie locale, logement, amicales de locataires, associations de quartiers.....	69



Retrouvez plus d'informations
sur les associations dans l'annuaire numérique
sur le site de la ville

VOS PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

En charge de l'aide municipale à la vie associative, de la gestion des prêts de salles, le pôle vie associative vous accueille pour vous assister, de la création à la recherche de subventions, dans le montage technique de vos initiatives ou sur les aspects juridiques liés aux associations.

Si vous souhaitez rencontrer l'élu délégué à la vie associative, un rendez-vous vous sera proposé en appelant la mairie au 01 47 40 58 58 ou via le formulaire de contact sur le site ville-gentilly.fr



Service des relations publiques

62 rue Charles-Frérot
tél. 01 47 40 58 04 / 01 47 40 58 70
relations.publiques@ville-gentilly.fr

VOUS CHERCHEZ DES INFORMATIONS SUR LA VIE ASSOCIATIVE ?



Conseil départemental du Val-de-Marne

Immeuble Échat
121 avenue du G^{al} De-Gaulle,
94000 Créteil
projaide@valdemarne.fr

SERVICES PRÉFECTORAUX [CRÉATION, MODIFICATION ET DISSOLUTION D'ASSOCIATIONS]



Sous-préfecture de l'Haÿ-les-Roses

tél. 01 49 56 65 00
www.val-de-marne.gouv.fr

Index Annuaire

Académie Musubi d'Aïkido et d'Aïkitaïso - ACAMAA.....	62
Accueil Fraternel - AF94	57
Acro'swing	48
AC Victor Hugo	63
Africa 2000 International.....	43
Agence départementale d'information sur le logement du Val-de-Marne - ADIL 94.....	69
AIDES	40
Al Qi Mi - Qi gong & introduction à la méditation (mindfulness).....	62
Amateur Futsal	63
Amicale des locataires - CNL le trait d'union	70
Amicale des locataires des 6 et 8 rue Charles-Calmus - ALCC	70
Amicale des locataires Reine Blanche.....	69
Amicale des riverains de la rue Foubert	69
Amis d'Alain Spiess (les)	48
Amis du Musée de la Résistance nationale	47
Amnesty international, groupe 155.....	43
APF France handicap - Délégation du Val de Marne	40
Arts diffusion / Le Générateur	48
ARTyBi	48
Association de défense et de protection des enfants et adultes déficients - ADPED 94.....	40
Association de la communauté comorienne de Gentilly - ACCGP	57
Association des amis de Comé-Bénin - Ass.A.Com	43
Association des commerçants et travailleurs indépendants de Gentilly - ACTIG.....	70
Association des conjoints survivants - ADCS94	57

Association France Palestine solidarité - AFPS	43
comité local de Gentilly.....	
Association nationale des familles des fusillés et massacrés de la Résistance française et de leurs amis - ANFFMRFA	47
.....	
Association pour adultes et jeunes handicapés du Val-de-Marne - APAJH 94.....	40
Association pour le développement de Hadoubéré - APDH.....	44
Association pour le maintien d'une agriculture paysanne, de Gentilly - Gentillamap	57
Association pour l'emploi, l'information et la solidarité - APEIS	68
Atelier des Gents (l').....	48
Atelier gentilléen de dessin et de peinture (l').....	49
Atelier Vie 65	49
Athlétic Club de Gentilly - AC Gentilly	62
Au fil des mots	40
Autisme et cetera	63
Aux sons d'Anatolie	44
Body sirène	63
Boule du Plateau de Gentilly (la)	63
Café des sciences de Gentilly - Kfé	49
Cercle d'art de Gentilly.....	49
Cercle photo de Gentilly - CPG.....	50
Chez MaFée	57
Clowns de Gentilly en Foliz (les)	40
CNL du Chaperon vert.....	69
CNL Le logis	69
CNL Victor-Hugo	70
Collectif citoyen des retraités de Gentilly	58

Collectif de soutien aux personnes en situation de séjour irrégulier	58
Collectif emploi.....	57
Colombe de Victor-Hugo (la) - CVH	70
Comète Ortolan (la).....	50
Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) - Terre solidaire	44
Comité de jumelage de Gentilly - CJG	44
Comité des observateurs des droits de l'homme - CODHO - France.....	41
Compagnie de la Feuille d'Or	50
Concept Armades Défense.....	63
Confédération générale du logement du Val-de-Marne CGL 94.....	70
Confédération générale du travail,union locale d'Arcueil – Gentilly – Cachan - Le Kremlin-Bicêtre - UL CGT	68
Confédération nationale du logement, Fédération du Val-de-Marne - CNL 94	70
Cyclos de Gentilly (les) - ACG	64
Décibels	50
DNE Gentilly (DNEG).....	64
Échanges	50
Élan du Sud.....	44
Élève ta voix	55
Enfants d'Alphonse (les)	56
Ensemble vocal Eurydice	50
Essence-école de Taï chi	64
Étincelles (les)	44
Fabrique gentilléenne (la)	58
Fédération des malades et handicapés - FMH Île-de-France	41

Fédération du mieux vivre ensemble (FMVE).....	58
Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie - FNACA.....	47
Fédérations des parents d'élèves*.....	55
Femmes de Baïla en France (les) - AFBF	45
Femmes solidaires, comité Arcueil-Gentilly-Cachan	58
Figuier (le).....	50
Flymen Vision.....	51
Formats - Cap sur les ondes.....	51
France Amérique latine - FAL.....	45
Fraternité Comorienne de Gentilly (FCG)	45
Friche enchantée (la).....	71
Galilée.....	56
Gentil'îlot Vert (association) - AGIV	71
Gentil'Jardin	71
Giramondu (association Pérégrines)	52
Gus Bad.....	64
Handitsue	41
Horizon	58
Horizon communication	45
How Lucky We Are (HLWA)	59
Inès pour toujours	41
Intouchable Mov.....	51
Jaad'lil	51
Je Ne Suis Pas Seul-e-JESS.....	71
Joyeux baladeurs de Gentilly (les) - AJBG	51
Karaté Club Gentilly - KCG	65
Kimso	59

Kolibry	51
Les lectrices et lecteurs de l'Humanité	53
Les locataires du quartier Gabriel-Péri.....	69
Le vivre ensemble main dans la main à Gentilly VH.....	71
Lire et faire lire.....	52
Littoral	41
Mag'boxing	65
Maison Gentilléenne (la)	42
Mieux vivre à Gentilly - MVG.....	71
Mine (la)	59
Mission locale intercommunale N/O Val-de-Marne - INNOVAM	56
Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples - MRAP	46
Mouvement d'action pour la réinsertion des enfants marginalisés - MAREM France.....	45
Nouveaux médias - ANM	56
Noyau dur	52
Oxygène	65
Passages Associatifs	42
Pazonote	52
Pétroleuses de Gentilly (les)	52
Philapostel Numismatique.....	52
Philapostel Visualia.....	52
Place à Vous	59
Plateau 31 - Compagnie Mack et les gars	53
Plume du Cambodge (la)	46
Projet d'espoir	46
Restos du cœur (les)	59

Riverains du Moulin de la Roche (les)	72
Ruche éducative (la)	56
Scouts et Guides de France (Gentilly)	56
Secours populaire français - comité local de Gentilly	59
Siguines	53
Société d'histoire de Gentilly - SHG	53
Société philatélique de Gentilly - SPG	54
Solidarité aux personnes défavorisées d'Afrique (SPDA)	46
Solidarité aux personnes défavorisées d'Afrique (SPDA) - Fondation Maxence Lorel.....	54
Solidarité de la Bièvre.....	72
Son et Image	54
Stefy dance	54
Takari-Taka.....	54
Tchek moi ça.....	60
Tennis Club de Gentilly - TCG	67
TJD Crew.....	55
UMANAH	60
Un geste, une vie pour Haïti - GEVIHAITI	46
Union locale des anciens combattants (URVG, ANACR, FNDIRP, ACVG, ACER, FNACA) - ULAC	47
Union locale des retraités CFDT Arcueil-Cachan-Gentilly - ULR CFDT	68
Union locale interprofessionnelle CFDT Arcueil-Cachan-Gentilly - UL CFDT	68
Union sportive de Gentilly - USG*	66
Van Thuyne TKD	67
Vivre - centre Alexandre-Dumas	42
Yogologue.....	67

Aide à la personne, handicap, santé

AIDES

Association de lutte contre le VIH/sida et les hépatites virales. Son objectif est de :

- soutenir les personnes infectées et affectées par le VIH/sida;
- informer les personnes les plus vulnérables face au sida;
- alerter les pouvoirs publics sur les défaillances du système de soins;
- mobiliser des centaines de volontaires pour que le sida reste une priorité de santé publique.

Démarche communautaire, transformation sociale, action non gouvernementale, respect de la personne, confidentialité et non-jugement sont au cœur des valeurs et principes de AIDES.

> Tout public

Contacts:

Site national : www.aides.org

Alexandre Lemoux (assistant de territoire)
78 boulevard de Crétel
94100 Saint-Maur-des-Fossés
Tél. 01 42 83 44 40 - mob: 06 46 09 06 25
Courriel : alemoux@aides.org

Association pour adultes et jeunes handicapés du Val-de-Marne - APAJH 94

Promouvoir la dignité et la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

> Enfants-adultes

Contacts:

Éric Baumie et Françoise Legendre
41 rue Le Corbusier - 94000 Crétel
Tél. 01 45 13 14 50
Courriel : apajh94@apajh94.fr

Association de défense et de protection des enfants et adultes déficients - ADPED 94

Création et gestion d'établissements

médico-sociaux pour personnes handicapées. Aide et soutien aux familles.

> Tout public

Contact:

Michel Ferry

2-4 avenue de la Ceriseraie
94266 Fresnes Cedex
Courriel : adped-secretariat@wanadoo.fr

APF France handicap - Délégation du Val de Marne

Aide, soutien, accompagnement et défense des droits des personnes handicapées motrices et de leur famille.

Permanence téléphonique :

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h et le vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

> Tout public

Cotisation : 25€

Contact:

Pascal Aubert

34 rue de Brie - 94000 Crétel
Tél. 01 42 07 17 25 - Fax: 01 48 98 42 65
Courriel: dd.94@apf.asso.fr

Au fil des mots

Groupe de parole pour trouver une solution aux maux par les mots et par l'écriture narrative. Atelier de sophrologie.

> Enfants et adultes

Contact:

Josiane Hugon
Mob. 06 61 70 20 87

Clowns de Gentilly en Foliz (les)

Rires, partages, rencontres, bien-être...
Nous les mettons en œuvre pour les enfants, nos aînés et tous ceux qui souhaitent sourire à notre contact et nos clownneries. Personnes malades, handicapées, valides ou en bonne santé, vous pourrez croiser les Clowns de

Gentilly en Foliz au détour d'animations ou d'événements festifs.

> Enfants dès 3 ans/seniors

Contact:

8 mail des Tilleuls - Bât F - 94250 Gentilly

Lydia Liédot

Mob. 06 26 32 48 58

Courriel: clownsenfoliz@sfr.fr

Comité des observateurs des droits de l'homme - CODHO - France

Défense et promotion des droits humains, assistance sociale et humaine aux personnes vulnérables.

> Tout public

Contact:

N'sii Luanda Shandwe

Mob. 07 54 15 39 55

Courriel: codho.france@gmail.com

Fédération des malades et handicapés - FMH Île-de-France

Accompagner, conseiller, informer les personnes malades et/ou en situation de handicap, dans tous les domaines de la vie.

> Tout public

Contact:

FMH Île-de-France, 58 rue Merlin - 75011 Paris
Tél. 01 43 55 97 74

Courriel: ud.fmh75@gmail.com

Site: www.fmh-association.org

Inès pour toujours

Soutenir les enfants atteints de cancer et leur famille à l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif.

> Tout public

Contact:

Christel Nadri

Mob. 06 31 86 01 76

Courriel: inespourtoujours@yahoo.fr

Handitsue

L'association a ouvert un café social

pour permettre aux personnes âgées, handicapées, leurs aidants et leurs amis de se retrouver un samedi par mois autour d'activités ludiques pour briser l'isolement, s'occuper, se rencontrer et bénéficier d'une aide administrative si besoin.

• Ateliers de lecture et d'écriture

> Pour les 7-17 ans via son programme "CALÉ" Comment aimer la lecture et l'écriture.

Ateliers de lecture sur le temps périscolaire dans les médiathèques municipales ou écoles sur des textes choisis par les jeunes et des textes plus classiques suivi d'exercice de compréhension de texte autour d'une collation.

> Tout public

Contact:

Site: handitsue.wifeo.com

Marie-Joëlle Dufrenot

Mob. 06 81 17 68 93

Courriel: handitsue@yahoo.fr

Littoral

Lieu d'accueil et d'écoute qui offre la possibilité de construire une demande de soins et d'avoir accès à un suivi pour les enfants et les adolescents rencontrant des difficultés (scolaires, psychologiques et relationnelles), ainsi que pour leur famille et les institutions qui les reçoivent. Les rencontres se font avec des psychologues cliniciens et des psychomotriciens, tous orientés par la psychanalyse.

Il s'agit de permettre à l'urgence subjective de se déployer et, s'il y a lieu, de mettre en place des réponses pertinentes et de définir un parcours personnalisé.

Le temps de présence, les entretiens individuels, les suivis s'adaptent au besoin de chacun.

> Enfants et adolescents

Tarif: accueil gratuit et sans rendez-vous. En cas de mise en place d'un suivi, coût des consultations très modique.

Contact:
Sabine Saint-Georges
Mob. 06 95 31 41 65

Maison Gentilléenne (la)

Lieux d'accueil et de prises en charge de personnes en situation de handicap. Conseils et orientations par des professionnels tels que psychologues, éducateurs sportifs adaptés, psychomotriciens, sophrologues, éducateurs spécialisés.

> **Tout public**

Contact:
25 rue Jean Louis - 94250 Gentilly
Magali Pignot (Présidente)

Passages Associatifs

Consultations psychologiques

Les psychologues de Passages associatifs reçoivent, accueillent et accompagnent toute personne, adulte, enfant ou jeune, qui éprouve le besoin d'une écoute et d'un soutien psychologique. Il s'agit d'une thérapie «par la parole» qui permet de réfléchir, de déployer ses pensées et de se questionner dans un échange avec le thérapeute. Les parents peuvent trouver aide et conseils pour aider leur enfant à s'apaiser dans le cadre d'entretiens de guidance parentale.

Les suivis se font sous forme de rendez-vous réguliers. L'intervention de l'État et des collectivités locales permet de moduler le coût des prestations, voire d'en assurer la gratuité.

Contact:
A. Mizrahi
Mob. 06 52 47 69 14
Site: www.passagesassociatifs.fr

Accueil parents bébés : Au Passage des Petits

Lieu d'accueil et d'écoute pour les parents et les enfants de 0 à 4 ans. Les parents viennent y passer un moment privilégié avec leur enfant, rencontrer d'autres parents et échanger avec les accueillants. Des livres et des jeux pour enfants sont à la disposition des participants.

Contact:
M. Doucet
Mob. 06 52 36 15 46

Au fil des Passages - 09 70 70 73 21

Une permanence téléphonique sur la parentalité et l'éducation qui apporte écoute, soutien, conseils et orientation. Le mercredi de 11h à 19h (possibilité d'être rappelé en semaine, en dehors des horaires de permanence). Nous vous accompagnons dans vos questionnements autour de la parentalité. Nous prenons le temps, avec vous, d'identifier vos différents besoins et de chercher des solutions personnelles, adaptées aux difficultés rencontrées. Si besoin, une orientation vers un service spécialisé est proposé. Ce dispositif, gratuit et confidentiel, s'adresse aux futurs parents, aux parents, et aux enfants.

Contact :
G. Zacharaki
Mob. 06 71 56 37 70

Vivre - centre Alexandre-Dumas

Réinsertion sociale et professionnelle de personnes accumulant difficultés sociales et problèmes de santé psychique.

> **À partir de 18 ans**

Contact:
Sylvain Zlizi
45 rue de la Division du Général Leclerc
94250 Gentilly
Tél. 01 49 69 18 40
Courriel: centre-alexandre-dumas@vivre-asso.com

Amitié et solidarité internationales

Africa 2000 International

Améliorer les conditions de travail des femmes dans le village de Ferkessédougou en Côte d'Ivoire et accroître la vente de beurre de karité produit par les femmes du village.

Permanences:

les 2^e samedi du mois de 14 h 30 à 18 h 30

> Tout public à partir de 15 ans

Cotisation: 10€ (sans condition particulière)

Contacts:

Josiane Yohon Zahie (présidente section France)
Tél. 01 45 47 91 31 - Mob. 06 11 68 71 39
Courriel: zahie.j@hotmail.fr

Nadine Vallée

Mob. 06 26 18 13 18
Courriel: nadinevallee@yahoo.fr

Amnesty international, groupe 155

Défendre et promouvoir les droits humains. Comité local.

> Adultes

Contacts:

Maison des associations,
9 rue Amédée-Picard - 94230 Cachan
Site national : www.amnesty.fr

Nadine Hanich

Tél. 01 46 63 58 48
Courriel: amnesty.cachan@gmail.com

Marie-Claude Gendron

(trésorière)

Association des amis de Comé-Bénin - Ass.A.Com

Participer à la vie sociale et à l'amélioration du cadre de vie de la ville de Comé.

Y construire une bibliothèque. Collecte continue de livres: littératures française et russe, Pocket 10-18, bandes dessinées,

matières universelles (mathématiques, physique, chimie, sociologie, botanique, etc). Pour les distribuer gratuitement dans les écoles, collèges, lycées et le public de la ville de Comé.

> Tout public

Contacts:

2 allée René-Cassin - 94250 Gentilly
Mr. et Mme Glonou
Mob. 06 30 62 93 67
Courriel: glonourich@gmail.com

Association France Palestine solidarité - AFPS comité local de Gentilly

Rassembler les personnes attachées au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à la défense des droits humains afin de développer la solidarité avec le peuple palestinien. Agir pour une paix réelle et durable fondée sur l'application du droit international en lien avec le peuple palestinien et ses représentants légitimes.

Le comité France Palestine de Gentilly a un partenariat avec un centre d'enfants handicapés à Al Khader près de Bethléem.

> Tout public

Contacts:

Site national: www.france-palestine.org
Courriel: chantal.allais76@gmail.com

Chantal Billy-Allais

Mob: 06 80 75 10 42

Catherine de Tregomain

Mob. 06 88 79 85 45
Courriel: ctregomain@free.fr

Ancien collège Pierre-Curie, 25 rue Jean-Louis, 94250 Gentilly (par courrier uniquement)

Facebook: facebook.com/AFPS-Gentilly

Association pour le développement de Hadoubéré - APDH

Aider au développement du village de Hadoubéré au Sénégal, notamment dans les domaines de la santé (complexe médical), l'enseignement (écoles élémentaires, collège), l'agriculture et l'intégration sociale.

> Tout public

Contact:

Harouna Thiam

Mob. 0614615327

Courriel: arouna.samba@free.fr

Aux sons d'Anatolie

Découverte de la culture turque : danse, langue.

> Tout public

Contact:

Madame Erdogan

Courriel: erdoganmukaddes@hotmail.fr

Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) - Terre solidaire

Soutenir des projets de développement dans le monde. En France, favoriser la prise de conscience et promouvoir la solidarité internationale.

> Tout public

Contacts:

Site: www.ccfdf.asso.fr

Chantal Billy-Alais

Mob. 06 80 75 10 42

Courriel: chantal.alais76@gmail.com

Jean-Pierre Dorchéne

Tél. 06 81 42 94 07

Comité de jumelage de Gentilly - CJG

Développer les échanges entre les jeunes de Gentilly et de Freiberg. Promouvoir et diversifier les activités culturelles et les échanges sportifs. Faciliter la mise en relation des différentes associations et

acteurs économiques des deux villes.

Recherche de nouveaux temps d'échanges autour de projets propres aux deux villes, comme celui de la coopération décentralisée avec la commune malienne de Duguwolowila, à laquelle appartient le village de Kolobo.

> Tout public

Contact:

Mob. 07 69 19 64 58

Courriel: c.jumelagegentilly@laposte.net

Pour les envois postaux: Comité de Jumelage
6 rue Robert-Marchand - 94250 Gentilly

Élan du Sud

Mener des projets en soutien aux enfants et aux femmes en Côte-d'Ivoire (école, centre d'accueil...).

> Tout public

Contact:

Maïmouna Sahade

Mob. 06 52 82 33 62

Courriel: elansud@live.fr

Étincelles (les)

Depuis plus de 23 ans, l'association construit et gère l'établissement scolaire de Saint-Jules en Haïti. En 2016, l'école a été inaugurée après avoir été complètement détruite en janvier 2010 par un séisme. Après la construction d'une cantine et d'une toilette sèche, les derniers aménagements sont en cours pour les 2 salles de classes supplémentaires.

L'association a besoin de dons et de bonnes volontés pour continuer à aider les 70 élèves de Saint-Jules. Particuliers, collectivités, partenariats privés, publics, nous vous attendons nombreux pour que chaque enfant puisse suivre une scolarité sereine et avoir un repas chaud au quotidien. Ateliers patchwork, cours de danses et réalisation de boissons faites maison lors de grands événements festifs.

> Tout public

Contact:

Janine: patchworks

Evelyne: événements festifs

Murielle ou Josué: danse hip-hop

Mob. 06 95 53 49 67

Courriel: lesetincelleshaiti@gmail.com

Femmes de Baïla en France (les) - AFBF

Soutenir la réalisation de projets de développement socio-économiques dans le village de Baïla au Sénégal. Entraide entre les femmes ressortissantes de Baïla en France. Organisation d'événements culturels et sportifs à Gentilly.

> Tout public

Contact:

Hawa Diedhiou

Tél. 01 77 85 91 95 - Mob. 06 21 85 07 39

Courriel: hawadiedhiou@yahoo.fr

France Amérique latine - FAL

Établir des liens d'amitié et de solidarité entre la France et les peuples d'Amérique latine et des Caraïbes, et faire connaître les cultures latino-caribéennes (projections, débats...). Soutenir des projets menés localement.

> Tout public

Contact:

Site: www.franceameriquelatine.org

Hernando Franco

Mob. 07 60 95 89 89

Courriel: hfrcod@lautaro.fr

Fraternité Comorienne de Gentilly (FCG)

Partage de saveurs culinaires des îles comoriennes, échanges linguistiques avec la communauté gentilléenne. Initiation et découverte des danses et costumes traditionnels. Entraide avec la communauté de Gentilly.

> Tout public

Cotisation annuelle: 10 €

Contact:

FCG. 7 rue Charles-Calmus, 94250 Gentilly

Amina Omar: Présidente

Mob. 06 18 11 29 91

Haoi Ali Said: Trésorière

Mob. 06 44 81 23 95

Courriel: afcg269@gmail.com

Horizon communication

Informer et sensibiliser l'opinion publique sur les droits de l'Homme par des réalisations de reportages et de documentaires.

> Tout public

Contact:

Golmakani Jamshid

Tél. 09 51 34 81 66

Courriel: horizontodoc@hotmail.fr

Site: www.horizontodoc.jimdo.com

Mouvement d'action pour la réinsertion des enfants marginalisés - MAREM France

Soutenir l'ONG togolaise MAREM qui prend en charge la réinsertion sociale des enfants de rue à Lomé et la représenter auprès des acteurs pour la protection de l'enfance en France (réseaux, partenaires financiers, volontaires, bénévoles et stagiaires etc.).

Faciliter et accompagner la mobilité internationale des jeunes et des personnes de tout âge dans le cadre d'un stage, bénévolat, volontariat ou encore d'un tourisme solidaire.

> Tout public

Contact:

Site: <http://maremvision.org>

Moïse Koumondji

Mob.: 06 37 76 51 67

Courriel: infos@maremvision.org

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples - MRAP

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, pour la régularisation des sans-papiers, la liberté de circulation et d'installation des êtres humains, et pour une citoyenneté de résidence dissociée de la nationalité, incluant des droits sociaux, civiques et politiques égaux entre Français et étrangers.

> Tout public

Contact:

MRAP - Fédération du Val-de-Marne

Mob. 06 89 07 17 13 - 06 68 33 36 44

Courriel: yvesloriette@free.fr

Site national: www.mrap.fr

Plume du Cambodge (la)

Aider les enfants d'un orphelinat.

> Tout public

Contact:

Alice Lam (Muoi)

Courriel: tshumbu_bobette@yahoo.fr

Mob. 06 51 87 47 37

Projet d'espoir

Apporter une aide aux personnes en difficulté, aux femmes enceintes et aux jeunes dans le village de Matété rattaché à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo.

> Tout public

Contact:

Sylvain Matualomba

Courriel: teknon@outlook.fr

Un geste, une vie pour Haïti - GEVIHAITI

Développer des initiatives de solidarité en direction d'Haïti et promouvoir des activités afin de faire découvrir ce pays, son histoire, son patrimoine culturel, social et architectural. Projet de construction d'un centre de santé à Saint-Louis-du-Sud dans le département du Sud à la suite du séisme de 2010.

> Tout public

Contact:

Pierre Delmas (président)

Mob. 06 60 67 24 45

Courriel: delmasp@yahoo.fr

Solidarité aux personnes défavorisées d'Afrique (SPDA)

Fondation Maxence Lorel. Soutien aux projets de développement socio-économique, éducatif et sanitaire en zone rurale. Collecte de matériels et équipements scolaires et sanitaires pour les populations du village de Bomono Ba Jedu par Douala au Cameroun, qui accueillent les réfugiés de la guerre du NOSO (Nord-Ouest/Sud-Ouest). Information, sensibilisation et promotion de la solidarité internationale pour un avenir mondial plus équitable.

Contact:

Madeleine Njoh Etonde

Mob. 06 62 84 27 01

Courriels: mad_ndedi@yahoo.fr

spda.asso@gmail.com

Anciens combattants, devoir de mémoire

Amis du Musée de la Résistance nationale

Faire vivre la mémoire de la Résistance au travers d'un musée et d'un centre d'archives (expositions temporaires, itinérantes, visites commentées, ateliers en direction de la jeunesse, édition, etc.).

> Tout public

Contacts:

Musée de la résistance - Parc Vercors
88 avenue Marx-Dormoy,
94500 Champigny-sur-Marne
Courriel: communication@musee-resistance.com
Tél. 01 48 81 53 78 et 01 48 81 33 36
Site: www.musee-resistance.com
Lucienne Nayet (présidente)
Courriel: infos@musee-resistance.com
Julie Baffet (responsable de la communication)

Association nationale des familles des fusillés et massacrés de la Résistance française et de leurs amis - ANFFMRFA

Entretenir le souvenir et le sens du combat des héros et des martyrs de la Résistance. Aider moralement et matériellement les familles des disparus. Représenter les familles auprès des services publics pour la défense et l'administration de leurs intérêts.

> Tout public

Contact:

Jean Darracq (président)
9 rue Amédée Picard - 94230 Cachan
Mob. 06 10 98 84 15 (mardi matin)
Courriel: anffmrfa@gmail.com
Site: www.familles-de-fusilles.com

Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie - FNACA

Défense des droits des anciens combattants de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie de 1952 à 1962.

Permanences:

6 rue Robert-Marchand
Le dimanche de 10 h à 11 h 30

Contact:

6 rue Robert-Marchand - 94250 Gentilly
Louis Locandro
Tél. 01 45 46 58 96

Union locale des anciens combattants (URVG, ANACR, FNDIRP, ACVG, ACER, FNACA) - ULAC

Renseignements sur toutes les démarches concernant le monde des combattants (demande de cartes, demande de retraites, demande de transport gratuit...).

Permanences:

6 rue Robert-Marchand
Le jeudi de 10 h à 11 h 30

Adhésion: 19€

Contact:

6 rue Robert-Marchand
Tél. 01 46 63 66 48
Robert Lecomte
Tél. 09 86 64 19 12
Mob. 06 76 39 72 28

Culture, arts, loisirs

Acro'swing

Développer le goût et la pratique de la danse sous ses formes les plus diverses, qu'elles soient sociales, culturelles, artistiques, sportives, acrobatiques. Permettre aux adhérents qui le désirent d'accéder à la compétition.

> Enfants/ados/adultes

Contact:

Sylvain Aurat

Mob. 06 78 81 15 00

Courriel: contact@acroswing.fr

Site: www.acroswing.fr

Amis d'Alain Spiess (les)

Promouvoir la littérature contemporaine auprès du plus grand nombre et tout particulièrement du public qui y a le moins accès. Organiser à l'automne Le Prix Alain Spiess du deuxième roman, le prix des jeunes (public de collégiens et lycéens) et tout au long de l'année de nombreux ateliers d'écriture, lecture, lecture à haute voix, ainsi que des rencontres avec des écrivains, des lectures de textes contemporains par des comédiens, des performances, des tables rondes.

Contact:

Françoise Spiess

Courriel: spieessfr@gmail.com

Arts diffusion / Le Générateur

Favoriser la promotion et la diffusion de la jeune création dans le domaine des arts visuels et de la performance.

> Tout public

Tarif: Cotisation à partir de 20 € / an. Tarif réduit pour les Gentilléens.

Contact:

Anne Dreyfus

16 rue Charles-Frérot - 94250 Gentilly

Site: www.legenerateur.com

ARTyBi

L'association ARTyBi réunit des artistes plasticiens organisateurs de la Biennale de Gentilly. ARTyBi développe des ateliers d'arts plastiques, d'écriture pour les Gentilléens et des formations pour les artistes.

Contact :

Cité des artistes, 54 avenue Lénine - 94250

Gentilly

Courriel: biennaledegentilly@gmail.com

Atelier des Gents (l')

Créer à travers le théâtre un espace culturel au cœur de la ville pour favoriser les échanges de quartiers et de générations. Organisation d'ateliers théâtre sous forme de week-end (4 h le samedi / 4 h le dimanche) avec représentation à la fin du week-end. 5 week-ends par an.

Tarif: Coût de la session 50 €

Contacts:

Laurence Pecaut-Rivolier (présidente)

Mob. 06 47 99 19 00

Courriel: atelierdesgents@gmail.com

Rose Mary Cerdeira D'Orros (professeure de théâtre)

Mob. 06 61 47 57 71

Courriel: rosemarycerdeiradorros@gmail.com

Atelier gentilléen de dessin et de peinture (l')

L'atelier gentilléen a pour objet l'enseignement du dessin et de la peinture. La méthode créative se transmet au travers de la pratique du dessin gouaché d'après nature, en couleurs, en petit groupe.

Ce travail ce travail rapide, d'acquisition de la technique de représentation peut se prolonger sur toile ou sous d'autres formes selon les souhaits et les découvertes de chacun.

Tarif: 25€ cours de deux heures en groupe.

Cours en petit groupe de dessin d'après nature chaque samedi et dimanche matin. 50 euros le cours particulier.

> Public adultes et adolescents de plus de 12 ans

Contacts :

Etienne de Bary

83 rue Charles-Frerot - 94250 Gentilly

Mob. 06 03 135318

Instagram: @etiennegebary @lateliergentilleen

Atelier Vie 65

Promouvoir les pratiques artistiques.

Enseigner et transmettre la discipline du hatha yoga traditionnel et atelier dessin d'après modèle vivant.

Activités proposées :

- Yoga
- Dessin d'après modèle vivant

> Tout public

Contact :

Agnieszka Pawłowska

Tél. 09 67 61 32 74

Courriel: ateliervie65@gmail.com

Café des sciences de Gentilly - Kfé

Inciter nos concitoyens à débattre des relations entre les sciences et la société, dans le cadre de cinq réunions publiques annuelles, ouvertes à tous.

Les thématiques sélectionnées dans

toutes les sciences (naturelles, physiques, humaines, ...) sont fonction de l'actualité scientifique et des demandes exprimées en début d'année.

> Tout public

Contacts :

Site: <https://cafesciencesgentilly.wordpress.com>

Anne-Marie Leseney

Tél. 06 64 93 95 47

Courriel: annemarie.leseney@gmail.com

Jacques Léorat

Mob. 06 01 75 73 12

Courriel: jleorat@gmail.com

Brigitte Cura

Mob. 06 80 10 82 27

Courriel: brigitte.curat@gmail.com

Cercle d'art de Gentilly

Pratiquer les arts plastiques à tous âges, tous niveaux. Développer le regard et la créativité par l'apprentissage de plusieurs techniques, s'appuyer sur l'esprit d'atelier et la confiance en soi pour devenir autonome.

Tarif: adhésion de 23€ et cotisations aux cours.

Activités proposées :

- Peinture-dessin (enfants, ados, adultes)
- Atelier libre dessin d'après modèle vivant
- Sorties Rando-croquis pour tous
- Atelier dessin/peinture du midi (adultes)
- Stages-découvertes dessin/peinture
- Atelier sculpture du CMAC
- Cours de modelage/sculpture (enfants, ados, adultes)
- Cours de gravure sur grandes presses (enfants, ados, adultes)

> Tout public selon activités et créneaux

Contact :

Danielle Rivier

Tél. 01 46 64 30 59 - Mob. 06 83 52 43 32

Pour s'inscrire sur notre liste de diffusion:

Courriel: cercledartdegentilly@free.fr

Site: cercledartdegentilly.free.fr

Cercle photo de Gentilly - CPG

Art photographique: apprentissage et cercle d'échange autour de la photographie argentique noir et blanc.

> À partir de 16 ans

Contact:

Jean-Pierre Lecot

Mob. 06 67 15 91 40

Courriel: jeanpierre.lecot@gmail.com

Comète Ortolan (la)

Art du chant et du souffle: venez découvrir ou approfondir vos capacités vocales à travers l'acquisition de techniques de chant: souffle, timbre, vibration, interprétation, préparation à la scène.

Choisissez vous-même votre répertoire (pop, rock, jazz, chansons françaises, etc...). Tous niveaux.

> Ados, adultes

Date des ateliers: se renseigner auprès de l'association

Contact:

Courriel: veroniquesanson@sfr.fr

Site: lacometeortolan.ckriss.fr

Compagnie de la Feuille d'Or

Compagnie de théâtre.

**> Adultes: +18 ans - enfants: 9 à 12 ans
ados: 13 à 17 ans**

Tarifs: en fonction des stages et ateliers choisis

Contact:

Dany Toubiana (directrice)

Mob. 06 61 72 05 45

Courriel: compagniedelafeuilleedor@gmail.com
Site: http://delafeuilleedor.fr

Décibels

Initiation à la culture hip-hop, élaboration et production de CD, participation à différents festivals.

> Tout public

Contact:

Fambis Andélé (président)

Mob. 06 15 60 89 46

Courriel: decibels94250@yahoo.fr

Ensemble vocal Eurydice

Promouvoir le chant choral amateur autour d'un répertoire classique du Moyen-Âge à nos jours.

> À partir de 18 ans

Cotisation: de 160 € à 200 €

Contacts:

chez Riandièvre la Roche

7 rue Boulineau - 94250 Gentilly

Guy Niel: Président

Mob. 06 62 68 22 07

Courriel: niel-guy@bbox.fr

Échanges

Ateliers d'apprentissage du français et d'insertion culturelle.

> Tout public

Contact:

Christiane Morel

Courrier: CMAC, 2 rue Jules-Ferry

94250 Gentilly

Tél. 01 47 40 17 34

Andrée Lebeau

Mob. 06 03 27 69 63

Courriel: jpa.lebeau@laposte.net

Étincelles (les) Voir page 44

Femmes de Baïla en France (les)

- AFBF Voir page 45

Figuier (le)

L'association a pour but d'être une fenêtre ouverte sur le Maghreb et une contribution au développement d'échanges multiformes.

> Tout public

Contact:

Latifa Salah

CMAC, 2 rue Jules-Ferry - 94250 Gentilly

Tél. 01 45 47 44 27

Flymen Vision

Production de phonogrammes ou de vidéogrammes. Conseil, diffusion d'objets et d'œuvres artistiques. Multimédia. Suivi des artistes dans toutes leurs démarches et productions artistiques, organisation d'événements de tous types (ateliers d'écriture, expositions...). Programme d'apprentissage des métiers médiatiques et artistiques avec « L'académie du Hip-hop » en cours à la Maison du Projet du Chaperon vert, chaque mercredi après-midi.

> Adolescents et adultes

Contact:

Sépideh Dadsetan

Mob. 07 67 93 91 14

Courriel: flymenvision@gmail.com

Formats - Cap sur les ondes

Découverte des métiers de la radio dans le cadre d'ateliers intergénérationnels, d'expression libre, ouverts à tou-te-s et gratuits. Micro ouvert, interviews, mini-reportages, création sonore, initiation à la technique.

> Tout public

Date des ateliers : se renseigner auprès de l'association

Contact:

4 rue de la Paix - 94250 Gentilly

Sylvie Rasolondraibé (réalisatrice)

4 rue de la Paix - 94250 Gentilly

Courriel: association.formats.contact@gmail.com

Site: linktr.ee/cap.sur.les.ondes_asso.formats

Gentil'Illet vert

Voir page 71

Gentil'Jardin

Voir page 71

Intouchable Mov

Fédérer et soutenir des artistes en leur permettant de développer leurs projets artistiques. Être une pépinière de talents. Proposer des ateliers, des stages et des espaces de répétitions partagés, afin

d'encourager la mutualisation des outils et des savoirs.

> Tout public

Contact:

M. Remion Karl

Mob. 06 58 36 68 19

Jaad'lil

Initiation à la jeunesse au street art et pop art à travers des ateliers ludiques et créatifs.

> Tous les jeunes

Contact:

M. Assafi Aziz (président)

72 Avenue Raspail - 94250 Gentilly

Joyeux baladeurs de Gentilly (les) - AJBG

Activités culturelles et de loisirs (visites de châteaux, musées, monuments, parcs et jardins, voyages, etc.), découverte pédestre de la nature.

> Tout public

Contacts:

Évelyne Chavouet

Tél. 01 45 46 53 01

Kolibry

Association culturelle, danses et saveurs exotiques. Activités : événements culturels, stages, danses et voyages.

Disciplines:

danses urbaines (Afro, Dancehall, Hip hop, Street Jazz...). Danses de couples: Salsa, Bachata et Kizomba...

Cours Babyz, kids, ados, adultes.

Stages mensuels et vacances scolaires.

Cours d'éveil et tous niveaux.

> Tout public à partir de 3 ans

Tarifs : voir avec l'association

Contact:

Tatiana Legenty (présidente) ou **Angélique Verin**

Mob. 07 83 50 03 32

Courriel: kolibry.asso@gmail.com

instagram.com/koli-bry.asso

facebook.com/ASSOKOLIBRY

Lire et faire lire

Transmettre l'ouverture à la lecture et à la solidarité intergénérationnelle par des lecture dans les structures de la ville : crèches, écoles, centres de loisirs, etc.

Contact:

10 place Jacques Carat - 94230 Cachan

Courriel: jpa.lebeau@laposte.net

Courriel du 94: lfl@udaf94.fr

Site national: www.lireetfairelire.org

Noyau dur

Faire connaître la culture hip-hop et rassembler un maximum de gens à travers le partage. Ateliers de danse (hip hop, house dance, dancehall, afro, ...) et sessions d'entraînement en hip hop et house freestyle ouverts à nos adhérents pour qu'ils puissent développer leur style de danse et leur confiance en eux. Une partie des fonds récoltés lors de nos événements est reversée à une association caritative.

Contact

Margot Acheron

Mob. 06 35 27 79 54

Courriel: noyaudur.asso@gmail.com

Pazonote

Favoriser les échanges relationnels et sensibiliser aux notions « d'altérité » et du « vivre ensemble » à travers les arts d'Afrique de l'Ouest.

> Tout public**Contacts:**

Site: www.pazonote.com

Catherine Hermanstadt

Courrier: CMAC, 2 rue Jules-Ferry - 94250

Gentilly

Mob. 06 87 65 12 62

Courriel: pazonote@yahoo.fr

Giramondu (association

Périgrines)

Chœur de chants du monde en polyphonie et a cappella. Voyager par le chant aux quatre coins de la planète, dans la joie et la bonne humeur. Nul besoin de savoir lire la musique, juste aimer chanter ensemble à plusieurs voix. Cheffe de cœur: Sophie Bilong.

> Adultes**Contact:**

Véronique Sanson (présidente)

Mob. 06 09 96 20 86

Courriel: veroniquesanson@sfr.fr

Pétroleuses de Gentilly (les)

Chorale de loisirs et de détente, dont le répertoire est composé essentiellement de chansons de variété française.

> Tout public**Contact:**

Cécile Toulet

Mob. 06 20 87 70 17

Courriel: ceciletoulet25@gmail.com

Philapostel Numismatique

Faire connaître, dans le domaine de la culture, ce que représente l'art de collectionner les médailles, monnaies et billets au point de vue archéologique et historique.

> Tout public**Contact:**

65 rue Charles-Frérot - 94250 Gentilly

Claude Calot

Mob. 06 43 94 78 30

Philapostel Visualia

Promouvoir la carte postale et en développer le goût et l'étude. Étudier et participer à la diffusion d'expressions artistiques, d'ouvrages et recherches historiques et cartophiles.

Assurer l'édition de cartes postales, d'ouvrage et de documents ou autres supports artistiques. Conserver et

promouvoir les visuels et objets publicitaires en rapport avec nos métiers.

> Tout public

Contact:

Josiane Erragne

65 rue Charles-Frérot - 94250 Gentilly
Mob. 06 33 76 49 03
Courriel: josiane.erragne@laposte.net

Plateau 31 - Compagnie Mack et les gars

Lieu de création de la Compagnie Mack et les gars, accueil de compagnies en résidence, spectacles de théâtre contemporain, ateliers et stages.

> Tout public

Activités proposées :

- Spectacles: toute la programmation sur plateau31.com
- Ateliers théâtre (enfants 6-11 ans) (gratuit, adhésion annuelle facultative)
- Ateliers Moteur ! Action ! (ados de 11 à 17 ans) (Plateau 31 - gratuit)
- Ateliers adultes au Plateau 31 le mardi soir à partir de 20 € le cours (carte de 10, 20 ou 30 cours)
- Ateliers théâtre pour tous (intergénérationnels), lundi soir en salle Delaune à Arcueil , jeudi soir en salle Marcel Paul à Gentilly (gratuits)
- Stages de création théâtrale pendant les vacances scolaires au Plateau 31. (ados de 11 à 18 ans)

Tarifs: voir avec l'association.

Contacter l'association pour avoir les horaires précis.

Pour toutes les activités: une adhésion de 45€ est demandée

Contact:

Stéphanie Chévara

31 rue Henri-Kleynhoff - 94250 Gentilly
Tél. 06 74 53 22 07
Courriel: contact@plateau31.com
Site: www.plateau31.com
Prise en charge à 16h30 pour les enfants de Lamartine

Plateau 31 (Gentilly) / Maison du projet (Arcueil)

Les lectrices et lecteurs de l'Humanité

L'association contribue à la défense du pluralisme et de la liberté de la presse, à préserver la place et le rôle de l'écrit dans le monde d'aujourd'hui,

> Adultes

Contact:

Philippe Lespinasse

53 rue Raymond-Lefebvre - 94250 Gentilly
Mob. 06 77 37 18 29
Courriel: association.s2lh.gentilly@gmail.com

Siguines

Association folklorique Siguines créée il y a 40 ans à Gentilly pour promouvoir la culture antillaise en France et à l'international par le biais de spectacles traditionnels, défilés carnavalesques, arts culinaires, échanges culturels, etc.

> Tout public

Contacts:

Henri-Pascal Asdrubal (président)

Laurent Lupon (vice-président)

Anaël Boisfer (secrétaire)

Sarah Alexis (trésorière)

Tél. 06 99 71 05 12

3 allée Fernand-Léger - 94250 Gentilly

Mob. 06 99 71 05 12 ou 06 68 24 67 52

Courriel: siguines1983@hotmail.com

Instagram / Tik tok / Facebook

Association culturelle SIGUINES

Société d'histoire de Gentilly - SHG

Savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va ". Sans être constituée d'historiens professionnels, la SHG s'intéresse aux pages de l'histoire locale pour les restituer au public sous forme de brochures, conférences, expositions, etc.

> Tout public

Contacts:

Pascal Brand (président)
Marc Hermant (co-secrétaire)
Anouck Gold-Damour (co-secrétaire)
Pascal Guérin (trésorier)
 Courriel: societe.histoire.gentilly@gmail.com
 Site: shg.jimdofree.com

Société philatélique de Gentilly - SPG

Crée en 1964, son but est de développer la connaissance de la philatélie et de de la culture par les timbres pour tous. Échanges entre philatélistes.

> Tout public

Contacts:

Site: gentilly-philatelie.jimdo.com
Yves Monier (président)
 Mob. 06 74 36 50 74
 Courriel: yves.monier@laposte.net
Daniel Gaillard (vice-président)
 Tél. 01 45 46 37 60

Son et Image

Diffusion et accompagnement pédagogique autour du cinéma documentaire. Festival «Les Écrans documentaires» chaque automne. Projections ponctuelles à l'année sur Gentilly, Arcueil et Paris.

> Tout public

Contact:

Manuel Briot (coordination associations et festival)
 23 rue Émile-Raspail, bât 1b, esc K, porte 1,
 94110 Arcueil
 Tél. 01 46 64 65 93
 Site: www.lesecransdocumentaires.org

Stefy dance

Entrez dans un monde de fusion en découvrant nos cours de danse à partir de 3 ans, ados et adultes. Stefy dance, c'est aussi des stages tout au long de l'année, des soirées, des galas, mais également du bénévolat auprès des enfants malades. Venez vous défouler avec nos cours de cardio zumb'fusion, un cocktail explosif

(aérobic, cardio, renforcement musculaire, zumba).

> À partir de 3 ans

Adhésion: un cours d'essai gratuit, règlement en plusieurs fois, forfait "Family".

Contact:

Facebook: Asso Stefydance
Stefany Messkin
 Mob. 06 23 04 09 72
 Courriel: stefydance@hotmail.com

Solidarité aux personnes défavorisées d'Afrique (SPDA) - Fondation Maxence Lorel

Soutenir les projets de développement socio-économique, éducatif et sanitaire en zone rurale.

Collecte de matériels et équipements scolaires et sanitaires pour les populations du village de Bomono Ba Jedu par Douala au Cameroun qui accueillent les réfugiés de la guerre du NOSO (Nord-Ouest/Sud-Ouest).

Informer, sensibiliser, promouvoir la solidarité internationale pour un avenir mondial plus équitable.

Contacts:

Madeleine Njoh Etonde
 Mob. 06 62 84 27 01
 Courriels: spda.asso@gmail.com
 mad_ndedi@yahoo.fr

Takari-Taka

Musique et chant, percussions, organisation de concerts et d'apéros musicaux, ouverts aux chanteurs et musiciens amateurs ou semi professionnels.

Répétition tous les mercredis soir.

> Tout public

Contacts:

Site internet: www.takaritaka.org
Laurence Pecaut-Rivolier (présidente)
 Mob. 06 47 99 19 00
 Courriel: takaritaka@gmail.com
Muriel Gastebois (professeur)
 Mob. 06 28 05 59 38

TJD Crew

Association de danse hip-hop, dancehall, afro-sweet et afro-fusion, qui a pour but de faire évoluer les jeunes tout en s'amusant, faire des projets dans la Ville comme à l'extérieur, tels que des prestations, concours chorégraphiques, etc.

> Pour les 7-22 ans

Contacts:

Thomas Djadoo

Mob. 06 95 66 13 75

Noémie Cosaque

Mob. 06 33 46 78 85

Aissé Gandega

Mob. 06 40 25 68 72

Courriel: tjdcrow22@gmail.com

Instagram: [tjd_crew](#)

Éducation, formation

Fédérations des parents d'élèves*

APEL Saint Joseph

Accompagnement du projet éducatif et participation à la vie scolaire.

FCPE Henri-Barbusse

Association de parents d'élèves.
Rencontre une fois par mois.

FCPE Marie et Pierre-Curie/Courbet

Représentativité de tous les parents et informations.

FCPE Lamartine

FCPE Victor-Hugo

Contact: ecoles.victorhugo94@gmail.com

Liste indépendante de parents d'élèves à l'école maternelle

Jean-Lurçat

Représenter, aider et informer sur la vie scolaire.

Contact: parents.lurcat@gmail.com

FCPE collège Rosa-Parks

Contact:

FCPE collège Rosa-Parks

22/26 rue d' Arcueil - 94250 Gentilly

PEEP Gentilly G. Courbet et Marie et Pierre-Curie

Représenter, informer et accompagner les parents d'élèves.

Contact : peepgentilly@gmail.com

Boîte aux lettres devant chaque école

Élève ta voix

Proposer des ateliers de prise de parole. L'objectif est de permettre au plus grand nombre de bénéficier d'outils de communication pour s'élever d'un point de vue social et professionnel.

> Tout public

Contact:

Maroc Sophiène

3 avenue du Chaperon vert, Bât. C – Esc. 12

94250 Gentilly

Courriel: sophiene@elevetavoix.com

* Pour les écoles maternelles et élémentaires. Contact:
Boîte aux lettres devant chaque école (voir adresses p20)

Enfants d'Alphonse (les)

Aide aux élèves de l'école Lamartine ne pouvant être accompagnés chez eux pour effectuer leurs devoirs, pour la réduction des inégalités dans l'acquisition des savoirs scolaires.

> **Tout public**

Contact:

Sophie Guillemain (présidente)

Courriel: sophie.guillemain@hotmail.fr

Galilée

L'association propose un service d'accompagnement scolaire aux élèves des écoles élémentaires, des collèges et des lycées.

> **Tout public à partir de 7 ans**

Contact:

Ava Samimi (présidente)

Courrier: CMAC, 2 rue Jules-Ferry - 94250

Gentilly

Mob: 06 10 15 74 78

Courriel: ava-samimi@live.com

Mission locale intercommunale N/O Val-de-Marne - INNOVAM

Insertion sociale et professionnelle.

Accueil, information et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans pour leurs recherches d'emploi et/ou de formation (CV, simulation d'entretiens, rédaction de lettres de motivation), information sur la santé et le logement, et permanences CPAM.

> **À partir de 16 ans - gratuit**

Contacts:

Mission locale

1 rue de la Gare - 94230 Cachan

Tél. 01 41 98 65 00 - Fax. 01 41 98 65 01

Courriel: contact@missionlocale-innovam.fr

Site: www.missionlocale-innovam.fr

Mission locale - Antenne

40 avenue Charles-Gide -

94270 Le Kremlin-Bicêtre

Tél. 01 49 58 43 40 - Fax. 01 49 58 43 41

Nouveaux médias - ANM

Association dédiée aux nouveaux médias et à l'internet.

> **À partir de 7 ans**

Contact:

Claude Sung

Courriel: moi.sung@gmail.com

Passages Associatifs Voir page 42

Ruche éducative (la)

Découverte du monde des abeilles, développement des ruchers urbains, protection des pollinisateurs.

> **Tout public**

Contact:

Franck Patte

Courriel: larucheeducative@gmail.com

Scouts et Guides de France (Gentilly)

Activités pour les enfants de 6 à 17 ans. Découverte de la nature et de la citoyenneté par le jeu. Encadrés par des animateurs bénévoles. Possibilité d'aide au financement du BAFA.

> **Jeunes**

Contacts:

Mathilde Gauthier

Mob. 06 80 05 24 78

Sylvie Elisha

Mob. 06 67 92 20 33

Courriel: groupe@sgdfgentilly.fr

Entraide, solidarité locale

Accueil Fraternel - AF94

Aide aux personnes dans leurs difficultés sociales et morales: accueil, dialogue, soutien. L'association s'occupe de domiciliation et de vestiaire, offre des adresses postales aux personnes sans domicile stable et distribue des vêtements et des chaussures aux personnes qui en ont besoin.

Permanences :

le samedi de 14 h à 17 h

Contact:

Lendo Makunga

Mob. 06 52 32 93 62

Association de la communauté comorienne de Gentilly - ACCGP

Entraide et solidarité des adhérents et associations similaires aux Comores.

Contact:

Mohamed Youssouf

Mob. 06 61 41 30 18

Association des conjoints survivants - ADCS94

Accueil, écoute, informations, aide dans les démarches et les contacts avec les pouvoirs publics sur les conséquences du veuvage...

Contact:

Paule Ansart (présidente)

40 rue Diderot - 94300 Vincennes

Tél. 01 48 08 03 37

Courriel: paule.ansart@orange.fr

Association pour le maintien d'une agriculture paysanne, de Gentilly - Gentillamap

Maintenir, développer, promouvoir une agriculture de proximité durable et respectueuse de l'environnement tout en

recréant du lien social entre citadins et agriculteurs.

> Tout public

Cotisation : 15€

Contact:

Clémentine Sainclair (présidente)

21 rue Louis-Gaillet - 94250 Gentilly

Mob. 06 95 10 59 08

Courriel: gentillamap@gmail.com

Chez MaFée

Aider les personnes victime de la fracture numérique à avoir accès à la dématérialisation administrative,

- Lutter contre la précarité, socialement, culturellement et administrativement,
- Faire des dons de produits d'hygiène,
- Organiser des ateliers et des évènements autour du recyclage.

Permanences :

Du lundi au vendredi de 17h à 20h
sur rendez-vous

> À partir de 18 ans

Contact:

Claire Thiébaut

Mob. 06 24 56 66 98

17 rue Raymond-Lefebvre - 94250 Gentilly

Clowns de Gentilly en foliz (les)

Voir page 40

Collectif emploi

Accompagner dans leurs démarches les demandeurs-euses d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien, utilisation des moyens numériques).

Permanences :

à la Maison des familles
les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 10 h à 12 h

Contact:**Guy Valette**

Courriel: collectifemploi.gentilly@caramail.fr

Collectif citoyen des retraités de Gentilly

Concourir à la défense des intérêts moraux et matériels de retraités de Gentilly, à leur insertion pleine et entière dans la vie citoyenne locale et nationale.

> Retraités**Contact:****Yves Housson** (président)

57, rue Charles-Frèrot - 94250 Gentilly

Courriel: cociregent@gmail.com

Collectif de soutien aux personnes en situation de séjour irrégulier

Le collectif constitue un réseau d'échanges, de ressources et d'entraide dans l'accompagnement des personnes en situation de séjour irrégulier, qui peuvent être parrainées par un membre du collectif. Il est un appui pour des actions communes (dépôt de dossiers, renouvellement de titre de séjour, naturalisation française, etc) en sous-préfecture et préfecture, et un réseau de mobilisation en cas de difficulté grave.

Permanences:17 rue Raymond-Lefebvre (2^e bureau sur la gauche en entrant)1^{er} mardi de chaque mois de 17 h à 19 h**Contacts:****Françoise Carteau , Chantal Billy-Allais**

Mob. 07 83 17 63 07

Fabrique gentilléenne (la)

La Fabrique gentilléenne est une association citoyenne dont l'objectif premier est de favoriser la participation des habitants aux affaires communales. Dans l'écoute des habitants, le dialogue au sein de chaque quartier et l'aide à la recherche de solutions, son activité

s'articule autour de quatre axes:

- faire des propositions,
- être une force d'organisation des luttes nécessaires, pour obtenir les moyens indispensables,
- proposer une offre d'éducation populaire,
- avoir un rôle de relais citoyen auprès de la municipalité.

> Tout public**Contact:**

2 rue Jules-Ferry - 94250. Gentilly

Courriel: fabriquegentilleenne@gmail.com

Fédération du mieux vivre ensemble (FMVE)

Promouvoir la solidarité sous toutes ses formes, notamment en développant des activités de prévention, de formation et d'animation à caractère culturel, sportif et social en direction des jeunes et des familles.

> Tout public**Contact:****Karima Mimoun-Rezig**

4 rue des 4 Tours - 94250. Gentilly

Mob. 06 52 95 61 08

Femmes solidaires, comité Arcueil-Gentilly-Cachan

Mouvement féministe, défense des droits des femmes. Accueil, conseil et accompagnement des femmes victimes de violences ou de discriminations.

Permanences:

Le mardi de 16 h à 17 h 30 ou sur rendez-vous

Contact:

14 avenue du Chaperon vert - 94110 Arcueil

Tél. 01 49 85 00 49

Courriel: femso.arcueilgentilly@orange.fr

Horizon

Activité principale: développer la tolérance, le respect des différences et

le désir de vivre ensemble. Promouvoir des échanges culturels et sportifs. Offrir aux habitants de Gentilly et des environs un espace de solidarité, d'échange, de rencontres et d'activités favorisant le développement du lien social. Activité remise en forme le dimanche de 10h à 13h (salle M.-Cerdan du complexe M.-Baquet).

> Tout public

Contact:

Djelloul Hassani

Mob. 06 29 87 66 55

Courriel: hassan94250@gmail.com

How Lucky We Are (HLWA)

Organiser, soutenir et participer à des projets et des actions qui contribuent à l'amélioration de la condition humaine et la protection de l'environnement.

Contact:

2 rue de la Chamoiserie - 94250 Gentilly

Anne Guillou (présidente)

Mob. 06 95 54 17 20

Courriel: anne@hlwa.fr

Pauline Brilland (Trésorière)

Courriel: pauline@hlwa.fr

Kimso

Kimso est une association qui propose des animations dans les quartiers de Gentilly afin d'améliorer le quotidien des habitants en renforçant le lien social intergénérationnel et en partageant des temps conviviaux. Elle organise toutes actions nécessaires entre les générations par le biais de manifestations, d'activités, d'accès aux loisirs et de sorties culturelles.

Cotisation: 10€

Contact:

Sonia & Hakima

Mob. 06 62 27 74 17

Courriel: kimso94250@gmail.com

Mine (la)

La Mine est un tiers-lieu associatif dédié au réemploi, à l'innovation sociale et en faveur de la culture. La Mine sera présente le mardi après-midi dans la salle de quartier Gabriel-Péri et le jeudi après-midi dans la salle des Tanneurs à Victor-Hugo.

Contact:

Mob. 07 69 61 73 20

Courriel: contact@ressourcerie-la-mine.com

Place à Vous

Défendre des valeurs citoyennes, autour de la démocratie, du « bien vivre ensemble », de l'éducation, de la sécurité, de l'environnement.

> Tout public

Tarifs : 10€ pour les salariés, 5€ pour les chômeurs et étudiants, 15€ pour les familles

Contacts:

Isabelle Falampin

9 avenue Galliéni – 94250 Gentilly

Courriel: placeavous2020@gmail.com

Restos du cœur (les)

Aide aux familles en difficultés. Prise en charge des bénéficiaires du Kremlin-Bicêtre, de Gentilly et d'Arcueil.

Contact:

3 rue Itzhak-Rabin - 94270 Le Kremlin-Bicêtre

Xavier Drouet

Tél. 01 45 21 86 80

Courriel: ad94.kremlin@restosducoeur.org

Secours populaire français - comité local de Gentilly

Soutien aux personnes en situation de précarité par des actions culturelles, par des aides aux démarches (vacances, santé...).

Contact:

Latifa Salah

Secours populaire - comité local de Gentilly

56 rue Raymond-Lefebvre - 94250 Gentilly

Tél. 09 55 04 74 51

Courriel: contact@spf94.org

Tchek moi ça

Distribution alimentaire aux sans-abris.

Contact:

Courriel: asso.tchekmoica@gmail.com

UMANAH

Actions de solidarité locale et internationale: sportives, culturelles... afin d'améliorer le quotidien des personnes en détresse.

Contact:

Adama Warr (président)

Mob. 06 24 23 48 48 / 06 64 55 54 40

Sports, activités physiques



SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS

62 rue Charles-Frérot

Tél. 01 47 40 58 21

Courriel: sports@ville-gentilly.fr

Début des inscriptions à la plupart des activités lors du forum

Les cotisations auprès des associations

Elles comprennent:

- la cotisation à l'association;
- l'affiliation à la Fédération française pour certaines activités afin d'accéder aux championnats et aux compétitions.

Documents à fournir pour l'inscription:

- photos d'identité;
- certificat médical d'aptitude à la pratique sportive;
- votre cotisation.

Comment régler votre cotisation?

- par chèque;
- en espèces;
- selon les clubs : forfaits loisirs jeunes (anciennement Bons JAPIL) de la CAF, chèques « Tous en club », attestation de votre comité d'entreprise, coupons sport.

Les aides à la pratique sportive

Forfaits loisirs jeunes

La Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne (CAF) attribue une aide financière aux familles remplissant les conditions suivantes:

- votre quotient familial du mois de mai ne dépasse pas 570€;
- votre enfant est âgé de 6 à 16 ans et 11 mois;

• vous devez inscrire votre enfant à une activité sportive annuelle.

Le montant des aides varie, en fonction du quotient familial, de 50€ à 70€. Pour percevoir l'aide, les familles doivent faire remplir le bon par l'organisme gestionnaire de l'activité et le renvoyer à la CAF accompagné d'un justificatif d'inscription.

Contact:

Caisse d'allocations familiales

Tel. 08 10 25 94 10 (prix d'un appel local)

Site : www.valdemarne.fr/a-votre-service/autonomie/caisse-dallocations-familiales-du-val-de-marne-caf

Chèques «Tous en club»

Aide réservée aux familles bénéficiant soit de :

- l'allocation de rentrée scolaire (ARS);
- l'allocation d'éducation enfant handicapé (AEEH);
- l'allocation adulte handicapé (AAH).

Ce dispositif, piloté par la Direction départementale de la cohésion sociale et le Comité départemental olympique et sportif du Val-de-Marne, vise à promouvoir la pratique sportive des jeunes en club en limitant les frais d'inscription par l'octroi d'un chèque «Tous en club» d'une valeur de 30€.

Conditions d'attribution :

- être âgé de 6 à 20 ans;
- être en situation de handicap;
- être pré-inscrit dans un club du Val-de-Marne participant à l'opération.

Comment se procurer un chèque «Tous en Club» ?

Dès la rentrée scolaire, se renseigner auprès des clubs.

Les coupons sport

Géré par l'Association nationale des chèques vacances (ANCV), ce dispositif vise à permettre au plus grand nombre d'accéder à la pratique d'activités sportives en distribuant des bons d'une valeur de 10€.

Comment se procurer des coupons sports ?

Faire la demande auprès du comité d'entreprise ou association du personnel.

Comment utiliser les coupons sport ?

Ils sont utilisables par le titulaire, son conjoint, ses descendants et enfants à charge fiscalement. Ils peuvent être utilisés auprès des associations qui ont signé une convention avec l'ANCV (liste à consulter sur le site).

Contact:

ANCV

Site: www.ancv.com

Académie Musubi d'Aïkido et d'Aïkitaïso - ACAMAA

Art martial de paix développé par Charles Abelé et issu de l'aïkido de Maître Kobayashi. Sans compétition, travail de respect de soi et d'autrui, à main nue ou aux armes.

> Adultes et adolescents

Contacts:

Christine Velut

Mob. 06 78 33 47 30

Christophe Saintrais

Mob. 06 61 57 71 43

Courriel: aiki.gentilly@gmail.com

Al Qi Mi - Qi gong & introduction à la méditation (mindfulness)

Pratique du Qi gong, gymnastique douce relaxante et énergisante.

Technique millénaire d'origine chinoise, particulièrement bien adaptée aux besoins et aux capacités des personnes âgées.

> Adolescents, adultes et seniors

Tarifs: se renseigner auprès de l'association

Contacts:

10 rue des Champs Elysées - 94250 Gentilly

Anne-Lise Dejenne (présidente)

Courriel: Anne_Lise4@yahoo.fr

Patricia Schulz (enseignante)

Courriel: pattysch@gmx.net

Athlétic Club de Gentilly - AC Gentilly

• Baby foot

> Enfants dès 3 ans

Contact:

Daoud Tanasi

Mob. 06 68 38 73 01

Riad Guitouni

Mob. 06 50 17 65 35

Courriel: acgentilly@gmail.com

• Football

> Enfants filles et garçons, jusqu'aux vétérans hommes

Tarif: 250€ (licence + adhésion + tenue)

• Football masculin

> Dès 5 ans, jusqu'aux vétérans

Contact:

Daoud Tanasi

Mob. 06 68 38 73 01

Riad Guitouni

Mob. 06 50 17 65 35

Courriel: acgentilly@gmail.com

• Football féminin

> dès 6 ans, jusqu'au senior

Contact:

Daoud Tanasi

Mob. 06 68 38 73 01

Riad Guitouni
Mob. 06 50 17 65 35
Courriel: acentilly@gmail.com

• Futsal

> de 9 ans à 17 ans

Tarif: prix de la licence seul 250€

Contact:

Daoud
Mob. 06 68 38 73 01

Riad
Mob. 06 50 17 65 35
Courriel: acentilly@gmail.com

• Réathlétisation

Cours 100% féminin. Urban running.
Accompagnés par un·e coach diplômé·e.

Contact:

Courriel: acentilly@gmail.com

AC Victor Hugo

• Football

Affilié à l'ASPTT Gentilly.

> Seniors

Contact:

Jean Lys Gomis (président)
Mob. 06 18 61 53 62
Courriel: acvictorhugo94250@gmail.com

Amateur Futsal

Pratique du foot en salle avec des joueurs de tous les âges et de tous niveaux dans un bon esprit.

> À partir de 18 ans

Tarifs: se renseigner auprès de l'association

Contact:

Yacine Messaoudi
Courriel: associationfutsalle@outlook.fr

Autisme et cetera

• Multisports

Sports collectifs, motricité, cours organisés par petits groupes (possibilité en individuel).

> Enfants de 6 à 18 ans porteurs de troubles du spectre autistique

Contact:
Juliette Dauphin
Mob. 06 60 60 32 03
Site: autisme-et-cetera.com

Body sirène

Activités de remise en forme.

> Tout public à partir de 16 ans

Tarif: 79€ par trimestre

Contact :

Eric Cassard
1 rue Thiberville - 94250 Gentilly
Courriel: bodysirene@gmail.com

Boule du Plateau de Gentilly (la)

• Boule & pétanque

Neuf disciplines, complètes et à la portée de tous, de la pratique traditionnelle au tir sportif. Progressif, l'apprentissage s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

Tarifs: jeunes, gratuit ; adultes, licence FFSB et adhésion au club à confirmer à la rentrée.

Contact:

M. Vinzelle (président)
Boulodrome municipal - cité du Chaperon vert
3^e avenue
Tél. 01 49 85 07 84

Concept Armades Défense

Association experte en Self Défense
Rejoindre Concept Armades Défense, c'est bien plus qu'apprendre à se protéger : c'est bénéficier de l'expertise combinée en self-défense et en neurosciences de nos coachs, William et Clément.

Nos cours, conçus pour convenir à tous les niveaux, vous fournissent des techniques efficaces pour faire face à diverses situations dangereuses.

William et Clément, reconnus pour leur accompagnement personnalisé, leur bienveillance et leur pédagogie, vous guideront à chaque étape de votre progression.

Chaque séance constitue un pas vers une meilleure maîtrise de soi et un retour à la sérénité.

Ne permettez plus à la peur d'influencer votre quotidien ;

Prenez les rênes de votre sécurité et découvrez le pouvoir de l'autodéfense au sein d'un environnement dynamique et convivial.

Rejoignez-nous et transformez votre existence aux côtés de Concept Armades Défense.

> Enfants de 15 ans, 1 cours gratuit

Contact :

Coach William

Mob. 06 15 03 33 87

Coach Clément

Mob. 07 66 15 84 53

Cyclos de Gentilly (les) - ACG

• Cyclotourisme

Sorties à partir de 30 km, prévues sur un calendrier mensuel. Participation aux randonnées des clubs alentours.

Organisation d'un audax et d'un rallye en Île-de-France et de deux randonnées en province.

> Mineurs accompagnés

Contacts:

Alain Bogers

2 rue des 4 Tours - 94250 Gentilly

Mob. 06 56 82 98 21

Courriel: cyclosgentilly@gmail.com

DNE Gentilly (DNEG)

• Basket

Basket-ball tout public en compétition et en loisir.

> Tout public

Contacts:

Mohamed ELARCHE

Mob. 06 75 06 64 87

Essence-école de Taï chi

École contemporaine de Taï Chi, style Chen.

À mi-chemin entre la méditation, la médecine chinoise et les arts martiaux, cet art global peut être abordé à toutes les étapes de la vie. Excellent pour combattre le stress, il permet aussi de développer la coordination de toutes les parties du corps, la concentration, le contrôle du souffle, l'équilibre et la souplesse. Sa pratique calme l'esprit et permet d'optimiser l'usage de notre énergie. Les cours s'adressent à tous les publics, sans esprit de compétition, chacun progressant à son niveau, dans une ambiance agréable et détendue.

Les cours ont lieu au gymnase Pierre Curie les mardis de 19h30 à 21h.

> À partir de 16 ans

Cours d'essai gratuit.

Autorisation parentale pour les mineurs.

Contacts:

Site: www.essenceecoledetaichi.com

Nicole Castel (professeure diplômée)

Mob. 06 07 75 04 24

Anne Popesco-Samba

Mob. 06 29 05 51 97

Courriel: essence.taichi@gmail.com

Gus Bad

• Badminton

Club de badminton qui s'adresse à tous les publics : compétiteurs et débutants, jeunes et adultes.

Créneaux adultes de jeu libre trois fois par semaine (lundi, vendredi et dimanche) et cours le mercredi avec un entraîneur. Pour les jeunes, cours avec un entraîneur le mercredi et vendredi.

Tarifs: se renseigner auprès de l'association

Contact:

Fabien Ledru

Mob. 06 20 17 66 08

Courriel: gusbad@gusbad.fr

Karaté Club Gentilly - KCG

• Section Karaté

Apprentissage des techniques de karaté avec, en fil conducteur le code moral des arts martiaux : respect, dépassement de soi, courage....

> Enfants/jeunes de 5 à 15 ans

• Section Krav Maga

Alliance de plusieurs arts martiaux et sports de combat régit par des principes d'interaction : simplicité, rapidité, efficacité. Une self-défense à la portée de tous.

> Jeunes/adultes 15 ans et plus

• Section Boxe Thaïlandaise

> Enfants/adultes de 7 à 77 ans

Contact:

Karaté Club Gentilly
99 avenue Raspail - 94250 Gentilly
Mob. 06 11 76 85 54
Courriel: karateclub.gentilly@neuf.fr
Site: karateclubgentilly.fr

Mag'boxing

• Savate boxe française et boxe anglaise

Mag'boxing vous propose des cours de savate boxe française destinés aux enfants et adolescents.

Découverte, rigueur et confiance en soi pour les enfants. Boxe anglaise les vendredis.

> Enfants, adolescents et adultes

Tarifs: enfants 150€ + licence fédérale,
Grappling: 150€

Contact:

Magali Pignot
Mob. 06 05 47 69 40

Oxygène

Des éducateurs sportifs diplômés encadrent les activités afin que tous les publics, enfants, ados, adultes, seniors aient accès à la pratique sportive, pour

procurer bien-être et se maintenir en forme.

• École du sport

> Enfant de 6 à 12 ans

Tarif: 150€

• Crosstraining

> Adultes et adolescents (tous niveaux)

Tarif: 190€ les deux cours

• Pilates

> Adultes (tous niveaux)

Tarifs: 200€

• Natation

Inscription conditionnée à un test d'aisance aquatique validé par la maître-nageuse.

> Adultes (tous niveaux)

Tarif: 190€

> Enfants et adolescents

Tarif: 190€

• Volley loisirs

> Adultes et adolescents (tous niveaux)

Tarif: cotisation de 50€

• Yoga

> Adultes (tous niveaux)

Tarif: 200€

• Danse Hip-Hop

> Adolescents/adultes (tous niveaux)

Tarif: 190€

• Baby Oxygène

> Activité multisports (3-5 ans)

Tarif: 120€

Contacts:

Eddy Blanco
Mob. 06 69 53 08 78
Farid Elarche
Mob. 06 17 96 32 63
Courriel: oxygene.gentilly@gmail.com

Union sportive de Gentilly - USG*

L'USG est une association sportive indépendante à but non lucratif, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle a pour objet d'organiser le développement et la promotion des activités physiques, sportives et de pleine nature sous toutes ses formes et à tous les niveaux de pratique. Elle propose donc de nombreuses sections sportives. En adhérant à l'USG, vous adhérez à la vie associative et à la reconnaissance du bénévolat. La cotisation est la participation solidaire de chacun des membres de l'association.

Contacts*: Bureau USG

17 rue Albert-Guilpin - 94250 Gentilly
Tél. 01 45 46 15 85 - Fax. 01 45 46 63 76
Courriel: us.gentilly@wanadoo.fr
Site: usgentillyclub.fr/pagesperso-orange.fr

• Section USG Aînés - Retraités

• Gymnastique et Yoga

• Section USG Basket

> Minimes à seniors

• Section USG Boxe française

• Section USG Football inside (football en salle)

> Football enfants : à partir de 5 ans

U6 à U9

• Section USG Gymnastique

> À partir de 15 ans

• Section USG Judo

• Section USG Mise en forme-Judo-Jujitsu-Self défense

Destiné aux pratiquants de tous niveaux, ce sport dispose de modes d'expression techniques, riches et variés (projections, clés, atémis) idéales pour se défendre et répondre aux agressions sans brutalité.

* Pour tout renseignement sur l'une des sections, contacter directement l'Union Sportive de Gentilly.

• Section USG Musculation

• Section USG Natation enfants

Activités proposées: natation apprentissage/perfectionnement, et compétition.

> À partir de 5 ans

• Section USG Natation adulte

Activités proposées : aquagym, aquaphobie, natation, prépa bac.

> À partir de 18 ans

• Section USG Multisports baby

> De 3 ans à 6 ans

• Section USG Randonnée enfants/adultes

En marche nordique ou en randonnée urbaine, sur une demi-journée ou une journée, selon la programmation du parcours, nos adhérents randonneurs découvriront un paysage fragmenté et hétéroclite, composé d'architectures, de parcs et autres décors.

15 randonnées / an.

• Section USG Taï chi chuan

> À partir de 15 ans

Le taï chi chuan est un art martial chinois, pratiqué ici sous la forme d'une gymnastique. Les personnes qui participent recherchent avant tout un moment de détente et de relaxation. Les bienfaits apportés au corps sont nombreux avec un gain de souplesse et d'équilibre.

• Section USG Vo thuat

Art martial vietnamien, utilisant aussi bien des techniques de poings et pieds que des disciplines de bâtons courts et longs, de lance, de sabre et d'épée, le vo-thuat s'adresse à tous ceux qui recherchent une pratique de détente, de self-défense ou de compétition.

> À partir de 8 ans

• Section USG Yoga

> À partir de 15 ans

Tennis Club de Gentilly - TCG

Ce sont des cours collectifs adultes, jeunes et enfants, des compétitions FFT (Fédération française de tennis), des rencontres «tennis open», des rencontres «tournois internes» et du loisir.

> À partir de 5 ans

Adhérent habitant à Gentilly

- Mini-tennis:
Cotisation loisirs
Cotisation loisirs + Cours
- Enfant
- Jeune
- Adulte

Contacts:

Thomas Lemeé

Courriel: Thomas.lemeé1989@gmail.com

Yoann Thion

Mob. 0614513936

Site: tcg94250.wixsite.com/tennisclubdegentilly

Facebook: tennisclubdegentilly

Van Thuyne TKD

• Taekwondo et taekwondo fitness

«La voie des pieds et des poings»: cet art martial d'origine coréenne est essentiellement basé sur les techniques de coups de pieds et d'enchaînements sautés. Cette discipline olympique permet à tout pratiquant une harmonie du corps et de l'esprit.

Le Taekwondo est accessible dès 4 ans, voici les différentes catégories d'âges que nous proposons:

- > Baby 1 (4-5 ans)
- > Baby 2 (6-7 ans)
- > Enfants (8-9-10 ans)
- > Ados (11 ans et +)
- > Ados gradés (11 ans et +)
- > Adultes

> Élite TKD

Contact:

2 rue du Petit Bois - 94250 Gentilly

Jesse Van Thuyne

Mob. 06 99 59 07 07

Courriel: jesse.van@hotmail.fr

Yogalogue

Pratique du yoga, travail respiratoire, relaxation, méditation.

> Adultes débutants, seniors, femmes enceintes

Contact:

Brigitte Gosse (professeur de yoga et yoga-thérapeute)

Tél. 01 79 56 95 22

Mob. 06 18 77 80 36

Courriel: yogalogue94@gmail.com

Syndicats, monde du travail

Association pour l'emploi, l'information et la solidarité - APEIS

Aide et soutien aux demandeurs d'emplois.

Permanences:

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

> Tout public, chômeurs

Contact:

6 rue Robert-Marchand - 94250 Gentilly
Tél. 01 45 47 58 73

Confédération générale du travail, union locale d'Arcueil – Gentilly – Cachan - Le Kremlin-Bicêtre - UL CGT

Défense des intérêts individuels et collectifs moraux et matériels (emplois, salaires et conditions de travail).
Permanence juridique tous les lundis après-midi et autres jours sur rendez-vous.

> Salariés, chômeurs, retraités

Contact:

8 rue Charles-Frérot - 94250 Gentilly
Mob. 06 24 90 32 49

Mission locale intercommunale - INNOVAM Voir page 55

Union locale des retraités CFDT Arcueil-Cachan-Gentilly - ULR CFDT

Améliorer l'existence des retraités, préretraités et ayants droit. Action sur le cadre de vie en lien avec les territoires.

Contact:

(sur rendez-vous)
9 rue Amédée-Picard - 94230 Cachan
Tél. 01 45 47 14 76
Courriel: ulrcfdt.acg94@orange.fr
Alain Delafonchais
Mob. 06 31 25 19 35
Courriel: alain.delafonchais@orange.fr

Union locale interprofessionnelle CFDT Arcueil-Cachan-Gentilly - UL CFDT

Participe à l'accueil des salariés, chômeurs, et retraités etc... Soutien l'action des syndicats. Représente la CFDT dans les différentes instances locales.

> Adultes/seniors

Contact:

Sur rendez-vous
9 rue Amédée-Picard - 94230 Cachan
Tél. 01 45 47 14 76
Noël Celati
Mob. 06 84 54 59 85
Courriel: noelcelati@gmail.com

Vie locale, logement, amicales de locataires, associations de quartiers

Agence départementale d'information sur le logement du Val-de-Marne - ADIL 94

Aide gratuite concernant toutes les questions relatives au logement. Locataire d'un logement privé ou HLM, propriétaire, copropriétaire, quelle que soit votre situation vis-à-vis du logement, l'ADIL 94 se tient à votre disposition.

> Tout public

Contact:

Site: www.adil94.org

Permanence de l'ADIL dans les locaux des Services urbains

19 rue du Val-de-Marne

Le 2^e et 4^e mercredi du mois sur rendez-vous

Tél. 01 47 40 58 27 ou 01 47 40 58 99

Siège de l'ADIL

48 avenue Pierre-Brossolette - 94000 Créteil

Tél. 01 48 98 03 48

Courriel: info@adil94.org

N° gratuit pour personnes en situation d'impayé ou d'expulsion: 01 84 77 09 59

Amicale des riverains de la rue Foubert

Défense des riverains de la rue Foubert (impasse située derrière le Chaperon vert à Gentilly), de l'environnement et du respect du cadre de vie. Organisation de rencontres et d'entraide entre les habitants, notamment vis-à-vis des services publics.

> Tout public (riverain propriétaire ou locataire de la rue-impasse qui comporte 40 numéros)

Tarif: 5€/an (badge riverains/visiteurs - gratuit)

Contacts:

Anouck Gold-Damour (présidente)

Mob. 06 08 64 85 93

Courriel: anouck.gold@wanadoo.fr

Les locataires du quartier Gabriel-Péri

Défense des intérêts des locataires, développement du lien social, des solidarités, activités culturelles, sportives, etc. Association affiliée à la CNL.

> Tout public

Cotisation: 30€/an

Contact:

Courriel: cnlamicalegabrielperi@gmail.com

Amicale des locataires Reine Blanche

Défense des locataires.

> À partir de 18 ans

Cotisation: 30€/an

Contacts:

Pascal Pellardy

70 rue Gabriel-Péri - 94250 Gentilly (par courrier)

Tél. 01 46 65 67 06 / 09 65 14 89 86

Mob. 06 03 03 96 75

Courriel: pascal.pellardy@orange.fr

André Laurent

boîte aux lettres loge gardien - cité Reine

Blanche

3 rue du Président-Allende - 94250 Gentilly

Mob. 06 07 77 77 75

CNL du Chaperon vert

Défense des intérêts des locataires de la cité.

> Tout public

CNL Le logis

Défense des locataires - affiliée CNL.

> Adultes

Contact:

Jean-Marie Narbonne

1 rue du Bout-du-Rang - 94250 Gentilly

CNL Victor-Hugo

Défense des droits des locataires.
Informations affichées à la salle des
Tanneurs.

Contact:

CNL Victor-Hugo

2 allée Fernand-Léger, 94250 Gentilly.

Amicale des locataires - CNL le trait d'union

Défense des droits et intérêts des usagers de la cité du Chaperon vert / Aqueduc-Petit Bois, qui adhèrent au statut de l'association, sur les questions concernant l'habitat, l'urbanisme et autres prestations.

Contact:

Philippe Lespinasse

8 mail des Tilleuls - 94250 Gentilly

Mob. 06 77 37 18 29

Courriel: traitdunion.cnl@gmail.com

Association des commerçants et travailleurs indépendants de Gentilly - ACTIG

Promouvoir, dynamiser et animer la vie commerciale de la commune.

Contact:

Courriel: contact.actig@gmail.com

Amicale des locataires des 6 et 8 rue Charles-Calmus - ALCC

Défense des droits et intérêts des locataires sur les questions concernant l'habitat, l'urbanisme, les loyers, les charges et autres prestations...

> Les habitants

Courriel: contact@alcc-gentilly.fr

Contact:

Alain Dereudre

8 rue Charles-Calmus - 94250 Gentilly

Tél. 06 84 04 60 58

Site: alcc-gentilly.fr

Colombe de Victor-Hugo (la) -

CVH

Mettre en place dans le quartier Victor-Hugo des activités culturelles, de loisirs, sportives... Créer des liens entre les habitants, suivre les projets concernant le quartier;

sensibiliser les adultes et les enfants au développement durable, au respect de l'environnement et du cadre de vie du quartier.

> Tout public

Contacts:

Badia Soltani (présidente)

Brigitte Van

Mob. 06 66 74 37 71

Courrier: CMAC - 2 rue Jules-Ferry

94250 Gentilly

Courriel: lacolombedevictorhugo@hotmail.fr

Confédération générale du logement du Val-de-Marne CGL 94

Association de défense des usagers du logement: locataires, copropriétaires, accédant à la propriété.

> Tout public

Contact:

Stéphane Pavlovic

2 square Dufourmantelle -

94700 Maisons-Alfort

Tél. 01 43 75 11 80

Courriel: cgl94@free.fr

Site: www.lacgl94.fr

Confédération nationale du logement, Fédération du Val-de-Marne - CNL 94

Informations et aides aux usagers du logement sur leurs droits et possibilités d'actions. Locataires mal logés, accédant.

Contact:

27 avenue Lucien-Français -

94400 Vitry-sur-Seine

Tél. 01 43 91 11 11

Courriel: cnl.94@wanadoo.fr

Friche enchantée (la)

Rassembler des citoyens de Gentilly autour de l'embellissement, l'animation, la domestication de friches urbaines.

> Tout public

Contact:

Courriel: la.friche.enchantee@gmail.com

Gentil'Ilot Vert (association) - AGIV

Défense et promotion des espaces verts de pleine terre, de l'environnement, de la biodiversité, du développement durable et du cadre de vie.

> Tout public

Contact:

Site: www.ilotvertgentilly.com
 18 rue de la Paix - 94250 Gentilly
M. Bertrand Ducos (président)
 Mob. 06 85 16 49 06
 Courriel: gentillilotvert@gmail.com

Gentil'Jardin

Activité de jardinage collectif en mode éco-responsable destinée à tous les Gentilléens et visant à créer du lien social intergénérationnel, dans une ambiance favorisant l'échange et la convivialité.

> Tout public

Cotisation annuelle: 15€ par famille

Contacts:

Site: www.gentiljardin.fr
Laurent Pardieu (Président)
 CMAC - 2 rue Jules-Ferry - 94250 Gentilly
 Courriel: gentiljardin@gmail.com

Je Ne Suis Pas Seul·e-JESS

Lutter contre la fracture sociale et numérique, l'isolement, la pauvreté, la faim, le racisme, le sexism.

> Adultes

Contact:

Pembe Booto Mimi (présidente)
 8 mail des Tilleuls, Esc. E, Porte 12
 94250 Gentilly

Le vivre ensemble main dans la main à Gentilly VH

Faire vivre la ville à travers des actions basées sur le recyclage. Gérer un jardin éducatif et partagé en utilisant les méthodes de permaculture et de recyclage des déchets verts.

> Tout public

Cotisation: 15€/an (tarif normal) 10€ (tarif réduit pour les sans emploi)

Contact:

Hamoudi Yafsa **Fatma**
 5 allée des Tanneurs - 94250 Gentilly
 Courriel: Fafa.hamoudi@gmail.com

Mieux vivre à Gentilly - MVG

L'association MVG se mobilise pour améliorer la qualité de vie, défendre l'environnement, renforcer le lien social, suivre l'action publique ainsi que partager les informations locales.

Suivez l'info et l'actu de Gentilly sur: www.mvg-asso.fr

Retrouvez des actualités sur Gentilly, des analyses de réunions territoriales, des billets d'humeur et même des poèmes ou des photos. Inscrivez-vous à notre newsletter, proposez-nous vos publications et rejoignez-nous!

> Tout public

Contact:

Sandrine Pitt
 Courriel: contact@mvg-asso.fr
 Site: www.mvg-asso.fr

Riverains du Moulin de la Roche (les)

L'association des Riverains du Moulin de la Roche a pour but la défense des intérêts des riverains, la défense de l'environnement, le respect du cadre de vie, ainsi que l'organisation de rencontres entre les habitants du quartier. Elle agit depuis le 15 octobre 2003.

> Tout public

Contact:

Courriel : asso.moulinelarochef@hotmail.com

Solidarité de la Bièvre

Cours de soutien scolaire, rencontres, sorties... Et autres solidarités.

> Tout public

Contact:

Latifa Salah

Tél. 01 45 47 44 27

Équipements municipaux d'activités associatives sportives et culturelles

(voir plan page suivante)

Espaces municipaux d'activités associatives à Gentilly

Cyberespace municipal (réouverture prochaine à La médiathèque.)

CMAC: 2 rue Jules-Ferry

Maison des familles: 3 allée Fernand-Léger, (accès par place centrale du quartier V.-Hugo)

Point J: 19 rue Jean-Jaurès

Salle de quartier du Chaperon vert: rue Anne-Marie Gilger-Trigon, (anciennement 1^{ère} avenue, derrière la Poste)

Salle de quartier Saint-Éloi: 7 rue Saint-Éloi

Salle de quartier Gabriel-Péri: 162 rue Gabriel-Péri

Salle de quartier des Tanneurs: 1 allée des Tanneurs (quartier V.-Hugo, derrière la boulangerie)

Salle Marcel-Paul: 17 rue Raymond-Lefebvre

Salle du foyer Frérot: 8 rue Charles-Frérot

Salle de gravure: Le Labo (ancien collège Pierre-Curie (salles d'activités), 25 rue Jean-Louis (entrée côté parking)

Salle familiale Raspail: 76 avenue Raspail

Équipements sportifs

Boulodrome Kleynhoff: angle avenues Hélène Édeline et Frida Kahlo

Complexe sportif Maurice-Baquet (gymnases M.-Baquet et Marcel-Cerdan, courts de tennis, piste d'athlétisme, terrains de basket et autres dojos etc...): 76 avenue Raspail

Citystade Victor-Hugo: rue Charles-Calmus

Citystade du CMAC: 2 rue Jules-Ferry

Gymnase Carmen-Le-Roux: 1 allée des Tilleuls

Gymnase du collège Rosa-Parks: 22/24 rue d'Arcueil

Gymnase Pierre-Curie: 25 rue Jean-Louis

Salle de musculation Lamartine: 22 rue des Champs-Élysées

Skatepark départemental: avenue François-Vincent-Raspail, Arcueil

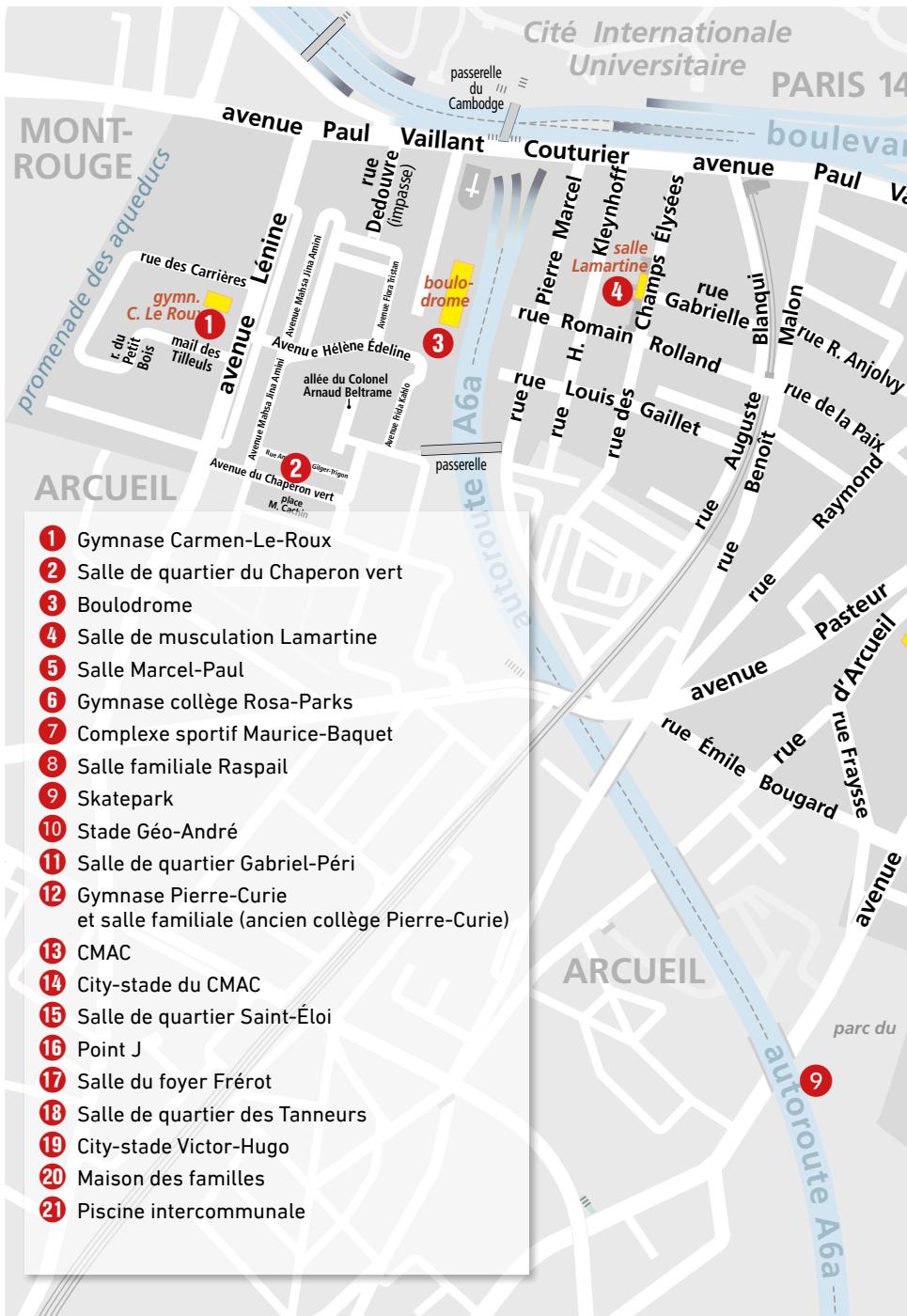
Stade Géo-André: 12 rue Jean-Louis

Équipements sportifs des villes voisines

Gymnase intercommunal des Olympiades: 30 rue du 12-Février à Villejuif

Gymnase Lucien-Dimet: 50 avenue Laplace à Arcueil

Piscine intercommunale du Kremlin-Bicêtre: avenue Charles-Gide (nouvel accès)





Se cultiver, pratiquer une activité artistique

Découvrir, rêver, imaginer, apprendre... ça passe aussi par les yeux et les oreilles ! Le Service culturel, La médiathèque, la bibliothèque de quartier du Chaperon vert, la Maison de la Photographie Robert Doisneau, le Lavoir numérique, le Conservatoire intercommunal, le Générateur et le Plateau 31. Des lieux pour vivre la culture sous toutes ses formes.

LE SERVICE CULTUREL

Qu'est-ce que c'est ?

Le Service culturel organise des expositions d'artistes contemporains et de nombreuses manifestations culturelles, sur le parvis Robert Doisneau, et dans divers espaces publics et salles municipales. Une programmation de spectacles vivants (théâtre, musique, arts de la rue, danse, etc.) est proposée tout au long de l'année, notamment en partenariat avec Le Festi'Val de Marne, les Théâtrales Charles-Dullin, le festival Ciné Junior, soutenus par le Département du Val-de-Marne, ainsi que le festival Les Écrans Documentaires de l'association Son & Image.

Le Service culturel organise également une biennale en deux temps forts: le festival **Courants d'arts**, expressions artistiques pour l'enfance et la jeunesse qui propose, fin mai, 8 jours de programmation pour les familles et le jeune public et **L'Art dans la rue**. Ce dernier est l'occasion d'accueillir un(e) artiste plasticien(ne) qui, rencontre, échange, mène des ateliers artistiques avec les habitants de tous les quartiers, pour ensuite présenter sa création dans l'espace public, inaugurée en ouverture du festival L'Art dans la rue qui propose du spectacle vivant pour tout public durant 8 jours.

Le Service culturel met également en place à travers le projet "Arts à l'école" des parcours

d'éducation artistique avec des artistes professionnels, dans les écoles maternelles et élémentaires, le collège, mais aussi avec les centres de loisirs et les structures de la petite enfance.

Quelle est la tranche d'âge concernée ?

Tout public.

Quelles sont les activités proposées ?

Spectacles, concerts, expositions, sorties culturelles, ateliers d'arts plastiques, de théâtre, de danse, de cinéma d'animation..., en direction des écoles, des accueils de loisirs maternels et primaires mais aussi pour les familles et les seniors, ateliers d'arts plastiques en lien avec les structures de quartier, comme la Maison des familles...

Pour être informé des événements par courriel, écrivez à : sortiragentilly@ville-gentilly.fr ou inscrivez-vous à la newsletter culturelle sur le



site de la ville www.ville-gentilly.fr

Comment s'inscrire ?

Tous les spectacles ainsi que les activités organisés par les équipements culturels de la ville sont annoncés dans le programme quadriannuel *Sortir à Gentilly*. Il est nécessaire de réserver auprès du Service culturel, par téléphone ou sur place.

Quels sont les tarifs ?

Les tarifs varient selon les spectacles, beaucoup sont gratuits.

Jeune public: 5€ et 2,5€ moins de 12 ans et tarif réduit.

Tout public: 8€, tarif réduit 4€.

Scolaires: 1€ par enfant, gratuit pour les accompagnateurs.

Les visites d'expositions sont gratuites et sans réservation, aux horaires d'ouverture du service.

Tarifs spéciaux pour le Festi'Val de Marne: 14€ (concert tout public) 6€ (concert jeune public).



SERVICE CULTUREL

58/60, avenue Raspail
tél. 01 41 24 27 10

culture@ville-gentilly.fr

Horaires d'ouverture:

mardi de 15h à 19h
du mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Samedi de 10h à 13h
Fermeture les samedis 26 octobre; 28 décembre 2024. Et 22 février et 19 avril 2025

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque propose aux enfants, aux jeunes et aux adultes, des espaces aménagés, adaptés aux différents âges: du coin pour tout-petits dans l'espace jeunesse, au coin pour ados dans l'espace adultes. Ils peuvent y trouver albums, contes, bandes dessinées, romans, documentaires en français et en langues étrangères, revues, mais

aussi CD, livres-CD de chansons, DVD, dessins animés et documentaires... Des salles de travail et un accès à internet permettent le travail sur place. Des postes d'écoute et de projection vidéo offrent la possibilité de voir des films et d'écouter des disques confortablement installé. Les parents, enseignants, éducateurs et animateurs ne sont pas oubliés. Un espace dans le secteur jeunesse leur est tout spécialement dédié avec "le coin parents", où leur sont proposés des livres sur l'éducation, la psychologie, les activités manuelles et les loisirs avec leur enfant. La médiathèque propose également un espace presse, des salles d'autoformation ainsi qu'une plate-forme numérique gratuite nommée Euréka, en partenariat avec le Département du Val-de-Marne. Sont également à disposition un fonds FLE et des collections *Facile à Lire* pour les adultes en apprentissage du Français ou en alphabétisation, et du fond DYS pour la jeunesse. En plus d'être un lieu de ressources, La médiathèque est un espace de découvertes et d'ouverture, en organisant toute l'année des animations pour tous, expositions, conférences, lectures, contes pour le jeune public, ateliers manuels, projection, etc.

Quels sont les tarifs ?

L'inscription est gratuite pour les Gentilléens, pour tous ceux qui travaillent ou étudient à Gentilly, ainsi que pour les habitants du Grand-Orly Seine Bièvre. Elle s'élève à 56€ pour le public ne remplissant pas ces conditions.

Consulter le portail web de La médiathèque et de la bibliothèque du Chaperon vert: mediatheque-ville-gentilly.c3rb.org

OÙ ET QUAND ?

La médiathèque

3 rue de la Division du Général Leclerc
tél. 01 41 24 21 48

Horaires d'ouverture

Mardi de 13h à 19h
Mercredi de 10h à 18h
Vendredi de 13h à 18h
Samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h
Ouvertures spécifiques pendant les vacances scolaires

LA BIBLIOTHÈQUE DE QUARTIER DU CHAPERON VERT

Elle accueille les enfants et les adultes. C'est un lieu de vie pour tous qui favorise les échanges et les découvertes. Elle propose des albums, contes, BD, romans, romans en gros caractères, documentaires, documents sonores et DVD. Un accès internet avec autorisation parentale est possible. L'inscription est la même pour la bibliothèque de quartier du Chaperon vert et La médiathèque. Les prêts des deux structures sont cumulables.

OÙ ET QUAND ?

Bibliothèque du Chaperon vert

Place Marcel-Cachin
tél. 01 49 12 19 01

Horaires d'ouverture

Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h
Vendredi de 16h30 à 18h
Samedi de 10h à 13h

MAISON DE LA PHOTOGRAPHIE ROBERT-DOISNEAU

La Maison de la Photographie Robert Doisneau est un équipement du Grand-Orly Seine Bièvre. Elle porte le nom que lui a légué le plus célèbre représentant de cette photographie française du 20^e siècle, lui-même natif de Gentilly. Depuis son ouverture en 1996, la Maison Doisneau est un lieu d'expositions temporaires. Elle n'abrite pas l'œuvre du photographe mais lui rend hommage en explorant la photographie humaniste dans son histoire et dans ses pratiques actuelles, revisitant cette notion au-delà des frontières, privilégiant le regard, le réel et le documentaire.

Elle présente chaque année trois expositions monographiques ou thématiques réalisées à partir de fonds historiques, d'œuvres d'auteurs contemporains, d'archives professionnelles ou amateurs. Cette programmation intègre également *La photographie à l'école*, expérience pédagogique donnant naissance à une exposition réalisée par des enfants. La Maison Doisneau est enfin un lieu de découverte et de

partage de la culture photographique, un lieu pour regarder et voir autrement. Elle propose un large programme de visites, d'ateliers et d'activités éducatives à l'attention des différents publics (visiteurs individuels, familles, groupes).

Quelle est la tranche d'âge concernée ?

Tout public.

Comment s'inscrire ?

Réservation par téléphone ou par courriel.

Le projet « *La Photographie à l'école* »

Depuis 2001, la Maison de la Photographie Robert Doisneau est à l'initiative du projet *La Photographie à l'école* en direction des enfants, dont les travaux donnent lieu chaque printemps à une exposition. Ce parcours artistique éducatif permet aux enfants, dans le cadre de leur cursus scolaire, de suivre un apprentissage de la photographie et de développer leur propre regard.



OÙ ET QUAND ?

Maison de la Photographie Robert-Doisneau

1 rue de la Division du Général Leclerc
tél. 01 55 01 04 86

maison.doisneau@grandorlyseinebievre.fr
Site: maisondoisneau.grandorlyseinebievre.fr

Ouverture au public

Du mercredi au vendredi de 13h30 à 18h30
Samedi et dimanche de 13h30 à 19h

Accueil des groupes sur réservation :

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

LE LAVOIR NUMÉRIQUE, LIEU DE CRÉATION ET PRATIQUES AUDIOVISUELLES

Transformé, les anciens Bains douches de Gentilly renaissent en 2020 et deviennent le «Lavoir Numérique», un établissement culturel dédié à l'image et au son.



Équipement du Grand-Orly Seine Bièvre, le Lavoir Numérique est un lieu de diffusion (expositions, projections, débats, concerts, spectacles) et de pratique (ateliers, stages, résidences). Sa programmation est rythmée par des Séquences et interroge la large sphère numérique sous l'angle de l'audiovisuel.

En lien avec le cinéma *La Tournelle* de L'Haÿ-les-Roses, l'image en mouvement tient une place essentielle avec une programmation de films grand public, expérimentaux, d'animation ou documentaires.

Le Lavoir propose ainsi une salle de cinéma de proximité avec des séances tout public et jeune public.

Assuré par le directeur du Conservatoire intercommunal de Gentilly, le champ sonore du Lavoir Numérique est inclusif puisqu'il englobe aussi bien la dimension musicale que le design et l'ingénierie sonores ou toute forme de création hybride.

Le Lavoir Numérique et la Maison Doisneau sont gérés par la même équipe: un dialogue qui permet de naviguer entre photographie du 20^e siècle et image du 21^e siècle, d'observer notre paysage audiovisuel actuel, d'en explorer les sources comme le deve-nir.

OÙ ET QUAND ?

Le Lavoir Numérique

4 rue Freiberg
tél. 01 49 08 91 63
lavoir.numerique@grandorlyseinebievre.fr
Site: lavoirnumerique.fr

Horaires d'ouverture

Du mercredi au vendredi de 13h30 à 18h30
Samedi et dimanche de 13h30 à 19h

Tout comme la Maison Doisneau, le Lavoir Numérique propose un large programme de visites et d'ateliers autour de la photographie, de la vidéo et du son.

LE CONSERVATOIRE

Qu'est-ce que c'est ?

Le Conservatoire intercommunal de Gentilly accueille environ 320 élèves de 5 à 25 ans. La musique, la danse et le théâtre y sont enseignés selon des cycles pluriannuels. L'enseignement artistique s'articule principalement autour des pratiques collectives ainsi que des cours individuels de technique instrumentale ou vocale.



En complément de ses activités pédagogiques, le Conservatoire programme des spectacles et concerts, visant à élargir le champ culturel des élèves et contribuer activement à la vie artistique de la ville et du territoire.

Quelles sont les disciplines enseignées ?

• Cours et ateliers collectifs

Electroacoustique, jazz, musiques actuelles et anciennes, chœurs d'enfants et d'adultes, danse classique ou contemporaine, formation musicale, initiation et éveil musical, initiation à la musique

d'ensemble, orchestres à cordes et à vent, théâtre enfants et adultes.

• Cours individuels

Chant, flûte à bec, flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, piano, clavecin, guitare classique ou électrique, guitare-basse, violon, violon alto, violoncelle et batterie-percussions.

Comment s'inscrire ?

Un formulaire d'inscription sur la liste d'attente est disponible tout au long de l'année au Conservatoire. En début d'année scolaire, les personnes inscrites sur cette liste d'attente sont contactées en fonction des places disponibles dans les différentes disciplines. Un rendez-vous est fixé pour finaliser l'inscription, les pièces suivantes sont alors demandées :

- photo d'identité de l'élève.
- la carte de TPI ou un justificatif de domicile.

OÙ ET QUAND ?

Conservatoire intercommunal de Gentilly

2 rue Jules-Ferry

tél. 01 55 01 04 87

conservatoire.gentilly@grandorlyseinebievre.fr

Site : maisondoisneau.grandorlyseinebievre.fr

Horaires

Lundi, mardi de 15h à 21h

Mercredi de 14h à 21h

Jeudi, vendredi de 15h à 21h

Samedi de 9h30 à 13h et de 13h45 à 19h

LE GÉNÉRATEUR

Le Générateur, lieu d'art et de performances, ouvre en 2006 son espace de 600m² pour le dédier à toutes les expressions contemporaines, particulièrement les arts visuels et la performance.



Anne Dreyfus, danseuse et chorégraphe et Bernard Bousquet, peintre et entrepreneur, s'emparent de cet ancien cinéma, «Le Gaîté-Palace», avec la complicité active de la Ville de Gentilly et lancent le top départ d'une aventure artistique ambitieuse. Lieu indépendant, créé et géré par des artistes, Le Générateur accueille de multiples propositions singulières et souvent transdisciplinaires, ignorant les frontières et mêlant arts plastiques et spectacle vivant.



LE GÉNÉRATEUR

16 rue Charles-Frerot

tél. 01 49 86 99 14

www.legenerateur.com

PLATEAU 31 / COMPAGNIE MACK ET LES GARS

Le Plateau 31 est le lieu de création de la Compagnie Mack et les gars qui accueille chaque année plusieurs compagnies en résidence. Le lieu est résolument tourné vers les écritures contemporaines du théâtre, les premières tentatives et la formation théâtrale. Toute l'année, des spectacles, des ateliers théâtre et des stages de théâtre et de découvertes culturelles sont proposés pour tous, petits et grands. Le lieu est dirigé par Stéphanie Chévara, metteure en scène de la Compagnie Mack et les gars..



PLATEAU 31 / CIE MACK ET LES GARS

31 rue Henri-Kleynhoff

mob. 06 74 53 22 07

contact@plateau31.com

www.plateau31.com

GENTILLY PRATIQUE



- 82** Urbanisme et logement
- 83** Se déplacer à Gentilly
- 84** Stationner et circuler à Gentilly
- 86** Le tri sélectif
- 88** La santé
- 92** Économie de proximité
- 94** Les espaces publics numériques
- 96** La vie des quartiers
- 98** Les espaces verts
- 100** Adresses et numéros utiles

Urbanisme - Habitat & Logement

LES SERVICES URBAINS

Pour vous orienter et vous conseiller dans vos démarches, les services urbains qui comprennent le Service habitat et logement vous accueillent.



SERVICES URBAINS

19 rue du Val-de-Marne
tél. 01 47 40 58 26

accueil du public sans rendez-vous
(il est recommandé de contacter le service au préalable)

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi jusqu'à 18h / Fermé le jeudi matin

.....

Architecte conseil du CAUE

Vous désirez construire, agrandir ou réhabiliter un bâtiment ? Le CAUE vous conseille.

OÙ ET QUAND ?

Permanences les mardis après-midi
sur rendez-vous Service urbanisme
19 rue du Val-de-Marne - 94 250 Gentilly
tél. 01 47 40 58 25

Conseiller info-énergie

Un conseiller info-énergie de l'Agence de l'énergie du CAUE 94 est à votre disposition à la Maison de l'environnement, pour vous informer sur les énergies renouvelables et la réduction de la consommation d'énergie.

OÙ ET QUAND ?

Maison de l'environnement du Val de Bièvre

66 rue de la Division du G^{al}-Leclerc - Arcueil
tél. 01 71 33 13 60
[https://sortir.grandlyseinebieuvre.fr/](https://sortir.grandlyseinebieuvre.fr/environnement/maison-de-l-environnement-arcueil)
environnement/maison-de-l-environnement-arcueil

Le logement

Le secteur logement du Service habitat et logement enregistre les demandes de logement et leur renouvellement. Il conseille, informe et oriente les demandeurs pour faire évoluer leur dossier.

Par ailleurs, il est possible de demander un rendez-vous avec les élus au logement, ainsi que le juriste spécialisé de l'ADIL94 (Agence départementale d'information sur le logement du Val-de-Marne). Ce dernier informe et conseille gratuitement et avec neutralité les locataires et les propriétaires pour toutes les questions liées au logement.

Pour suivre et gérer votre demande de logement : demande-logement-social.gouv.fr

L'habitat

Le secteur habitat accompagne les Gentilléens pour faire valoir le droit de tous à vivre dans un logement digne et décent.

Pour les locataires : réception des signalements et accompagnement à la résolution de désordres (indécence, insalubrité...).

Pour les propriétaires : accompagnement vers des aides publiques pour la préservation et l'amélioration de leur patrimoine.

Les obligations des propriétaires-bailleurs :

- La Déclaration de Mise en Location (DML) ou Permis de louer, pour les logements construits avant 2001 et loués via un bail classique ou un bail-meublé.
- La déclaration en mairie des locations de meublés de tourisme(LMT), pour les locations de courte durée de type "Airbnb".

OÙ ET QUAND ?

Envoyer un courrier

Mairie de Gentilly - Service habitat et logement
14 place Henri-Barbusse - 94 257 Gentilly cedex

Secteur logement

tél. 01 47 40 58 99 / 01 47 40 58 27
logement@ville-gentilly.fr

Secteur habitat

Signaler des désordres
tél. 01 76 51 20 03 / habitat@ville-gentilly.fr
Déclarer DML et LMT
tél. 01 47 40 58 45
permisdelouer@ville-gentilly.fr
[et habitat@ville-gentilly.fr](mailto:habitat@ville-gentilly.fr)
DML : permisdelouer@ville-gentilly.fr
LMT : habitat@ville-gentilly.fr

Se déplacer à Gentilly

LES TRANSPORTS EN COMMUN

Les réseaux transiliens RATP

Lignes de bus	Gentilly: 57, 184, 125, 186 Porte de Gentilly: 21, 67
RER	Ligne B: Robinson/St-Rémy-les-Chevreuses – Roissy/Mitry-Claye
Tramway	Ligne T3, arrêts: Stade Charléty, Porte des Peupliers, Porte d'Italie
Métro	Ligne 14: gare Hôpital Bicêtre/ Kremlin-Bicêtre Gentilly

La Valouette

La Valouette est un service de bus gratuit du Grand-Orly Seine Bièvre. Trois des sept lignes existantes desservent Gentilly et particulièrement la ligne V5 qui propose deux circuits:

- Circuit domicile/travail: desserte de la gare RER de Gentilly. Du lundi au vendredi, de 7h à 8h45 puis de 17h30 à 19h15 (sauf jours fériés), passage toutes les 30 min.
- Circuit de proximité: du Chaperon vert au

quartier Gabriel-Péri, du lundi au vendredi de 9h à 17h23, le samedi de 7h à 19h (interruption à 13h et jours fériés), passage toutes les heures.

TRANSPORTS SPÉCIALISÉS

Complea / Symphonie
(voir rubriques "Les seniors" p27)

Pour les élèves gentilléens

La Ville de Gentilly propose un service aux parents d'élèves pour la prise en charge des enfants handicapés du domicile familial à l'établissement scolaire dans un véhicule adapté au handicap. Les élèves scolarisés de la maternelle à l'Université peuvent en bénéficier.

Contacter l'accueil Enfance/Enseignement au 01 47 40 58 10

Filival

Filival est un dispositif mis en oeuvre par le Département du Val-de-Marne pour faciliter les déplacements des personnes en situation de handicap. Numéro Azur: 0 810 08 10 94



Stationner et circuler à Gentilly

Gentilly dispose d'un Plan local de stationnement. Il a pour objectif d'assurer un meilleur partage de l'espace public.

Les abonnements peuvent s'effectuer tout au long de l'année.

LE STATIONNEMENT PAYANT

La carte de stationnement

Ouverte à tous les habitants de Gentilly dans la limite d'un abonnement par personne et pour un seul véhicule. Elle permet de bénéficier du tarif résident.

Plusieurs formules d'abonnement au choix:

- À la journée: 0,50 €
- Hebdomadaire: 2,50 €
- Mensuel: 10 €
- Annuel: 100 €
- Annuel "Duo": 120 €
(zones vertes et oranges + parkings de l'Église)

La durée maximale de stationnement sur un même emplacement pour les abonnés est limitée à 7 jours consécutifs.

Les zones de stationnement payant

Zone rouge: stationnement de courte durée.

- Les abonnements ne s'appliquent pas
- Une demi-heure gratuite de stationnement par jour.
- 2h maximum au tarif de 2 € par heure.

Zone orange: stationnement de courte et longue durée.

- Les abonnements s'appliquent dans cette zone.
- Sans abonnement: 2h maximum au tarif de 2 € par heure.

Zone verte: stationnement de moyenne et longue durée.

- Les abonnements s'appliquent dans cette zone.
- Sans abonnement: 5h maximum, au tarif dégressif allant de 2 € à 1 € par heure.



Régler simplement votre stationnement avec PrestoPark.
Téléchargez l'appli

Stationnement hors voirie

- **Parking centre-ville:** rue Albert-Guilpin
Depuis octobre 2023, le parking du centre-ville (37 places) est sur abonnement à 48 €/mois, dans la limite des places disponibles.
- **Parking de l'église:** avenue Raspail, 52 places. Depuis septembre 2023, le parking de l'église est un espace de stationnement pour les abonnés.

NOUVEAU

La lecture automatisée des plaques d'immatriculation est mise en service depuis juillet 2024 pour mieux réguler le stationnement.

OU ET COMMENT S'INFORMER / S'ABONNER ?

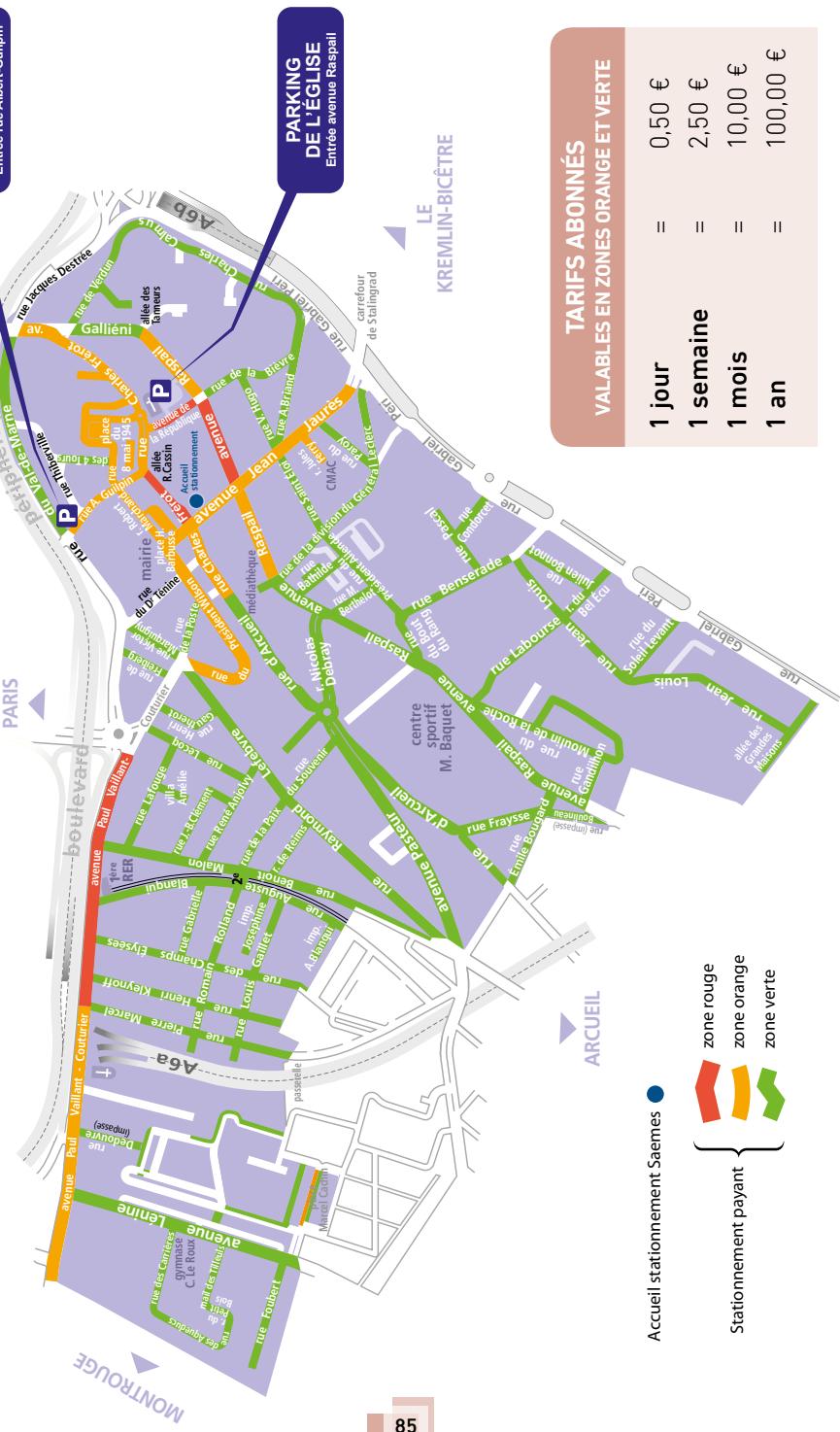
SAEMES

Pour s'abonner ou s'informer une permanence de la Saemes est à votre disposition, 7 avenue Jean-Jaurès (bâtiment « Trox », en face de la Poste)
tél. 01 45 47 42 86
Les mercredis de 9h30 à 15h
Les samedis de 9h à 13h

Contact en mairie

Service sécurité et qualité de vie urbaine
tél. 01 47 40 58 73

Les zones de stationnement



Le tri sélectif

Le ramassage des ordures ménagères et des encombrants est une compétence qui a été déléguée à l'Établissement public territorial du Grand-Orly Seine Bièvre. Depuis avril 2022, de nouvelles modalités sont mises en place pour ces déchets ménagers.

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des déchets ménagers (déchets non recyclage et collecte sélective) s'effectue désormais selon le même calendrier sur l'ensemble du territoire de Gentilly, hormis les secteurs d'habitation dit de "grands collectifs". Les différents types de déchets (emballages recyclables, verre recyclable et déchets non recyclables) doivent être triés et déposés dans trois types de bacs prévus à cet effet.

BAC JAUNE: pour collecter les emballages ménagers recyclables.

Ce bac sert à collecter les cartons, canettes, aérosols, petits emballages métalliques, barquettes, sacs et boîtes en plastique, pots en plastique, film de suremballage... Ils doivent être déposés directement sans sac.

BAC VERT: pour collecter les emballages en verre recyclable.

Ce bac sert à collecter les bouteilles, pots et bocaux en verre. Ils doivent être déposés sans bouchon ni couvercle. Quatre bornes aériennes pour le verre ont été installées dans la ville.

BAC MARRON: pour collecter les déchets ménagers non recyclables.

Les ordures ménagères: restes alimentaires, produits d'hygiène usagés, vaisselle cassée, etc.

Calendrier de ramassage

⇒ Habitat pavillonnaire et petits collectifs

Bac marron

Lundi et jeudi
à partir de 6h

Bac vert

Mercredi
semaine impaire
à partir de 7h30

Bac jaune

Mardi et vendredi
à partir de 6h

⇒ Pour les secteurs "Grands collectifs"

Si vous habitez les secteurs "Grands collectifs", vous pouvez vous rapprocher de votre bailleur ou de votre syndic de copropriété à qui les nouvelles modalités de collecte ont été transmises.

**Les bacs doivent être sortis
le jour de la collecte
et rentrés après la collecte.**

**Tout dépôt en dehors des jours et
horaires indiqués est strictement
interdit.**

LES ENCOMBRANTS

Pour les particuliers en petits collectifs et en pavillons, le ramassage des encombrants se fait sur rendez-vous au 01 78 18 22 23 ou sur l'application disponible sur: www.grandorlyseinebievre.fr/au-quotidien/gestion-des-dechets



[app.grandorlyseinebievre.
bluspark.io/prise-de-rdv](http://app.grandorlyseinebievre.bluspark.io/prise-de-rdv)

Pour les secteurs "Grands collectifs", les encombrants sont collectés tous les jeudis à partir de 9h.

DÉCHETTERIES

Déchetteries mobiles

Déchetteries mobile de proximité, ouverte à tous les habitants du territoire

- **Arcueil:** tous les samedis, 9h-13h, parking de la Mairie, avenue Paul-Doumer.
- **Cachan / L'Haÿ-les-Roses:** 2^e et 4^e samedi de chaque mois, 9h-13h, 104 avenue Gabriel-Péri à L'Haÿ-les-Roses.
- **Kremlin-Bicêtre :** 3^e samedi du mois, 9h-13h. 10-24 rue Eugène-Thomas.
- **Villejuif:** Chaque samedi, 9h-13h. 19-23 avenue de l'Épi d'Or.

Déchetterie de la Poterne des Peupliers

8 rue Jacques-Destrée 75013 Paris.

Tél. 01 53 94 15 30

Ouvert 7j/7 de 9h à 19h30

Les particuliers peuvent déposer certains déchets (interdit aux déchets verts) gratuitement en tant que résident(e) à Gentilly (les professionnels ne sont pas admis).

<https://www.paris.fr/lieux/espace-tri-poterne-des-peupliers-dechetterie-1816>

Pour y accéder, présenter à chaque passage :

- un justificatif de domicile (facture, quittance de loyer ou avis d'imposition locale),
- la carte grise du véhicule.



DIRECTION DE L'ESPACE PUBLIC ET DE L'ÉCOLOGIE URBAINE

19 rue du Val-de-Marne
tél. 01 47 40 58 92

GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

dechets.secteurnord@grandorlyseinebievre.fr
tél. 01 78 18 22 23
www.grandorlyseinebievre.fr

La santé

Consulter et recevoir des soins, prévenir la maladie, se faire vacciner et dépister : la Direction de la santé par le biais de son CMS et de son Pôle prévention et promotion de la santé est mobilisée pour répondre à vos attentes.

LE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ [CMS]

Qu'est-ce que c'est ?

Le Centre municipal de santé regroupe en un lieu unique de multiples spécialités médicales et paramédicales. Les assurés sociaux bénéficient sur justificatifs de la dispense d'avance de frais. De plus, des accords sont passés avec près de 300 mutuelles. Le CMS est classé en secteur 1, il ne pratique pas de dépassement d'honoraires et est ouvert à tous.



Quelle est la tranche d'âge concernée ?

Les enfants et les adultes de tous âges (selon les spécialités).

Quelles sont les prestations proposées ?

Consultations médicales et paramédicales, Site de prélèvement biologique, radiologie. Le CMS sera réactif à l'évolution de la situation épidémiologique afin de proposer aux patients des solutions adaptées en cas de recrudescence de la pandémie de Covid19.

Les spécialités médicales et paramédicales proposées actuellement en consultation au CMS :

- Médecine générale,
- Cardiologie,
- Gynécologie,
- Rhumatologie,
- Dermatologie (consultations avancées par un praticien de l'APHP et avis dermatologique accompagné par une infirmière diplômée d'Etat),
- Médecine du sport,
- Tabacologie,
- Kinésithérapie,
- Psychologie (notamment dans le cadre du dispositif MonSoutienPsy),
- Soins infirmiers (sur place et à domicile),
- Laboratoire de biologie médicale. Site de prélèvement en partenariat avec un laboratoire d'analyses médicales,
- Traitement des verrues (par un médecin généraliste).

Service de radiologie numérisée (sur prescription)

- Radiologie standard,
- Échographie: générale, vasculaire, gynéco-obstétricale et cardiaque.

Quels sont les horaires ?

Ouverture sans interruption
Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30,
le samedi de 7h30 à 12h.
Le site de prélèvement ouvre du lundi au
samedi à 7h30 sur rendez-vous uniquement.

Quels sont les tarifs ?

Les consultations au CMS sont conventionnées secteur 1. Les patients bénéficiant de la protection universelle maladie (ex-CMU) ou de l'AME sont acceptés. Le tiers payant 100 % est possible. Et de nombreuses mutuelles fonctionnent également.

Pour bénéficier du tiers payant, se munir de sa carte Vitale ou de l'attestation papier, à jour, ainsi que de la carte de mutuelle valide.

OÙ ET COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS?

DIRECTION DE LA SANTÉ

Centre municipal de santé et Service de prévention et de promotion de la santé

6 rue du Docteur-Ténine
tél. 01 47 40 58 59 (CMS)
tél. 01 47 40 58 39 (site de prélèvement)
tél. 01 47 40 58 38 (radio échographie)

Prise de rendez-vous sur [doctolib.fr](#)



Accès par les transports en commun

RER B, station Gentilly
Bus 125, arrêt Mairie de Gentilly
Bus 57, Valouette V5 arrêt Division-Leclerc
Bus 184 arrêt Reine-Blanche ou Mairie de Gentilly
TRAM T3a station Charléty

info + PHARMACIES DE GARDE

Retrouvez les pharmacies de garde et toutes les informations utiles sur les partenaires de santé sur le site:
www.ville-gentilly.fr/au-quotidien/sante-solidarite/sante



LE PÔLE PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Les ateliers ÉquilibreS

À destination des retraités gentiléens, les ateliers ÉquilibreS ont pour objectif de préserver l'autonomie physique et psychique des seniors. Ces ateliers, sont gratuits et ouverts à tous les retraités gentilléens. Les inscriptions se déroulent le 9 septembre auprès du Pôle prévention et promotion de la santé.

Il est aussi possible de s'inscrire en ligne sur le site de la ville, ou de venir au Pôle prévention, récupérer le dossier.

QUATRE types d'ateliers sont proposés :

Prévention des chutes

Pour prévenir les chutes et leurs conséquences néfastes.

Mémoire

Pour entretenir et stimuler la mémoire des participants par la pratique d'activité physique adaptée.

Nutrition

Pour apprendre les principes d'un bon équilibre alimentaire et les mettre en pratique.

Marche nordique

Pour entretenir la condition physique et prévenir les chutes en convivialité.



Réadaptation à l'activité physique

Le Pôle prévention et promotion de la santé coordonne un programme destiné aux patients souffrant de pathologies chroniques (ALD, diabète, obésité, covid long...) afin de leur permettre de reprendre la pratique d'activité physique, élément clé de l'évolution de leur état de santé.

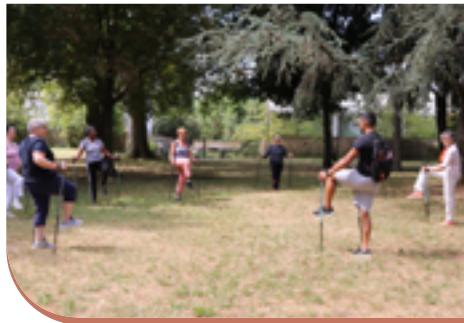
Ce programme, gratuit pour les patients, associe après un bilan d'évaluation de la capacité physique du patient, deux séances hebdomadaires de pratique d'activité physique adaptée et un suivi diététique lorsque celui-ci est prescrit par le médecin.

L'orientation vers le programme se fait sur adressage médical par le médecin traitant, complété par un bilan de contrôle réalisé par un cardiologue. Le dossier d'inscription est disponible au Pôle prévention et promotion de la santé

Le programme soutenu financièrement par l'Agence régionale de santé (ARS) et la Direction régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES) Île-de-France, permet de suivre les patients pendant 6 mois puis de pérenniser la pratique d'activité physique en orientant vers des structures associatives adaptées ou vers la pratique autonome et régulière.

Permanences Maison Sport Santé

Le Centre municipal de santé a reçu l'habilitation "Maison sport-santé" qui lui permet d'accompagner les personnes souhaitant pratiquer ou reprendre une activité physique et/ou sportive à des fins de santé et/ou de bien-être.



Des permanences vous sont proposées les 1^{ers} et 3^{es} jeudis de chaque mois sauf en août. Ces permanences, assurées par un enseignant d'activité physique adapté (APA) ont pour but d'évaluer la condition physique et l'orientation du public. Sans rendez-vous, à la salle prévention 59 rue Charles-frérot, de 13h30 à 16h30.

Prévention bucco-dentaire

Une convention signée entre la Ville et le Département du Val-de-Marne permet une prévention adaptée des enfants et destinée à l'ensemble des écoles de la ville.

Animée par l'infirmière de prévention et le chargé de prévention du CMS, elle concerne les élèves des classes de grande section de maternelle, CP et CM1. Sous forme ludique, l'action consiste en une information générale sur la santé bucco-dentaire et un apprentissage du brossage efficace des dents.

Séances de vaccinations gratuites

Le Centre municipal de santé organise des séances de vaccinations gratuites pour les enfants de plus de 6 ans et pour les adultes, dans le cadre du calendrier vaccinal national. Les séances se déroulent 2 fois par mois en général un mardi et un mercredi, de 16h à 19h, sur rendez-vous, au CMS. Les personnes désirant se faire vacciner doivent se présenter avec leur carnet de vaccination, et les mineurs doivent être accompagnés d'une personne majeure.

Depuis septembre 2023, l'équipe du CMS participe également à la campagne nationale de vaccination contre les papillomavirus organisé dans tous les collèges de France pour les élèves de 5^e.

Journées de prévention

Le Centre municipal de santé organise des journées de prévention sur site ou lors d'événements qui ont lieu dans la ville :

- Dépistage du diabète,
- Dépistage du mélanome,
- Promotion de la santé du pied,
- Interventions sur les risques solaires,

- Don du sang,
- Semaine du goût,
- Jeux du Val-de-Marne,
- Plein d'été à Gentilly,
- Permanence de dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST) les mercredis matin au CMS,
- Campagne de prévention et dépistage du cancer du sein "Octobre rose",
- Campagne de prévention et dépistage du cancer colorectal "Mars bleu",
- Moi(s) sans tabac,
- "Les rendez-vous de la santé"

NOUVEAU

La Ville de Gentilly porte une attention particulière à la santé de ses habitant·e·s. Chaque mois, dans les quartiers prioritaires de la ville se tiennent des rendez-vous de la santé, espaces d'expressions, d'échanges, de témoignages et de sensibilisation. Retrouvez des thématiques qui vous concernent au quotidien : la santé mentale, l'accès aux soins, la vaccination, l'activité physique, l'alimentation etc.

C'est aussi un moment de convivialité, de partage de bons plans autour des sujets qui vous touchent, en présence de professionnels qui vous apportent des éclairages.

L'ensemble de ces ateliers sont gratuits. Inscription obligatoire au 01 47 40 58 00.

Vaccination contre la tuberculose

Le Centre de santé assure la vaccination BCG pour protéger les nourrissons et les enfants contre les formes graves de la tuberculose. Le centre de santé, réalise également, les tubertest, sur prescription médicale.

À partir de septembre 2024, un mercredi sur 3, sur rendez vous de 16h à 19h



PÔLE PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

tél. 01 47 40 58 00
mob. 06 17 27 00 64
poleprevention@ville-gentilly.fr

Économie de proximité

Vous souhaitez développer une entreprise, implanter un commerce ou simplement bénéficier des clauses d'insertion du territoire, contactez le Service Emploi, Développement économique et commercial.

LE SECTEUR DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

La ville de Gentilly a une structure d'activité commerciale et artisanale, essentiellement liée à son urbanisation. Avec la création des grands ensembles d'habitat social (Chaperon vert, Victor-Hugo, Frileuse, 162 rue Gabriel-Péri), les bailleurs ont développé des cases commerciales en pieds d'immeuble permettant de maintenir une offre locative attractive pour du commerce de proximité.

La Ville a toujours accompagné et soutenu l'artisanat local et le commerce de proximité par une action municipale d'animation en partenariat avec l'ACTIG (Association des Commerçants et Travailleurs Indépendants de Gentilly), la mise en œuvre du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) sur le Centre-ville et le Chaperon vert, l'accompagnement à la mise aux normes d'accessibilité, l'accompagnement des bailleurs pour la commercialisation des cases et la mobilisation de l'ensemble des dispositifs permettant le maintien et le développement commercial.

La commune de Gentilly bénéficie d'une attractivité relative dans le rapport qualité/prix pratiqué par les commerçants sédentaires, qui permet d'attirer des populations de communes limitrophes.

Vous êtes commerçant, artisan et souhaitez développer votre commerce ou être informé sur les autorisations concernant les devan-

tures, les enseignes, apparaître sur notre liste des commerçants et artisans sur le site de la ville n'hésitez pas à joindre le Service développement économique et commercial.

LE SECTEUR EMPLOI-INSERTION

Les clauses d'insertion

Les clauses d'insertion font partie des moyens juridiques offerts par le Code de la commande publique pour promouvoir l'emploi des personnes qui en sont éloignées.

Les acheteurs publics et privés peuvent donc introduire dans leurs marchés des clauses, dites d'insertion ou sociales, destinées à favoriser l'emploi de publics en difficulté par les entreprises qui obtiennent les marchés publics.

Quels sont les publics concernés ?

Pour la commune de Gentilly, les personnes pouvant bénéficier des clauses d'insertion relèvent de l'une des catégories suivantes :

- Les demandeurs d'emploi de longue durée ;
- Les demandeurs d'emploi au chômage durant 24 mois sur une période de 4 ans ;
- Les travailleurs handicapés reconnus par la CDAPH ;
- Les personnes de moins de 26 ans ayant un faible niveau de qualification (infra V) ou sans première expérience professionnelle ;
- Les bénéficiaires des minima sociaux tels que le RSA, l'ASS...;

- Les bénéficiaires de la Protection internationale (cf. circulaire interministérielle du 21/12/2016);
 - Les personnes prises en charge dans le dispositif IAE (Insertion par l'activité économique);
 - Les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans;
 - Autres publics validés par le facilitateur provenant des partenaires emploi du territoire (France Travail, MDE, PLIE, Missions locales, MDPH...);
- Et résidant, notamment sur le périmètre de l'établissement public Grand-Orly Seine Bièvre.
- L'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre: Tous publics en insertion. Bâtiment Askia, 11 avenue Henri-Farman - BP 748 - 94398 Orly Aérogare Cedex. Tél. 01 78 18 22 22 Courriel: contact@grandorlyseinebievre.fr
 - Maison du Projet: 33 rue Danielle-Mitterrand, Arcueil. Les mardis de 9h à 12h sans RDV avec pièce d'identité et fiche IAE. Tél. 01 49 85 82 70
 - France Travail: 8 rue Françoise-Delage - 94230 Cachan. Tél. 39 49
 - Cap emploi: Les demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés qui s'inscrivent dans une démarche active d'accès ou de retour à l'emploi en milieu ordinaire de travail. 77-79 boulevard Jean-Baptiste-Oudry - 94000 Créteil. Tél. 01 45 13 28 90

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET CRÉATION D'ENTREPRISE

Adresses utiles

- Crédit d'entreprise:
La Fabrique 11-13 avenue de la Division du Général Leclerc - 94230 Cachan.
Tél. 01 49 84 85 85
Site: www.grandorlyseinebievre.fr
- Recherche de locaux commerciaux et bureaux au niveau du GOSB: 7-9 avenue François-Vincent-Raspail - 94114 Arcueil Cedex. Tél. 01 55 01 03 03
- Chambre de commerce et d'industrie départementale 94: 8 place Salvador-Allende - 94000 Créteil.
Tél. 0 820 01 21 12. Site: www.cci94.fr
- Chambre de métiers et de l'artisanat du Val de Marne, 27 avenue Raspail - 94100 Saint Maur des Fossés.
Tél. 01 49 76 50 00. Site: www.cma94.com



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,
Service emploi, développement
économique et commercial (Sedec)
19 rue du Val-de-Marne
tél. 01 47 40 58 26

RECHERCHE D'EMPLOI

Adresses utiles

- La Mission locale INNOVAM: Les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou à la recherche d'un emploi. 1 rue de la Gare - 94230 Cachan. Tél. 01 41 98 65 00

Les espaces publics numériques

Du simple accès à l'accompagnement de projets numériques, de la jeunesse aux seniors, les espaces publics numériques visent à favoriser l'accès pour tous aux technologies de l'information et de la communication et aux usages du numérique.

LE CYBERESPACE

Le Cyberespace est un service municipal qui a pour objectif d'accompagner les débutants de tous âges dans la maîtrise de l'outil numérique, soit pour leurs besoins quotidiens et administratifs soit pour se former dans le cadre d'ateliers multimédia. Ce service est accessible à toute personne résidant, travaillant ou étudiant à Gentilly.

Comment s'inscrire ?

Gratuitement avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs de moins de 14 ans.

LE CYBERESPACE HORS LES MURS

Le Cyberespace est en cours d'installation à la médiathèque où seront proposés prochainement de nouveaux ateliers. Cependant, il est déjà en activité hors les murs, dans différents quartiers (voir adresses page 73 et à la fin du guide)

- **Maison du projet (Chaperon vert):**
mardis 9h30-11h30
- **Maison des familles et salle du 162 rue Gabriel-Péri:** mercredis 9h30-11h30
(1 semaine sur 2)
- **Salle municipale du Chaperon vert:**
vendredis 15h-17h (à partir du 20/09/2024)
Plus d'infos sur ville-gentilly.fr



S'INFORMER AU QUOTIDIEN

La municipalité propose différents moyens d'information aux citoyens concernant les activités de la ville:

- Le bulletin municipal bimestriel « Vivre à Gentilly ». Il paraît six fois par an. Distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville, il est également consultable en ligne sur le site internet de la Ville.
- Le site internet: ville-gentilly.fr. Mis à jour régulièrement, on y trouve les actualités en cours ou à venir, des informations pratiques, les adresses et les horaires des différents services de la mairie et des propositions de recrutement.
- Nos réseaux sociaux.
- Un affichage électronique municipal situé à l'angle des rues Charles-Frérot et Jean-Jaurès.
- La lettre d'information mensuelle : chaque mois, retrouvez les principales informations municipales dans votre boîte mail. Inscription sur le site www.ville-gentilly.fr

Suivez-nous !



@VILLEDEGENTILLY



VILLEDEGENTILLY



VILLE-DE-GENTILLY



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
SUR CES DIFFÉRENTS SUPPORTS
D'INFORMATION

Direction de la communication
1 place Henri-Barbusse
tél. 01 47 40 58 16
communication@ville-gentilly.fr

La vie des quartiers

Gentilly permet à tous ceux qui le souhaitent de participer à la vie locale.

LES CONSEILS DE QUARTIER

Les Conseils de quartier sont des lieux de concertation associant les habitants et visant à permettre des relations nouvelles entre des formes de démocratie directe et les instances élues au suffrage universel. Ils sont ouverts à tous les habitants de Gentilly.

Les objectifs fixés par la charte des Conseils de quartier sont les suivants :

- Impulser et dynamiser la vie de chaque quartier en relation avec l'ensemble de la ville autour d'un projet à dimension sociale, urbaine, économique et culturelle.
- Favoriser une participation permanente des populations, suivie d'effets, pour que tous les citoyens puissent constater que leur intervention compte et produit des changements concrets dans leur vie et dans la ville.
- Encourager toute initiative visant à inventer et expérimenter de nouvelles pratiques démocratiques et à promouvoir l'intervention, l'autonomie et la responsabilité des citoyens. Cette charte des Conseils de quartier fixe un cadre souple dans lequel ces objectifs se réaliseront.

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS IMPLIQUER



**Direction de la jeunesse
et de la vie des quartiers**
62 rue Charles-Fréröt
tél. 01 47 40 58 23
conseildequartier@ville-gentilly.fr

LE BUDGET PARTICIPATIF

La Ville de Gentilly donne l'opportunité à ses citoyens de prendre part directement à l'élaboration du budget et des projets. Elle s'appuie sur un rapport sur la démocratie participative



**BUDGET
PARTICIPATIF
VILLE DE GENTILLY**

et la charte des Conseils de quartiers qui régit leur fonctionnement.

En plus de la mobilisation des citoyens sur des projets communaux, urbains et de l'action des Conseils de quartiers, elle décide qu'une partie des dépenses d'investissement de la commune financera un budget dit « participatif », qui aura pour objectif de permettre l'émergence de projets d'initiative citoyenne.

C'est une démarche initiée par la Ville de Gentilly. Elle permet aux habitants de s'impliquer dans les choix budgétaires de la commune en proposant des projets d'intérêt général, en s'appuyant sur les Conseils de quartier et en votant pour ceux qui sont éligibles.

Les projets du budget participatif sont réalisés sur le territoire de la commune de Gentilly.

Qui peut déposer un projet ?

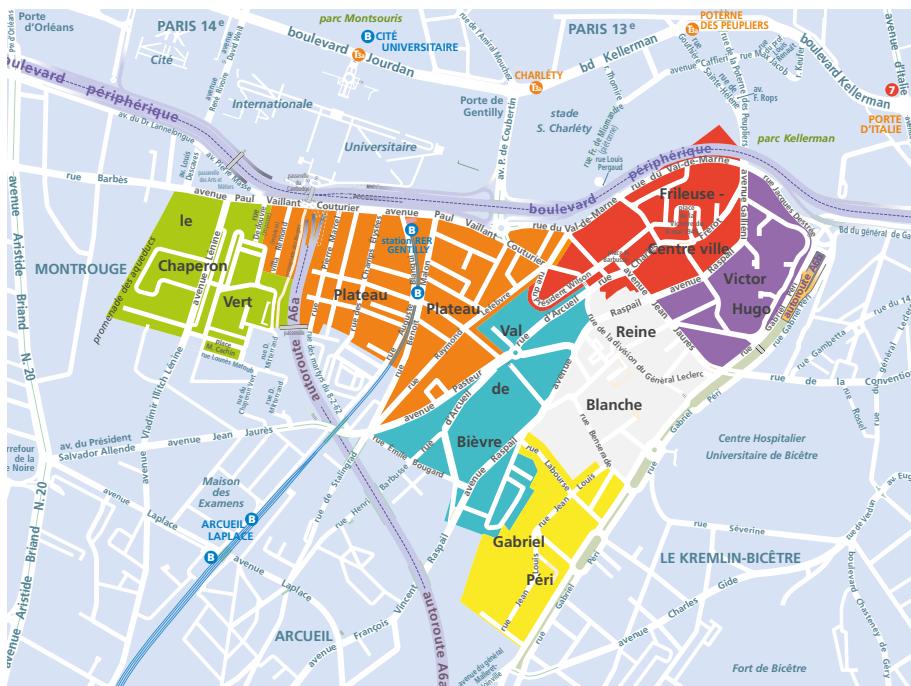
Tous les Gentilléens et Gentilléennes à partir de 16 ans sans condition de nationalité peuvent soumettre un projet à titre individuel ou collectif, pour leur quartier ou la ville à l'exclusion des entreprises, associations religieuses et partis politiques. Si le projet est présenté collectivement, un représentant devra être désigné. Le projet sera transmis soit via le site internet de la Ville de Gentilly soit déposé à la Direction de la jeunesse et de la vie des quartiers.

Quel en est le budget ?

L'enveloppe globale est fixée à 120 000 € par édition et calculée toutes taxes comprises. Ce budget fera partie intégrante des dépenses d'investissement de la Ville de Gentilly. Le montant maximum qui peut être alloué à chaque projet est de 30 000 €/projet.



Les 7 quartiers de Gentilly



Les espaces verts



La vie des quartiers



Adresses et numéros utiles

LES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA VILLE DE GENTILLY

ACCUEIL DE LA MAIRIE

14 place Henri-Barbusse

Ouverture au public

Du lundi au vendredi: 8h30-12h et 13h30-17h30
Samedi : 9h-12h (au service Formalités-Population)
tél. 01 47 40 58 58



Accueil Enfance/Enseignement

14 place Henri-Barbusse

Ouverture au public

Du lundi au vendredi: 8h30-12h et 13h30-17h30
Jeudi matin fermé
Samedi: 9h-12h
tél. 01 47 40 58 09

Archives - documentation

14 place Henri-Barbusse

Ouverture au public

Sur rendez-vous
du lundi au vendredi: 8h30-12h et 13h30-17h
(fermé au public le jeudi matin)
tél. 01 47 40 58 50

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Aide et médiation sociale

14 place Henri-Barbusse

Ouverture au public

Du lundi au vendredi: 8h30-12h et 13h30-17h30
Samedi: 9h-12h
Fermé le jeudi matin
tél. 01 47 40 58 06

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Retraités

Passage Thomas, place Henri-Barbusse

Ouverture au public

Du lundi au vendredi: 9h-12h et 13h30-17h
Fermé le jeudi matin
tél. 01 47 40 58 07 ou tél. 01 47 40 58 67

Direction de l'espace public et de l'écoologie urbaine

19 rue du Val-de-Marne

Ouverture au public

Du lundi au vendredi: 8h30-12h et 13h30-17h
Fermé au public le jeudi matin.
tél. 01 47 40 58 92

Formalités-Population

14 place Henri-Barbusse

Ouverture au public

Du lundi au vendredi: 8h30-12h et 13h30-17h30
Fermé au public le jeudi matin.
Samedi: 9h-12h

Sur rendez-vous pour certaines démarches

(carte nationale d'identité, passeport, attestations d'accueil, recensement citoyen, dépôt de dossier de mariage, reconnaissance...) Rendez-vous en ligne sur ville-gentilly.fr, rubrique Vos démarches.

tél. 01 47 40 58 08
courriel : formalites@ville-gentilly.fr

Habitat & Logement

19 rue du Val-de-Marne

Ouverture au public

Du lundi au vendredi: 9h-12h et 13h30-17h
Le mardi jusqu'à 18h
tél. 01 47 40 58 27
courriels: habitat@ville-gentilly.fr
logement@ville-gentilly.fr

Relations internationales

62, rue Charles-Fréröt

tél. 01 47 40 58 58

courriel: relationsinternationales@ville-gentilly.fr

Sécurité et qualité de vie urbaine

19 rue du Val-de-Marne

Ouverture au public

Lundi, mercredi et vendredi: 9h-12h et 14h-17h

Mardi: 9h-12h et 14h-17h

Jeudi: 14h-17h

tél. 01 47 40 58 73

Service culturel

58-60, avenue Raspail

Ouverture au public

Mardi: 15h-19h

Du mercredi au vendredi: 9h30-12h30 et 14h-18h

Samedi: 10h-13h

Fermeture les samedis 26 octobre,

28 décembre, 22 février et 19 avril.

tél. 01 41 24 27 10

Services des sports

62 rue Charles-Frérot

Ouverture au public

Lundi et mardi: 8h30-12h

Mercredi: 9h-12h et 14h-17h

Jeudi et vendredi: 14h-17h

tél. 01 47 40 58 21

Service emploi, développement économique et commercial**Ouverture au public**

Du lundi au vendredi: 9h-12h et 13h30-17h

tél. 01 47 40 58 26

Prévention et promotion de la santé

6 rue du Docteur Ténine

Ouverture au public

Du lundi au vendredi: 9h-12h et 13h-17h

tél. 01 47 40 58 59

Relations publiques

62, rue Charles-Frérot

Ouverture au public

Du lundi au vendredi: 8h30-12h et 13h30-17h

tél. 01 47 40 58 04 / 01 47 40 58 70

Urbanisme

19 rue du Val-de-Marne

Ouverture au public

Du lundi au vendredi: 9h-12h et 14h-17h

(le mardi jusqu'à 18h / fermé le jeudi matin)

tél. 01 47 40 58 25

**LIEUX ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS****Bibliothèque du Chaperon vert**

Place Marcel-Cachin

Ouverture au public

Mercredi: 10h-13h et 14h-18h

Vendredi: 16h30-18h

Samedi: 10h-13h

tél. 01 49 12 19 01

Courriel: contact.mediatheque@ville-gentilly.fr

Centres de protection infantile et maternelle (PMI)

- 20 rue du Soleil levant

Ouverture au publicDu lundi au vendredi: 8h30-12h30 et 13h30-17h15
tél. 01 45 47 79 79

- Cité du Chaperon vert, 3^e avenue

Ouverture au publicDu lundi au vendredi: 8h30-12h30 et 13h30-17h15
tél. 01 46 56 80 77**Centre municipal de santé (CMS)**

6 rue du Docteur-Ténine

Ouverture au public

Du lundi au vendredi: 8h30-19h30

Samedi: 8h30-12h

tél. 01 47 40 58 59

Cimetière

5 rue Sainte-Hélène 75013 Paris

Ouverture au publicTous les jours du 1^{er} mars au 1^{er} novembre
8h-17h45Du 2 novembre au 28 ou 29 février: 8h-16h45
tél. 01 47 40 58 28**Espace départemental des solidarités**

16 avenue Raspail

Ouverture au publicDu lundi au vendredi: 8h30-12h30 et 13h30-17h30
(fermé le mardi matin)

tél. 01 56 71 53 00

La médiathèque

3 rue de la Division du Général Leclerc

Ouverture au public

Mardi: 13h-19h

Mercredi: 10h-18h

Jeudi (réservé aux groupes)

Vendredi: 13h-18h

Samedi: 10h-13h et 14h-18h

tél. 01 41 24 21 48

courriel: contact.mediatheque@ville-gentilly.fr

Maison des familles

3 allée Fernand-Léger (quartier Victor-Hugo)

accès par la place de l'Agora

Ouverture au public

Mardi: 13h30-18h

Mercredi: 9h-12h et 13h30-18h

Jeudi: 9h-12h

Vendredi: 13h30-19h

Samedi: 10h-16h30 (un semaine sur deux)

tél. 01 47 40 58 60

Maison du projet

33 rue Danielle Mitterrand - 94110 Arcueil
(Chaperon vert)

Ouverture au public

Du lundi au mercredi et vendredi: 9h-12h et 13h30-17h
Jeudi: 13h30-19h
tél. 06 38 30 65 41

Point information jeunesse (PIJ)

7 rue du Président-Allende

Ouverture au public

Lundi et jeudi: 10h-12h sur rdv et 14h-18h au public
Mardi et mercredi: 14h-20h au public
Vendredi fermé au public
tél. 06 16 20 02 40

Point J

19 avenue Jean-Jaurès

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi et vendredi: 16h-19h
Mercredi: 14h-18h
Vacances scolaires du lundi au vendredi:
10h-12h et 14h-18h
tél. 06 08 42 28 33

Relais assistants maternels (RAM)

2 bis avenue de la République
tél. 01 45 36 62 17

DÉCHETS SPÉCIAUX

Déchetteries mobiles « Proxi'Tri »

- Arcueil: tous les samedis du mois (9h-13h), avenue Paul-Doumer (parking de la mairie d'Arcueil)
- Villejuif: 4^e samedi (9h-17h)
19-23 avenue de l'Epi d'Or

Déchetterie de la Poterne des Peupliers

8 rue Jacques-Destrée 75013 Paris.

Ouverture au public

Du lundi au dimanche 9h30-19h
tél. 01 53 94 15 30

Objets encombrants des particuliers

Sur rendez-vous au 01 78 18 22 23

ou sur l'application disponible sur:

www.grandorlyseinebievre.fr/au-quotidien/gestion-des-dechets
www.grandorlyseinebievre.fr

PERMANENCES, AIDES ET DROITS

Aide aux victimes

19 rue du Val-de-Marne
tél. 01 47 40 58 73

Caisse d'allocations familiales (CAF)

Passage Albert-Thomas (service retraités)

Sur rendez-vous

Lundi: 8h30-12h et 13h30-16h30
tél. 32 30

Collectif emploi

Maison des familles 3 allée Fernand-Léger
Les 1^{ers} et 3^{es} jeudis du mois 10h-12h

Sur rendez-vous

courriel: collectifemploi.gentilly.fr@caramail.fr

Maison de justice et du droit

65 rue Jean-Jaurès, Villejuif

Sur rendez-vous

Jeudi: 14h-17h
tél. 01 43 90 25 25

Département du Val-de-Marne (permanence de proximité)

Passage Albert-Thomas (Service retraités)

Sur rendez-vous

Mercredi: 14h-17h
tél. 39 94

Droit des étrangers

14 place Henri-Barbusse

Sur rendez-vous

Le 2^e mardi du mois
tél. 01 47 40 58 58

Handicap (permanences)

Maison des familles, 3 allée Fernand-Léger, Gentilly

Sur rendez-vous

Les 2^{es} et 4^{es} jeudis du mois de 10h à 12h
tél. 01 47 40 58 60

LOGEMENT

ADIL 94 – Informations et conseils sur le logement

en direction des locataires et propriétaires

19 rue du Val-de-Marne

Sur rendez-vous

2^e mercredi du mois de 9h à 12h et le 4^{es} mercredi du mois de 15h à 18h
tél. 01 47 40 58 27 / 01 47 40 58 99

Codal Pact

Aide pour tous travaux d'amélioration de l'habitat
Permanence téléphonique uniquement: 9h-12h

tél. 01 71 33 17 17

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Architecte conseil du CAUE

19 rue du Val-de-Marne

Ouverture au public

Sur rendez-vous
Mardi: 14h-18h
tél. 01 47 40 58 25 / 01 47 40 58 92

AUTRES ORGANISMES

CAF

tél. 32 30

Conseil départemental du Val-de-Marne

tél. 39 94

CPAM

tél. 36 46

Etablissement public territorial

Grand-Orly Seine Bièvre

tél. 01 78 18 22 22

France Services

131 avenue Paul-Vaillant-Couturier

tél. 01 49 85 80 60

Maison Départementale des Personnes handicapées - (MDPH 94)

tél. 01 43 99 79 00

Mission Locale INNOVAM

Siège: 1, rue de la Gare - 94230 Cachan

tél. 01 41 98 65 00

Antenne: 40, avenue Charles-Gide,

94270 Le Kremlin-Bicêtre

tél. 01 49 58 43 40

France Travail

tél. 39 49

Trésorerie Nord Val de Bièvre

94-96 rue Victor-Hugo - 94200 Ivry-sur-Seine

tél. 01 46 72 78 71

NUMÉROS UTILES

Ambulances

tél. 01 47 40 19 33

CHU du Kremlin-Bicêtre

tél. 01 45 21 21 21

(accueil urgence pédiatrie: tél. 01 45 21 39 60)

Commissariat de police du Kremlin-Bicêtre :

tél. 01 45 15 69 00

commissariat-le-kremlin-bicetre@interieur.gouv.fr

Fourrière animale

tél. 01 47 40 58 73

La Miviludes (Dérives sectaires)

tél. 01 42 75 76 08

Planning familial

tél. 01 45 21 27 28

Police-secours

tél. 17

Pompiers

tél. 18

Samu

tél. 15

Samu Social

tél. 115

Allô enfance en danger

tél. 119 (24 h /24)

Urgence dentaire (dimanche et jour férié):

tél. 01 48 52 31 17

Violences conjugales

tél. 39 19

Conception, rédaction et réalisation : mairie de Gentilly

Imprimeur : Grenier 01 46 45 83 00

Photos : Ville de Gentilly

FORUM DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Samedi 7 septembre 2024
de 10h à 17h

Complexe sportif Maurice-Baquet
Entrée par la rue de la Chamoiserie

Retrouvez plus d'informations sur les associations
dans l'annuaire numérique sur le site de la ville



ville-gentilly.fr
 villedegentilly